BANK OF CANADA ANNUAL REPORT

2003

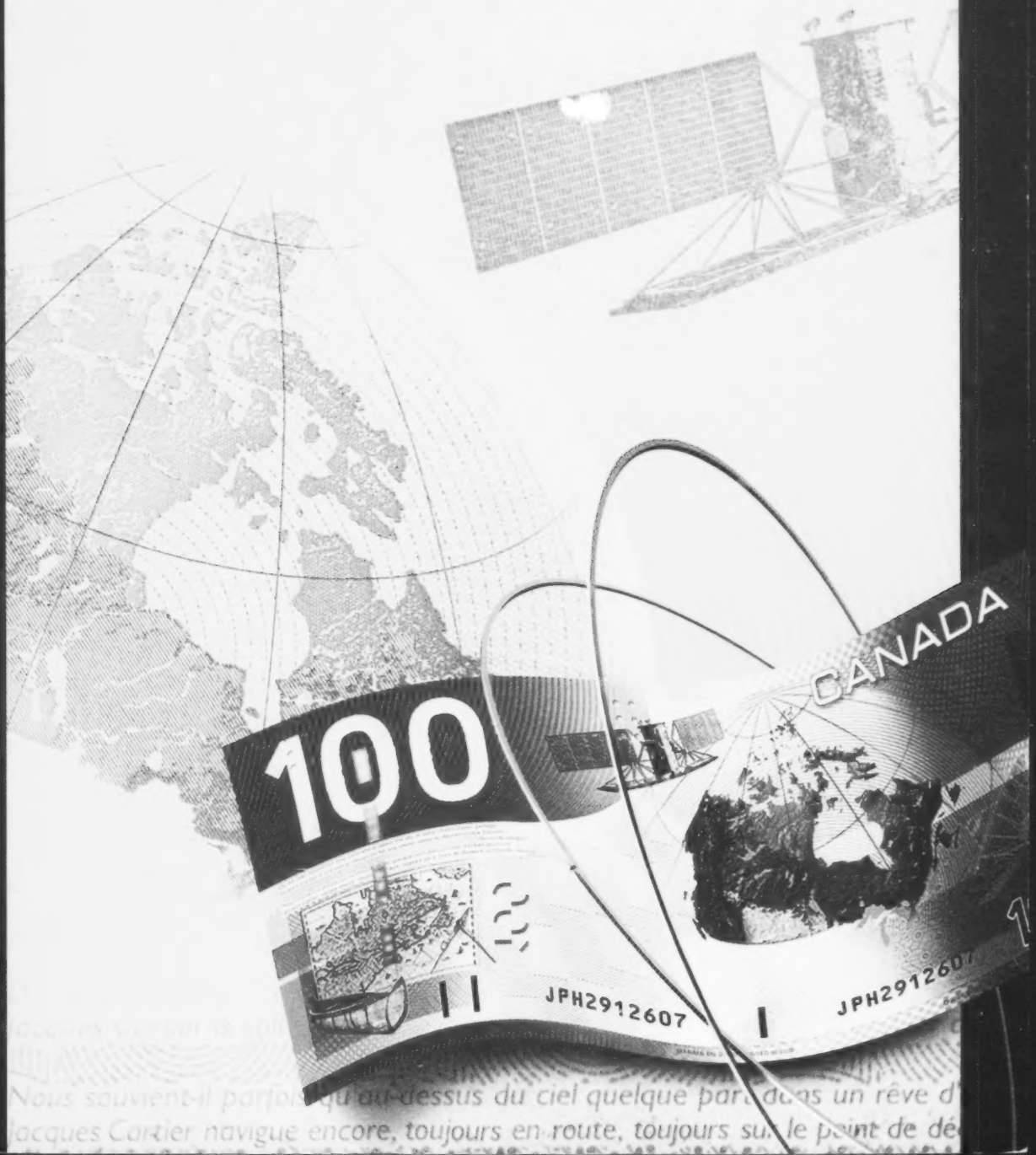

Gerald Bouey

Governor of the Bank of Canada from 1973 to 1987,
died in February 2004 at the age of 83.

"I, and many Canadians, will remember Gerry as a consummate Governor, a man of enormous intellect and integrity." — David Dodge, 9 February 2004

Born in Axford, Saskatchewan, Gerald Bouey received his education in the three-room school in Trossachs, where his father was the Wheat Pool agent. He entered the world of banking at 16 as a junior clerk at the Royal Bank in Weyburn. In 1941, he joined the RCAF, achieving the rank of Flight Lieutenant by the end of the war.

Upon graduating from Queen's University in 1948 with the University's Economics Medal, he joined the Bank's Research Department, becoming Department Chief in 1962. He was appointed Adviser to the Governor in 1965, Deputy Governor in 1969, and Senior Deputy Governor in 1972.

Gerald Bouey was recognized as an expert on the Canadian banking system. He played a major role in the Bank's submission to and appearance before the Royal Commission on Banking and Finance that led up to the 1967 revisions to the Bank Act and the Bank of Canada Act.

In 1973, he succeeded Louis Rasminsky as Governor, beginning a 14-year tenure that would see him lead the Bank through the most turbulent and challenging economic period of the post-war era. The skill and wisdom that he brought to his position were widely recognized in international central banking circles. His strong leadership contributed importantly to Canada's economic development and to the Bank's growing international reputation.

In 1981, he was made an Officer of the Order of Canada and also received an Honorary Doctor of Laws from Queen's University. In 1983, he was presented with the Outstanding Public Service Achievement Award. In 1987, he was made a Companion of the Order of Canada.

Those who worked with him over the course of his long and remarkable career will never forget Gerry Bouey and neither will his community to which he contributed to the very end through his many volunteer activities. His warm wit and generous spirit will be sorely missed.

Bank of Canada — 234 Wellington Street, Ottawa, Ontario K1A 0G9 5211 — CN ISSN 0067-3587

104-03757/

BANK OF CANADA
David A. Dodge
Governor - Gouverneur

BANQUE DU CANADA
Ottawa K1A 0G9

27 February 2004

The Honourable Ralph Goodale, PC, MP
Minister of Finance
140 O'Connor Street
21st Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0G5

Dear Mr. Goodale,

In accordance with the provisions of the Bank of Canada Act, I am submitting the Bank of Canada's *Annual Report* for the year 2003 and the Bank's audited financial statements as at 31 December 2003.

Yours sincerely,

DA Dodge

OUR COMMITMENT TO CANADIANS

- To contribute to the economic well-being of Canadians by
  - conducting monetary policy in a way that fosters confidence in the value of money
  - promoting the safety and soundness of Canada's financial system
  - supplying quality bank notes that are readily accepted without concerns about counterfeiting
- To provide efficient and effective central banking and debt-management services
- To communicate our objectives openly and effectively and to be accountable for our actions

This year's cover shows the back of Canada's new $100 note. The themes of exploration and innovation are illustrated with images of Canada's achievements in cartography and communications. Samuel de Champlain's 1632 map of Canada is juxtaposed with a satellite image of the country. An excerpt from Miriam Waddington's poem, "Jacques Cartier in Toronto," and its French translation by Christine Klein-Lataud, summarizes humanity's eternal quest for discovery.

Message from the Governor 5

Organization and Governance 9

An Account of Our Stewardship 23

Financial Summary 45

Financial Statements 49

Senior Officers 69

Regional Offices and Representatives 70

MESSAGE FROM THE GOVERNOR

At the Bank of Canada, we have worked hard over the past several years to define our goals and our methods for achieving them. We have continued to strengthen our monetary policy framework, and we have established priorities in all areas of our operations to help us meet our strategic objectives. In 2002, the Bank set out a medium-term plan for the period 2003–05. The plan's clearly defined policy frameworks and priorities were critical in guiding our analysis and our decisions in 2003, a year in which Canadians across the country were affected by a number of severe and unanticipated events.

In introducing our annual report for 2003, I would like to highlight some of the Bank's activities and decisions during the year. I will begin with monetary policy.

As 2003 opened, consumer price inflation was rising well above our 2 per cent target. We noted that certain one-time factors, including sharply higher automobile insurance premiums, were giving a temporary boost to inflation. But some broadening of price increases at the time indicated that the Canadian economy might have been operating somewhat closer to its level of full capacity than we had thought. There were also signs that expectations of near-term inflation were rising. Given the substantial degree of monetary stimulus in the economy, we decided to withdraw some of that stimulus by raising our key policy interest rate twice, in March and April, by a total of one-half of a percentage point, to 3 1/4 per cent.

With these actions, we expected that inflation would gradually move back towards our target, consistent with the economy operating at full capacity over the medium term. But this outlook changed as a succession of shocks hit the Canadian economy. War in Iraq began towards the end of March, about the same time that SARS became a serious health concern in Canada. In May, one case of mad-cow disease was discovered in Alberta. The bad news continued in the third quarter, with forest fires in the West, a hurricane in the East, and a massive power outage in Ontario. While all of this was unfolding, the Canadian dollar was rising against the U.S. dollar at an unprecedented rate.

Although it was difficult to determine the precise economic impact of each individual event, it was clear that their combined effect would be to slow growth during 2003, so that our economy would be operating further below its full potential by the end of the year than we had expected. In the summer, it also became clear that inflation was falling faster than we had anticipated. Against this rapidly changing backdrop, the Bank lowered its key policy rate in July and September by a total of one-half of a percentage point, returning it to 2 3/4 per cent, where it remained through the end of the year.

Towards the end of 2003, the U.S. dollar weakened further against most major currencies, including the Canadian dollar. The impact of the Canadian dollar's appreciation vis-à-vis the U.S. dollar will continue to be felt in 2004 and beyond.

At the Bank of Canada, we recognize that adjusting to the stronger currency will be one of the most important economic challenges facing Canadians in 2004 and 2005.

Throughout last year's economic challenges, our commitment to keeping inflation low, stable, and predictable continued to guide our actions. At year-end, inflation expectations remained well anchored to our 2 per cent target, indicating that Canadians believe that the Bank will continue to honour this commitment.

In our internal operations last year, we pursued the strategic priorities identified in our medium-term plan. These priorities fell into four broad areas: research and analysis, developing partnerships, security for Canada's bank notes, and organizational effectiveness. Overall, we made significant progress in achieving the plan's first-year goals.

The Ontario power outage, which affected our Ottawa headquarters and Toronto operations, tested our business-continuity plan. We quickly shifted key personnel to our backup facility in Ottawa, which allowed us to support Canada's

most important financial clearing and settlement systems without interruption. The Bank provided extra liquidity to the financial system throughout the outage and during its immediate aftermath, to ensure that the system kept functioning smoothly. Essential services also continued uninterrupted in Toronto. The Bank's business-continuity plan proved effective, although the incident did reveal areas for potential improvement that we are addressing.

Last year also saw progress in our objective to strengthen Canada's financial infrastructure. A new clearing and settlement system for securities, CDSX, began operations. Given the critical role of CDSX in the financial system, it was designated as falling under the Bank's oversight responsibility. And we continued to support the international financial system, through our work in groups such as the Financial Stability Forum, the G-20, and the Bank for International Settlements.

A key focus of our work in 2003 was to fulfill our commitment to supply Canadians with secure bank notes.

We have increased our efforts to deal with the higher incidence of counterfeiting in recent years that has resulted from advances in photo reproduction technology. In 2003, we finalized the designs for the higher-denomination notes in the *Canadian Journey* series, which include sophisticated new security features. The $20, $50, and $100 notes are scheduled to be issued in 2004. We also stepped up our work with retailers to help them spot counterfeits, strengthened our co-operative efforts with law-enforcement agencies, and continued our collaboration with other central banks on measures to deter counterfeiting.

There were a number of key personnel changes at the Bank during 2003. Our Senior Deputy Governor, Malcolm Knight, left to take up the post of General Manager at the Bank for International Settlements, and Deputy Governor Chuck Freedman retired after nearly 30 years of service at the Bank. Deputy Governor Paul Jenkins was named Senior Deputy Governor, and two new Deputy Governors were appointed: David Longworth, formerly an Adviser at the Bank, and Mark Carney, formerly with Goldman Sachs.

Also in 2003, the Bank said goodbye to three long-serving members of its Board of Directors—Paul Massicotte and Raymond Garneau of Quebec and Barbara Stevenson of Prince Edward Island. I thank them for their outstanding contributions. Jean-Guy Desjardins of Quebec and Ronald Keefe of Prince Edward Island were appointed to the Board during 2003, and J. Spencer Lanthier of Ontario was selected as Lead Director to replace Paul Massicotte. I wish to express my appreciation to the Board for their continuing support and wisdom.

This past year certainly had its challenges, but throughout, the Bank kept its commitment to Canadians. You will find the details in the rest of this report. But let me close by saying that the Bank's achievements during 2003 owe much to the hard work, dedication, and professionalism of its staff. I am proud of their efforts and take this opportunity to publicly thank them all.

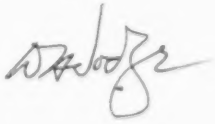

David A. Dodge

ORGANIZATION AND GOVERNANCE

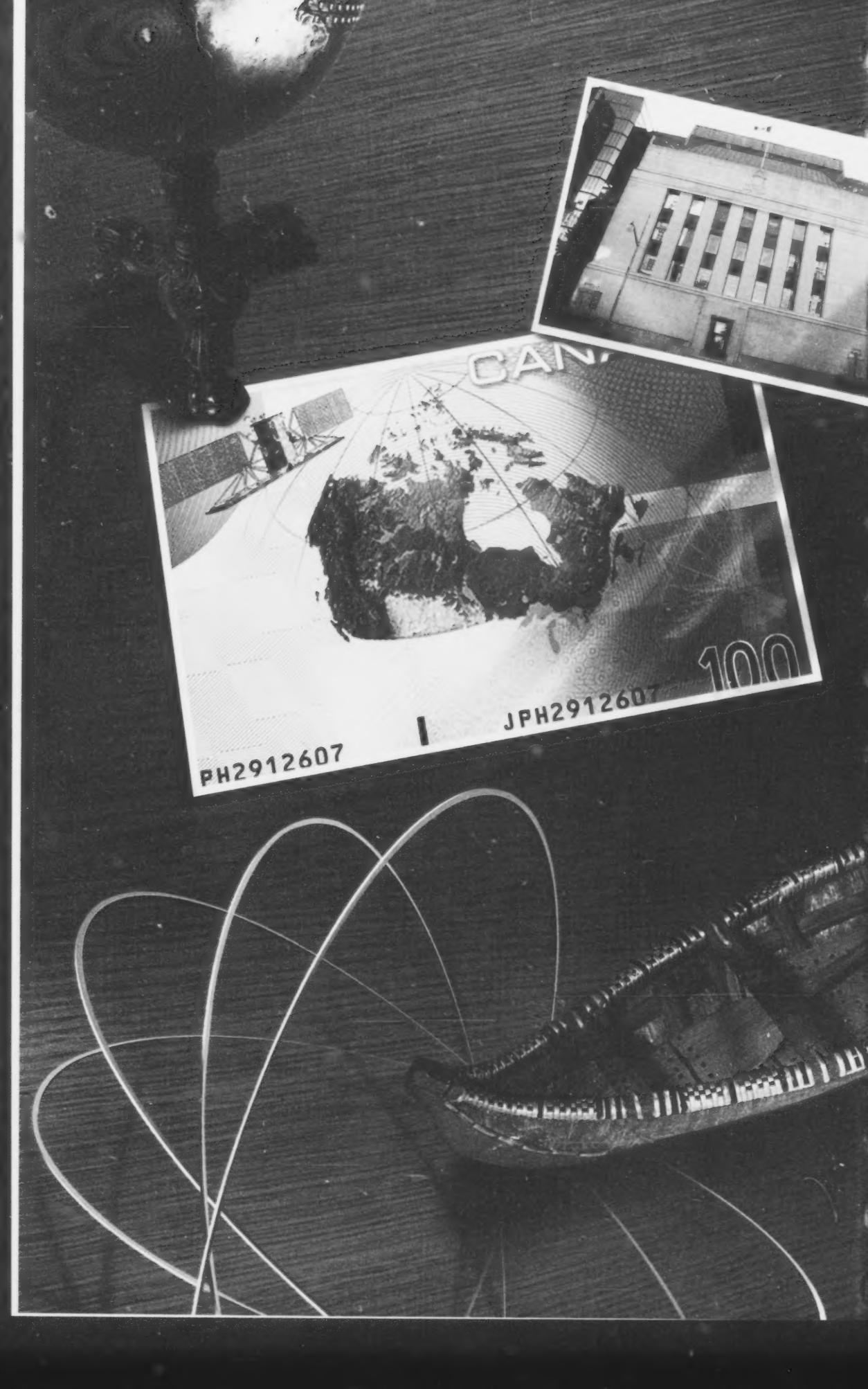
CAN
100
PH2912607
JPH2912607

THE BUSINESS OF THE BANK

As Canada's central bank, the Bank of Canada's responsibilities centre on the goals of low and stable inflation, a safe and secure currency, and stability in the financial system. The Bank is also the Government of Canada's fiscal agent, managing its foreign exchange reserves and the public debt.

A Three-Year Plan: Providing a Medium-Term Focus

The Bank has just completed the first year of an ambitious three-year plan, focused on the goals of advancing leading-edge research, building partnerships with outside organizations and individuals, enhancing the security of Canada's bank notes, and improving the Bank's organizational effectiveness.

During 2003, work continued to focus on attracting and retaining quality staff; improving the tools that staff need for their work and for collaborating with colleagues inside and outside the Bank; promoting knowledge sharing to enhance quality and productivity; and creating a work environment that encourages a diversity of people and ideas.

Highlights of work planned for 2004 include launching new $20, $50, and $100 bank notes; enhancing business-continuity arrangements; and improving the operations and risk management of the government's foreign exchange reserves.

Executive Interchanges

As an illustration of the Bank's commitment to staff development, working collaboratively, and sharing knowledge, two executive staff, Ron Parker and Tiff Macklem, both Advisers to the Governing Council, are currently engaged in exchanges with the federal government. At the same time, James Haley, an executive from the government, is at the Bank on an exchange. In 2004, as announced, Pierre Godin, formerly of the Quebec Securities Commission, will join the Bank on an 18-month assignment.

In addition to the above arrangements, in January 2004, Deputy Governor Mark Carney accepted a special temporary assignment at the Department of Finance as G-7 Deputy to support Canada's and the Bank's interests in international financial matters through the balance of the 2004 Summit cycle.

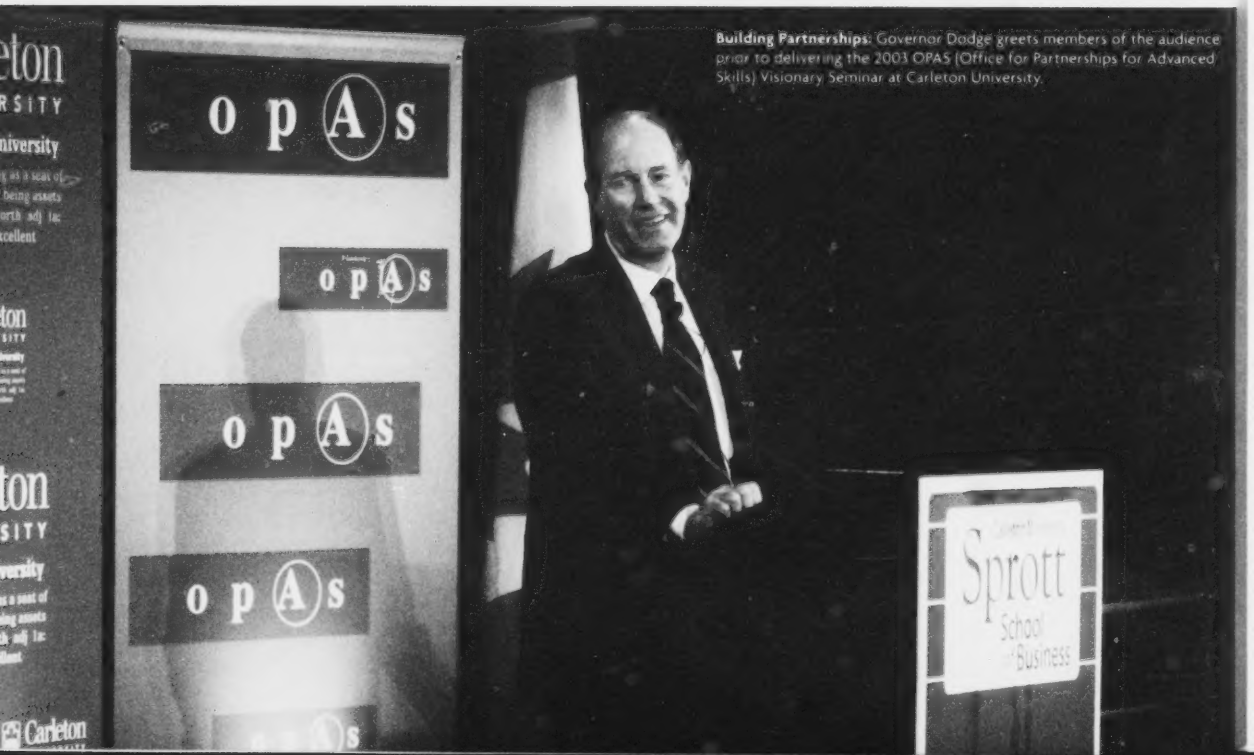

Building Partnerships: Governor Dodge greets members of the audience prior to delivering the 2003 OPAS (Office for Partnerships for Advanced Skills) Visionary Seminar at Carleton University.

Members of the Board's Advisory Group on Currency examine new bank notes with Scientific Adviser Sara Church and Deputy Governor Pierre Duguay.

CORPORATE GOVERNANCE: **PROVIDING LEADERSHIP**

Board of Directors

Under the Bank of Canada Act, the Bank's Board is composed of the Governor, the Senior Deputy Governor, and 12 independent Directors, appointed for three-year terms by the Minister of Finance with approval of the Governor-in-Council. The Deputy Minister of Finance sits on the Board as a non-voting member. The Board exercises its responsibilities for the governance of the Bank mainly in the areas of finance, human resources, and administration. The Governor is responsible for monetary policy and for the other business of the Bank. A more detailed description of the Bank's organization and governance can be found in the new booklet *About the Bank* (also available on our Web site at www.bankofcanada.ca/en/pubs.htm).

Board Stewardship in 2003

In 2003, the Board's responsibilities for succession planning focused on several changes in senior staff. A Special Committee of the Board was established early in the year to search for a candidate to recommend for approval by Governor-in-Council. This followed the resignation of Malcolm Knight, who had served as Senior Deputy Governor since 1999. Mr. Knight accepted the position of General Manager of the Bank for International Settlements in Basel, Switzerland, and the Board noted his important contribution to the effective management of the Bank.

Pension Committee Established

In September 2003, the Board of Directors approved the establishment of a Pension Committee to oversee the administration of the Bank's pension plan, as well as the investment of pension plan assets. The Committee will also be responsible for communication and member relations. The Committee is chaired by the Senior Deputy Governor and reports to the Board semi-annually. Three Directors, as well as three senior officers of the Bank, are also members.

THE BOARD OF **DIRECTORS**

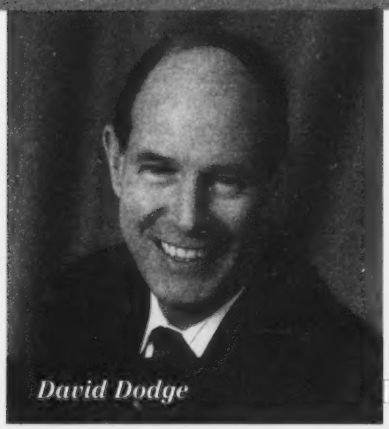

David Dodge
Governor

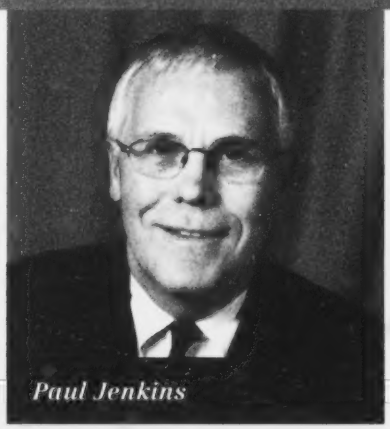

Paul Jenkins
Senior Deputy Governor

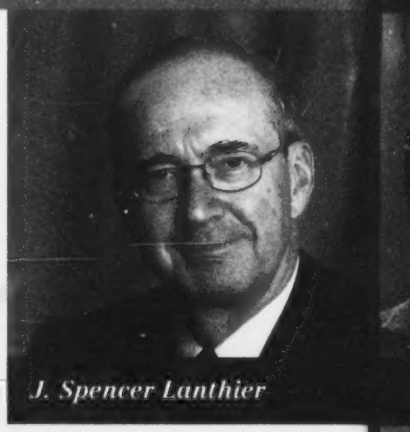

J. Spencer Lanthier
Toronto, Ontario
Appointed in March 2000

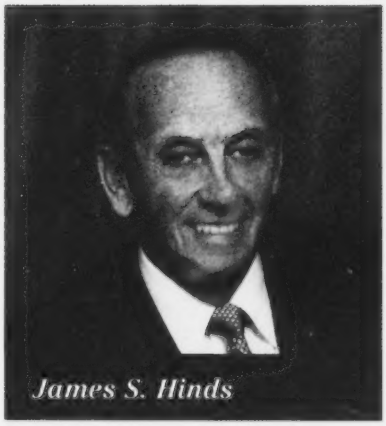

James S. Hinds
Sudbury, Ontario
Appointed in March 1996

Barbara Hislop
Vancouver, British Columbia
Appointed in March 1998

Kit Chan

Jean-Guy Desjardins

Paul Dicks

Daniel F. Gallivan

Ronald J. Keefe

Aldéa Landry

Armin Martens

Kevin Lynch

Kit Chan
Calgary, Alberta
Appointed in April 1999

Jean-Guy Desjardins
Montréal, Quebec
Appointed in March 2003

Paul Dicks
St. John's, Newfoundland and Labrador
Appointed in December 2002

Daniel F. Gallivan
Halifax, Nova Scotia
Appointed in August 2000

Ronald J. Keefe
Charlottetown, Prince Edward Island
Appointed in October 2003

Aldéa Landry
Moncton, New Brunswick
Appointed in March 1996

Armin Martens
East St. Paul, Manitoba
Appointed in December 2002

Kevin Lynch
Deputy Minister of Finance
Member *Ex officio*

Note: Barbara Stevenson served on the Board in 2003 until the appointment of Mr. Keefe in October.

Two positions were vacant on 31 December 2003.

Kit Chan

Jean-Guy Desjardins

Paul Dicks

Daniel F. Gallivan

Ronald J. Keefe

Aldéa Landry

Armin Martens

Kevin Lynch

Kit Chan
Calgary, Alberta
Appointed in April 1999

Jean-Guy Desjardins
Montréal, Quebec
Appointed in March 2003

Paul Dicks
St. John's, Newfoundland and Labrador
Appointed in December 2002

Daniel F. Gallivan
Halifax, Nova Scotia
Appointed in August 2000

Ronald J. Keefe
Charlottetown, Prince Edward Island
Appointed in October 2003

Aldéa Landry
Moncton, New Brunswick
Appointed in March 1996

Armin Martens
East St. Paul, Manitoba
Appointed in December 2002

Kevin Lynch
Deputy Minister of Finance
Member *Ex officio*

Note: Barbara Stevenson served on the Board in 2003 until the appointment of Mr. Keefe in October.

Two positions were vacant on 31 December 2003.

David Dodge

Governor

Paul Jenkins

Senior Deputy Governor

J. Spencer Lanthier

Lead Director; Chair, Audit Committee, Corporate Governance Committee, and Advis Group on Currency; and Member, Executive Committee

Chartered Accountant

- Member, Board of Directors, TSX Group Inc.
- Member, Board of Directors, Gerdau AmeriSteel I
- Member, Board of Directors, Ellis-Don Inc.
- Member, Board of Directors, Intertape Polymer Group Inc.
- Member, Board of Directors, TorStar Corporation
- Member, Board of Directors, BCE Emergis Inc.
- Member, Board of Directors, Zarlink Semiconductor Inc.
- Member, Board of Directors, RoyNat Canadian Diversified Fund Inc.

James S. Hinds

Member, Audit Committee, Human Resources and Compensation Committee, and Pension Committee

Lawyer

- Partner, Hinds and Sinclair

Barbara Hislop

Member, Executive Committee, Corporate Governance Committee, and Human Resources and Compensation Committee

- Board Member and Officer, Canfor Corporation
- President and CEO, Genus Resource Management Technologies Inc.
- Member, Board of Directors, Forintek Canada Corporation
- Member, Board of Directors, Hudson's Bay Company

Kit Chan

Member, Human Resources and Compensation Committee and Advisory Group on Currency

- Principal, KBC Enterprises Ltd.
- Member, Board of Directors, CV Technologies Inc.
- President, Canada Education Inc.
- Partner, Good Earth Art
- Member, Cabinet/Board United Way of Calgary and Area

Paul Dicks

Member, Human Resources and Compensation Committee and Pension Committee

Lawyer

- Chairman, Newfoundland and Labrador Hydro
- Chairman, Churchill Falls (Labrador) Corporation Ltd.
- Chairman, Lower Churchill Development Corporation Ltd.
- Chairman, Gull Island Power Company Ltd.
- Member, Provincial Board of Directors and National Governance Committee of Junior Achievement of Canada

Ronald J. Keefe

Member, Audit Committee

Lawyer/Chartered Accountant

- Partner, Stewart McKelvey Stirling Scales
- President and CEO, Diagnostic Chemicals Ltd.
- President, Communities 13 Inc.
- Director, Spell Read P.A.T. Learning Systems Inc.
- Director, M.F. Schurman Company Limited
- Director, MPM Corporation and subsidiaries

Armin Martens

Member, Audit Committee and Advisory Group on Currency

Professional Engineer

- President and Chief Executive Officer, Marwest Development Corporation
- Director and Officer, Marwest Group of Companies
- Director (Past President), German-Canadian Congress

Jean-Guy Desjardins

Member, Pension Committee and Advisory Group on Currency

- President and Chief Executive Officer, Centria Inc.
- Member, Board of Directors, Gaz Métro
- Member, Board of Directors, Mega Bloks
- Member, Board of Directors, Société de services financiers Fonds FMOQ inc.
- Member, Board of Directors, HEC Montréal
- Member, Board of Directors, Institut de recherches cliniques de Montréal Foundation
- Member, Board of Directors, Montreal Museum of Fine Arts
- Member, Board of Directors, Les Grands Ballets Canadiens de Montréal
- Co-President, Major Donors Division, Centraide of Greater Montreal
- Member, Board of Trustees, Canadian Centre for Architecture
- Member, Board of Trustees, Montreal Museum of Fine Arts Foundation

Daniel F. Gallivan

Chair, Human Resources and Compensation Committee; and Member, Executive Committee, Corporate Governance Committee, Audit Committee, and Advisory Group on Currency

Lawyer

- Managing Partner, Cox Hanson O'Reilly Matheson
- Director, Ombudsmen for Banking Services and Investments
- Director, ASCO Canada Ltd.
- Secretary, NovaScotian Crystal Limited
- Director, Nova Scotia Sports Hall of Fame
- Member, Accounting Standards Oversight Council

Aldéa Landry

Chair, Planning and Budget Committee and Nominating Committee (Fellowship Program); and Member, Executive Committee and Corporate Governance Committee

Lawyer

- President, Landal Inc.
- Member, Board of Directors, Nexfor Inc.
- Member, Board of Directors, The Shaw Group Limited
- Member of the Advisory Board, Oxford Frozen Foods Limited
- Chair, TVA National Advisory Group (National Television Network)
- Member, Board of Directors, Beausejour Medical Research Institute
- Chair, Board of Directors, Atlantic ECONOMUSEUM® Corporation

Kevin Lynch

Deputy Minister of Finance

Ex officio

- Member, Executive Committee

GOVERNING COUNCIL: The Governing Council takes responsibility for monetary policy and for decisions concerning financial systems.

(From left to right)

MARK CARNEY
Deputy Governor

DAVID DODGE
Governor

PAUL JENKINS
Senior Deputy Governor

PIERRE DUGUAY
Deputy Governor

SHERYL KENNEDY
Deputy Governor

DAVID LONGWORTH
Deputy Governor

In early April, Deputy Governor Paul Jenkins was appointed Senior Deputy Governor. This appointment, together with the retirement of another Deputy Governor, Charles Freedman, after almost 30 years of service, led to the Board's appointment of two new Deputy Governors: David Longworth, an Adviser to the Governing Council with 29 years of experience at the Bank, and Mark Carney, recruited from the private sector firm of Goldman Sachs.

The Board's oversight of financial matters and risk management included their support for changes that created a separate department for Financial Services, as well as a Financial Risk Office to monitor the Bank's activities as fiscal agent.

Although the Board is not responsible for the conduct of monetary policy, its broad oversight responsibility includes monitoring the effectiveness of the process for monetary policy formulation. To gain perspective on the Bank's work, the Directors met in private session with the Special Adviser, Andrew Spence, a financial markets expert, who worked with the Bank's management for a one-year period ending in August 2003.

Board Governance Practices

The Board incorporates best governance practices and works to ensure that all its members are provided with information on current issues in corporate governance. The new Directors appointed in 2003 received an in-depth orientation to familiarize them with the Bank and with their governance responsibilities. A new Lead Director, Mr. Spencer Lanthier, was also appointed.

The Board currently has six standing committees and one advisory group to more thoroughly assess issues brought before it for consultation or decision.

- Executive Committee
- Corporate Governance Committee
- Human Resources and Compensation Committee
- Audit Committee
- Planning and Budget Committee
- Pension Committee
- Advisory Group on Currency

Freedman Festschrift

A conference was organized as a special tribute to acknowledge the contribution of Deputy Governor Charles Freedman to research in the field of central banking and monetary policy. The Freedman Festschrift attracted wide international participation from the academic world and from other central banks. A collection of the papers presented at the Festschrift will be published later in 2004.

Bill White, Bank for International Settlements (top) and Charles Freedman address the conference.

In early April, Deputy Governor Paul Jenkins was appointed Senior Deputy Governor. This appointment, together with the retirement of another Deputy Governor, Charles Freedman, after almost 30 years of service, led to the Board's appointment of two new Deputy Governors: David Longworth, an Adviser to the Governing Council with 29 years of experience at the Bank, and Mark Carney, recruited from the private sector firm of Goldman Sachs.

The Board's oversight of financial matters and risk management included their support for changes that created a separate department for Financial Services, as well as a Financial Risk Office to monitor the Bank's activities as fiscal agent.

Although the Board is not responsible for the conduct of monetary policy, its broad oversight responsibility includes monitoring the effectiveness of the process for monetary policy formulation. To gain perspective on the Bank's work, the Directors met in private session with the Special Adviser, Andrew Spence, a financial markets expert, who worked with the Bank's management for a one-year period ending in August 2003.

Board Governance Practices

The Board incorporates best governance practices and works to ensure that all its members are provided with information on current issues in corporate governance. The new Directors appointed in 2003 received an in-depth orientation to familiarize them with the Bank and with their governance responsibilities. A new Lead Director, Mr. Spencer Lanthier, was also appointed.

The Board currently has six standing committees and one advisory group to more thoroughly assess issues brought before it for consultation or decision.

- Executive Committee
- Corporate Governance Committee
- Human Resources and Compensation Committee
- Audit Committee
- Planning and Budget Committee
- Pension Committee
- Advisory Group on Currency

Freedman Festschrift

A conference was organized as a special tribute to acknowledge the contribution of Deputy Governor Charles Freedman to research in the field of central banking and monetary policy. The Freedman Festschrift attracted wide international participation from the academic world and from other central banks. A collection of the papers presented at the Festschrift will be published later in 2004.

Bill White, Bank for International Settlements (top) and Charles Freedman address the conference.

Executive Management Committee (left to right) Standing: David Dodge, Governor; Mark Jewett, General Counsel/Corporate Secretary; Sheila Vokey, Chief, Financial Services Department; Mark Carney, Deputy Governor; Sheryl Kennedy, Deputy Governor; Paul Jenkins, Senior Deputy Governor. Sitting: Janet Cosier, Adviser on Strategic Planning and Risk Management; Pierre Duguay, Deputy Governor; David Longworth, Deputy Governor; Sheila Niven, Chief, Corporate Services Department. The Executive Management Committee is responsible for matters related to the strategic direction and management of the Bank.

Through these committees, the Board provided guidance on a number of issues in 2003, including the implementation of a new strategy on bank notes, a review of the expenditure-authority framework and related procurement policy, a new governance structure for the pension plan, and input to the plan for a new service-delivery structure for human resources. The Board reviewed the terms of reference of all its committees in 2003 to ensure that they reflected current best practices.

To ensure that independent Directors can candidly exchange their views, the Lead Director chairs private sessions at each Board meeting. In 2003, the Board continued the annual practice of setting aside time to review and discuss its own stewardship to ensure that best practices of corporate governance are achieved.

Directors are paid according to a fee structure recommended by the government and approved by Order-in-Council. For 2003, the total remuneration to independent Directors was $251,700.

BANK OF CANADA REGIONAL OFFICES

Regional Offices

Over the past year, the Bank's regional offices increased their economic research and analysis capabilities and strengthened their role in education on counterfeit awareness. For example, regional staff delivered 650 training sessions to more than 16,000 people in retail businesses and financial institutions on the security features of bank notes. Regional staff interviewed 400 businesses about current and prospective economic conditions and conducted a special survey of pricing decisions among 170 firms. They also delivered 57 speeches and presentations. These offices are located in Halifax, Montréal, Toronto, Calgary, and Vancouver. The Bank also has financial markets representatives in Toronto, Montréal, and New York City.

AN ACCOUNT
OF OUR
STEWARDSHIP

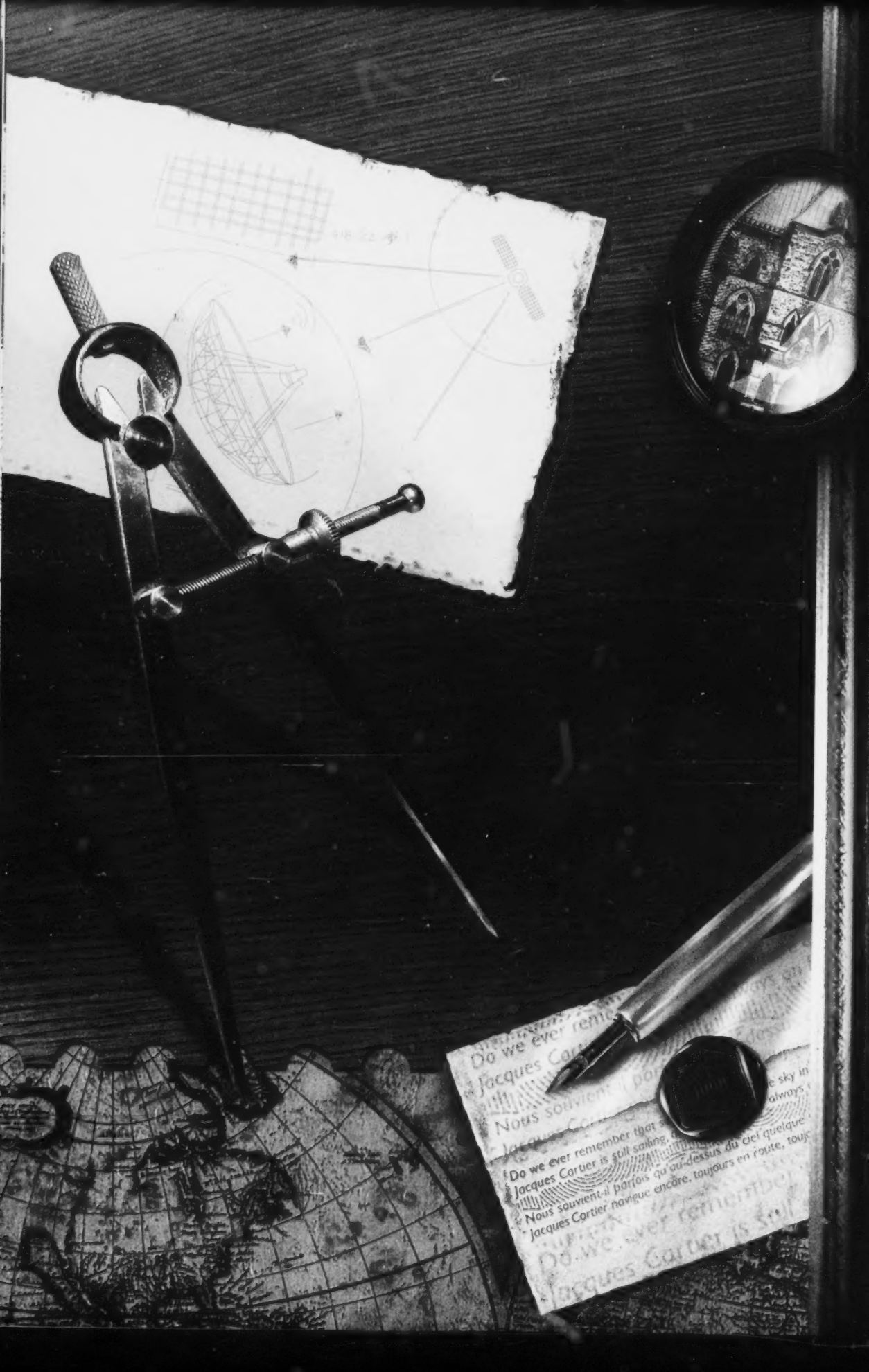
Do we ever remember that
Jacques Cartier is still sailing,
Nous souvient-il parfois qu'au-dessus du ciel quelque
Jacques Cartier navigue encore, toujours en route, touj

MONETARY POLICY

"The Canadian economy proved exceptionally resilient in the face of the global downturn and is well-positioned to cope with the recent challenges. . . . This performance owes much to the skillful implementation of the authorities' monetary and fiscal policy framework, as well as the structural reforms introduced since the early 1990s."

2004 Article IV Consultation with Canada, Statement of the IMF Mission (19 November 2003)

The Bank of Canada's monetary policy contributes to good economic performance and a rising standard of living by keeping inflation low, stable, and predictable. The centrepiece of the monetary policy framework is an inflation-control target range for the consumer price index (CPI). By aiming to keep inflation at the 2 per cent midpoint of this 1 to 3 per cent range, monetary policy minimizes the distortions caused by inflation and contributes to greater stability in economic activity.

Meeting the Inflation Target

The major policy challenge that the Bank faced in the first few months of 2003 was a high and rising inflation rate, coupled with concerns that demand for Canadian products might rise above the production capacity of our economy as the global recovery picked up. The Bank's measure of core CPI inflation, which had risen sharply towards the end of 2002, remained close to the top of the Bank's target range through the first quarter of 2003, averaging 3.1 per cent. Although this largely reflected the one-time influence of higher insurance premiums and other special factors, there were also signs that strong domestic demand in some sectors was pressing against capacity. Meanwhile, total CPI inflation had climbed to 4.5 per cent under the influence of further increases in the world prices of oil and

natural gas. In view of this and other evidence of broadening price pressures, the Bank raised its target overnight interest rate by 50 basis points in two steps in March and in April, bringing the overnight rate to 3.25 per cent.

In the second and third quarters of 2003, the Canadian economy was hit by a number of unusual shocks, including the outbreak of severe acute respiratory syndrome (SARS) in Toronto; the discovery of an isolated case of bovine spongiform encephalopathy (BSE) in Alberta; an electrical blackout in Ontario; and, most importantly, for the economy as a whole, a sharp appreciation of the Canadian dollar. The resulting weakness in aggregate demand, combined with some pass-through to prices from the stronger Canadian dollar and downward price pressures associated with the unwinding of excess inventories and the reversal of temporary factors, caused both the core and total CPI to return to the 2 per cent midpoint of the target range much earlier than expected. With increased excess capacity in the economy, a somewhat weaker near-term economic outlook, and an unexpectedly rapid decline in inflation, the Bank decided to cut the target overnight rate by 25 basis points in July and again in September, returning the target rate to 2.75 per cent.

Both core and total CPI inflation continued to ease through the late summer and early autumn, reaching lows of 1.5 per cent and 1.6 per cent, respectively, before moving up towards year-end. By December, total CPI inflation had temporarily returned to 2 per cent, while core CPI inflation had risen to 2.2 per cent, reflecting special factors in December 2002. The Bank expects these rates to fall significantly below 2 per cent in the first quarter of 2004.

Working in Partnership with Other Researchers

Research staff in all the Bank's analytic departments have been very active, presenting their findings at academic and policy conferences around the world and working in partnership with researchers at other institutions. In 2003, Bank research staff participated in some 205 academic and policy workshops, conferences, and seminars; worked jointly with 31 external research partners; and hosted 25 lectures. In addition to its annual research conference, the Bank also hosted three workshops involving outside experts and practitioners—one on global economic modelling, a second on stochastic dynamic general-equilibrium models, and a third on financial innovation. A listing of the Bank's economic research appears in the annual *Bank of Canada Publications Catalogue*.

Consumer Price Index
Year-over-year percentage change

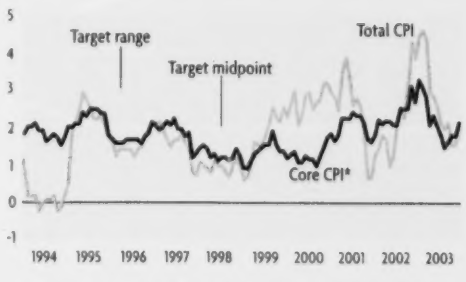

* CPI excluding the eight most volatile components and the effect of changes in indirect taxes on the remaining components

Assessing Domestic and International Developments

Monetary policy decisions are based on a wide range of information and analysis. As a trading nation, Canada is particularly affected by developments beyond its borders, especially those in the United States. In 2003, the most important of these were the timing and strength of the U.S. economic recovery, the large imbalances that emerged in the global trading system, and the major realignment of currency values that they seemed to have triggered. Assessments of international developments and prospects draw on staff analysis, on forecasts by the International Monetary Fund (IMF) and the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), and on information exchanged at a host of international meetings in which the Bank of Canada regularly participates.

The implications of international and domestic developments for the Canadian economy are considered from many perspectives. Using a model of the Canadian economy, staff prepare a baseline economic projection, as well as risk analyses around this forecast. This is supplemented with more detailed sectoral and structural analysis and information obtained from monetary and credit aggregates, credit availability, interest rate spreads, and the interest rate expectations of financial market participants. Staff working out of the Bank's five regional offices also conduct quarterly surveys, which provide insights into the outlook and planning of businesses. Plans are underway to release the results of these surveys beginning in 2004.

Bank of Canada's Fellowship Program

In September 2002, the Bank launched a Fellowship Program designed to encourage leading-edge research and to develop expertise in Canada in the fields of macroeconomics, monetary economics, international finance, and the economics of financial markets and institutions (including issues related to financial stability). Successful candidates receive an annual stipend for a renewable five-year period, as well as additional funds for research assistance and related expenses.

The first two fellowships were awarded in February 2003 to Professor Michael Devereux (an international economist teaching at the University of British Columbia) and Professor Shouyong Shi (a monetary theory economist teaching at the University of Toronto). Both recipients are internationally recognized researchers with exceptional track records. A third Fellowship will be awarded early in 2004.

Assessing Domestic and International Developments

Monetary policy decisions are based on a wide range of information and analysis. As a trading nation, Canada is particularly affected by developments beyond its borders, especially those in the United States. In 2003, the most important of these were the timing and strength of the U.S. economic recovery, the large imbalances that emerged in the global trading system, and the major realignment of currency values that they seemed to have triggered. Assessments of international developments and prospects draw on staff analysis, on forecasts by the International Monetary Fund (IMF) and the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), and on information exchanged at a host of international meetings in which the Bank of Canada regularly participates.

The implications of international and domestic developments for the Canadian economy are considered from many perspectives. Using a model of the Canadian economy, staff prepare a baseline economic projection, as well as risk analyses around this forecast. This is supplemented with more detailed sectoral and structural analysis and information obtained from monetary and credit aggregates, credit availability, interest rate spreads, and the interest rate expectations of financial market participants. Staff working out of the Bank's five regional offices also conduct quarterly surveys, which provide insights into the outlook and planning of businesses. Plans are underway to release the results of these surveys beginning in 2004.

Bank of Canada's Fellowship Program

In September 2002, the Bank launched a Fellowship Program designed to encourage leading-edge research and to develop expertise in Canada in the fields of macroeconomics, monetary economics, international finance, and the economics of financial markets and institutions (including issues related to financial stability). Successful candidates receive an annual stipend for a renewable five-year period, as well as additional funds for research assistance and related expenses.

The first two fellowships were awarded in February 2003 to Professor Michael Devereux (an international economist teaching at the University of British Columbia) and Professor Shouyong Shi (a monetary theory economist teaching at the University of Toronto). Both recipients are internationally recognized researchers with exceptional track records. A third Fellowship will be awarded early in 2004.

Carrying Out Longer-Range Research

Research that seeks to improve our understanding of the economy and, at the same time, explores the implications of alternative policies is central to the design and effective implementation of the monetary policy framework. Consistent with the Bank's 2002 medium-term plan, greater attention is being given to broadening our research and analytical activities on structural and sectoral issues, as well as to establishing research partnerships with outside institutions and individuals.

In 2003, the Bank's research focused on the following areas: development of new models for policy analysis and for projections of U.S. and Canadian economic activity; examination of the leading-indicator properties of asset prices and credit markets for future output growth and inflation; and investigation of several structural issues, such as the changing nature of the pass-through from exchange rate movements into final goods prices, and how firms set prices for the goods and services they sell. The research program is available on the Bank's Web site at www.bankofcanada.ca.

Operating Expenses

The Bank spent $54.6 million in 2003, or approximately 20 per cent of its total operating expenses, on formulating, implementing, and communicating monetary policy, compared with $51.1 million in 2002. The bulk of this increase is a result of actuarially determined accounting expenses associated with deferred employee benefit plans sponsored by the Bank, which affect all functions of the Bank.

Monetary Policy Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

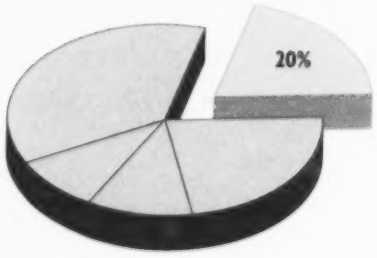

Inspecting the new $100 note

CURRENCY

The Bank of Canada is responsible for providing Canadians with secure bank notes that can be used with confidence. In recent years, this confidence has been threatened by the rise in counterfeiting made possible by the proliferation of technologically advanced equipment, available at affordable prices.

The Bank has responded to this threat by developing a three-pronged strategy encompassing security, communication, and compliance (deterrence and enforcement). Significant progress was made in all three areas in 2003—three high-denomination

notes in the *Canadian Journey* series, which incorporate state-of-the-art security features, were prepared for issue; counterfeit-detection training activities with retailers and other groups were expanded; and information networks were established with Crown prosecutors. At the same time, however, the incidence of counterfeiting reached new proportions, underlining the importance of the Bank's actions.

Incidence of Counterfeiting

The value of counterfeit notes detected in circulation rose to $12.7 million (443,000 notes) in 2003, from $4.9 million (208,000 notes) in 2002. The $10 and $20 denominations were the most frequently counterfeited. The number of fraudulent $10 notes was particularly high in proportion to the volume of genuine notes in circulation. There was also a marked increase in counterfeit $50 notes.

Value of Counterfeit Bank Notes Found in Circulation

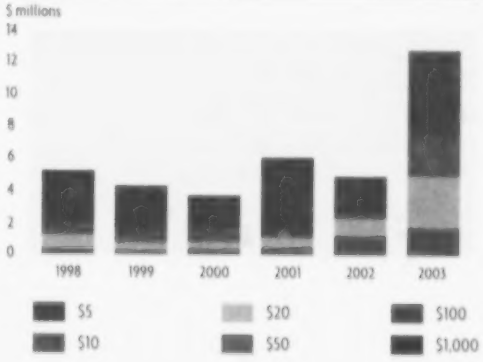

Number of Counterfeit Bank Notes Found in Circulation

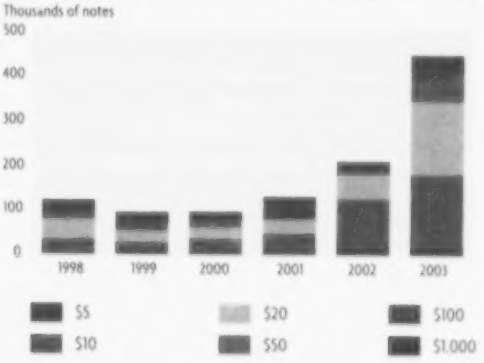

Legal Tender

The Bank is often asked why bank notes are called "legal tender" if merchants may refuse them.

The term "legal tender" describes the money approved for paying debts or settling commercial transactions. This does not compel anyone to accept that form of payment. The method of payment used in a transaction is a matter of private agreement between the parties involved.

In Canada, legal tender consists of coins issued by the Royal Canadian Mint and bank notes issued by the Bank of Canada. The Bank of Canada Act gives the Bank the sole authority to issue bank notes for circulation in Canada.

Enhancing Bank Note Security

The Bank has significantly increased its efforts to enhance bank note security in the past two years. It fundamentally reassessed the various security elements used on bank notes and selected new and sophisticated features for incorporation into the three high-denomination notes ($20, $50, and $100) of the *Canadian Journey* series. The Bank expects to issue all three notes in 2004.

New Security Features on the $100 Note

1 Holographic stripe

As the angle of the note changes, brightly coloured numerals (100) and maple leaves "move" within this shiny metallic stripe on the front of the note. Colours shift from gold to green to blue and other hues.

2 Watermarked portrait

Watermarks are part of the paper itself and can be seen from both sides of the note. When the note is held up to the light, a small, ghost-like image of the portrait is revealed, along with a small number 100.

3 See-through number

Irregular marks printed on the front and the back of the note, between the watermark and the large numeral, form a complete and perfect number 100 when the note is held up to the light.

4 Windowed colour-shifting thread

A continuous, solid vertical line appears on the right-hand side on the front of the note when it is held up to the light. From the back, this security feature looks like a series of exposed metallic dashes that shift from gold to green when the note is tilted.

Web site: www.bankofcanada.ca/en/banknotes

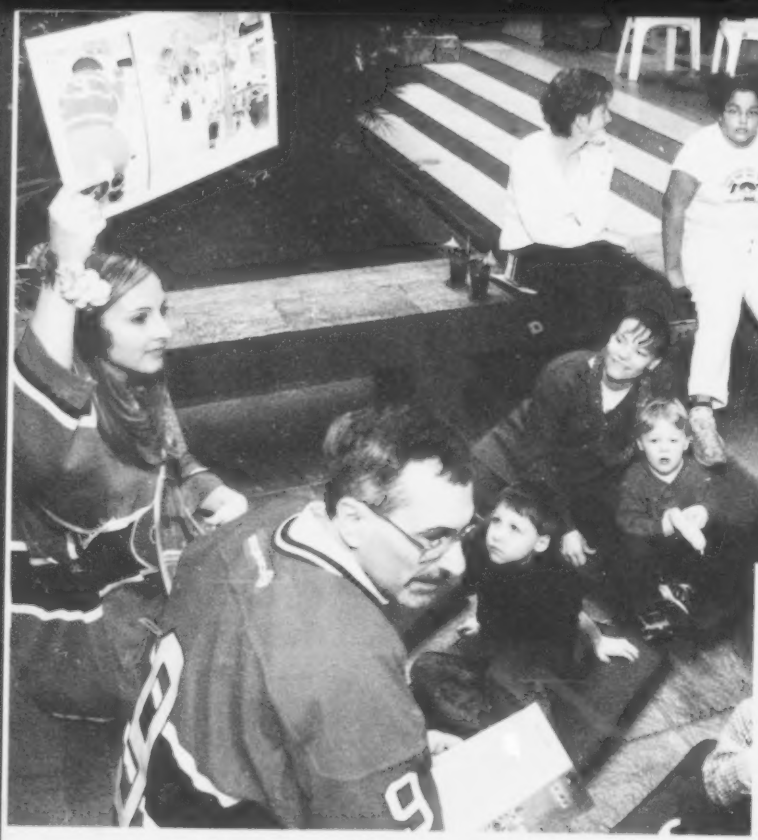

(Top) Governor Dodge and Deputy Governor Pierre Duguay entertain children with a reading of Roch Carrier's *The Hockey Sweater* on Christmas Eve. (Right) Children enjoy the "Count Your Pennies" exhibit at the Bank's Currency Museum.

The new $100 note, with its theme of Exploration and Innovation, was unveiled in a ceremony in Halifax on 28 January 2004. Same-day media briefings were also held at each of the Bank's regional offices. The new $100 note will be issued on 17 March 2004. Unveiling the note prior to its introduction into circulation gave the Bank an opportunity to familiarize law-enforcement agencies, retailers, and financial institutions with the new, easy-to-recognize security features (see box on page 31).

Research carried out in 2002 confirmed that the public has less difficulty recognizing the security features and verifying the authenticity of bank notes that are in good condition. The Bank therefore developed new standards and, in 2003, began to improve the quality of notes in circulation. Worn notes are now replaced sooner, and a larger quantity of notes is being destroyed. This initiative is particularly important for the $5, $10, and $20 notes, which circulate most heavily.

As an international threat, counterfeiting demands a coordinated international response. The Bank collaborates regularly with other central banks on initiatives related to all aspects of bank note issuance (see box on Pacific Rim Conference, page 34). The Bank is also a member of the Central Bank Counterfeit Deterrence Group, established in 1993 by the governors of the G-10 central banks. The group's main task has been the development of a system that prevents the copying of bank notes by personal computers and digital-imaging tools. The system does not track the use of a personal computer, and consumers should not notice any difference in the performance of products equipped with this technology. Deployment of this system continued in 2003 with its voluntary adoption by several leading manufacturers of personal computer hardware and software.

Informing the Public

A marked increase in counterfeit $100 notes in 2001 led some retailers to refuse high-denomination bank notes. The Bank is concerned about the impact such refusals may have on public confidence in our currency's integrity and intensified its efforts to improve the ability of retailers to identify counterfeit notes.

The Bank has also conducted quarterly surveys of the incidence of bank note verification and outright non-acceptance among retail establishments. These are among the first such surveys ever undertaken by a central bank. The results indicate that, on average in 2003, the $100 note was accepted by 95 per cent of businesses and checked by 59 per cent, although the results vary by region. Both figures are up about 5 percentage points from the first survey in 2002, which represents a notable improvement.

The Bank is using these survey results to be more proactive in its dealings with retail organizations. It has successfully convinced some retailers that both their interests and those of their customers are better served when they check bank notes rather than refusing some denominations, and that notes can be checked quickly and reliably. Consequently, several large national retail and fast-food restaurant chains have rescinded their policy of refusing high-denomination notes.

Much of the Bank's information effort is aimed at community outreach programs delivered by representatives from the Bank's five regional offices. Counterfeit-awareness programs, such as "Don't Pass the Buck" workshops initiated in Calgary in collaboration with the local community, have been held in cities and towns across the country, often with the participation of local police forces, chambers of commerce, business associations, and private industry.

Currency Museum

The Currency Museum, which is housed in the Bank's head office in Ottawa, plays a vital role in educating the public, especially younger audiences, about the role and historical importance of money—bank notes, coins, and other objects. An interactive exhibit, "Count Your Pennies," was developed in 2003 to illustrate the cost of shopping during the first half of the 20th century. A new school program called "Inflation Busters" uses a series of interactive games, simulations, and discussions to teach students about the causes and effects of inflation, and how the Bank of Canada uses monetary policy to keep inflation low and stable. The program received an Award for Outstanding Achievement in the education-programming category from the Canadian Museums Association.

During the year, the Museum welcomed close to 30,000 visitors. Another 3,400 visitors viewed the travelling exhibit "The Colour of Your Money" in other regions of the country.

On average, over the last four months of the year, about 32,000 pages were viewed monthly on the Museum's Web site (www.currencymuseum.ca).

Bonnie Schwab, Chief, Department of Banking Operations, is presented with the gavel at the opening of the XVI Pacific Rim Banknote Printers' Conference hosted by the Bank. Nopporn Pramojaney, Managing Director of the Bank of Thailand's Note Printing Works and chair of the previous conference, looks on.

Pacific Rim: International Collaboration

In partnership with its two printers, Canadian Bank Note Company Limited and BA International Inc., the Bank hosted the XVI Pacific Rim Banknote Printers' Conference (PRBPC) in Banff, Alberta, in September 2003.

This biennial event fosters the exchange of information between member countries on bank note design, production, distribution, and security. At the 2003 conference, multinational technical working groups reported on joint research on intaglio plate-making, automatic bank note inspection, bank note distribution practices, and digital counterfeiting.

The Bank of Canada is one of the founding members of the PRBPC and had last hosted the conference in 1977. The XVI conference attracted 73 participants from 15 member and 4 observer nations who contributed actively to the sharing of ideas and expertise that meetings such as the PRBPC promote.

Promoting Compliance

The Bank works closely with law-enforcement agencies and prosecutors to help them appreciate the seriousness of counterfeiting as a crime. In 2003, the Bank expanded its relationship with key contacts among police forces and developed a Victim Impact Statement detailing the economic and social costs associated with counterfeiting. A national network was established by the RCMP to improve the tracking of counterfeiting incidents and deterrence measures in all regions of the country. An information network for federal, provincial, and territorial Crown prosecutors was also created.

The Bank has established a Law-Enforcement Award of Excellence that will be presented annually to a police officer who demonstrates outstanding commitment and initiative in counterfeit prevention and enforcement. The first award will be presented at the Canadian Association of Chiefs of Police 2004 Annual Conference in Vancouver.

Reproduction of Bank Note Images

The reproduction of bank note images is protected by the Criminal Code of Canada and the Copyright Act. This federal legislation empowers the Bank to authorize reproductions that it deems appropriate.

In consultation with the Canadian advertising industry and law-enforcement agencies, the Bank has developed a policy requiring that anyone wishing to reproduce bank note images first obtain the Bank's written permission. The Bank will ordinarily consent to the reproduction of bank note images if there is no risk that this could lead to counterfeiting activities.

The Bank's policy is posted on its Web site (www.bankofcanada.ca/en/banknotes/legislation/repro.html).

Operating Expenses

Operating expenses for the currency function in 2003 were $101.9 million, about 37 per cent of the Bank's total operating expenses. This represents an increase of $23.1 million from 2002.

Much of this rise relates to the production of bank notes to meet higher quality standards for circulating notes and to build up inventories prior to the launch of the new high-denomination notes. The increase also reflects the expansion of communications initiatives to deter counterfeiting, as well as the development of improved security features.

Currency Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

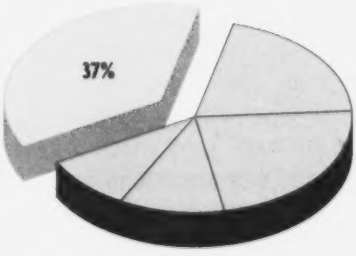

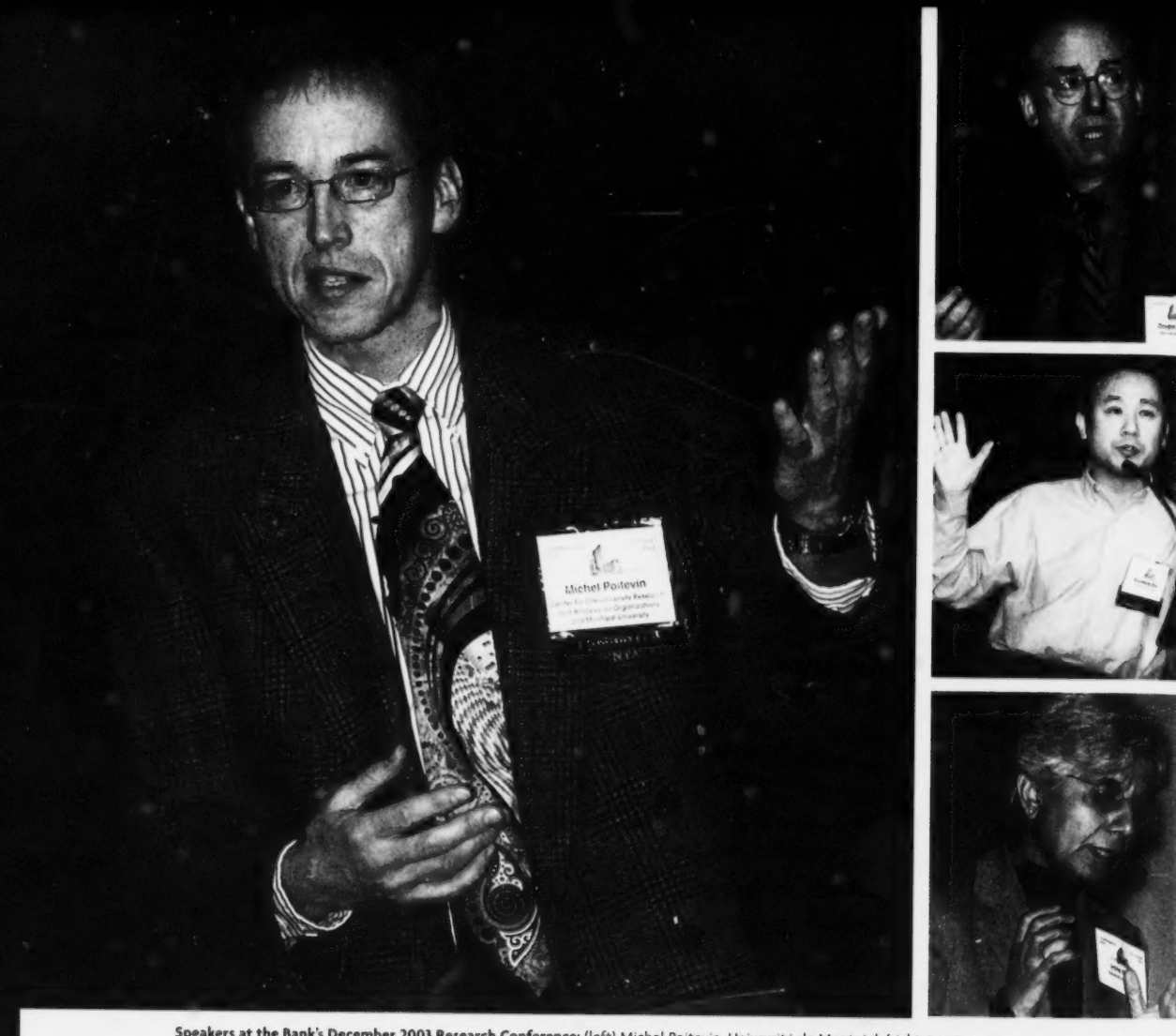

Speakers at the Bank's December 2003 Research Conference: (left) Michel Poitevin, Université de Montréal; (right, top to bottom) Douglas Gale, New York University; Xiaodong Zhu, University of Toronto; Usha Mittoo, University of Manitoba

FINANCIAL SYSTEM

The safe and efficient operation of financial institutions, markets, and clearing and settlement systems is crucial to economic activity, both in Canada and abroad.

As part of its commitment to Canadians, the Bank undertakes various activities to promote the efficiency, safety, and soundness of the financial system.

Controlling Risk in Clearing and Settlement Systems

The Bank is responsible for the oversight of key clearing and settlement systems. Its objective is to be satisfied that the risk-control mechanisms in these systems virtually eliminate the possibility that a disruption in their operation could have severe repercussions across the financial system and the economy as a whole.

Over the past five years, Canada has made significant progress in developing state-of-the-art clearing and settlement systems. During 2003, this trend continued as a new securities clearing and settlement system called CDSX began full operations. This system, which is owned and operated by The Canadian Depository for Securities Ltd. (CDS), brings together the operations of the Debt Clearing Service and the Securities Settlement Service. Almost all debt and equity trades in Canada now settle through CDSX. CDSX meets or exceeds international standards for the safe and efficient operation of such systems and is one of the most advanced securities clearing and settlement systems in the world. In March 2003, this critical system was designated under the Payment Clearing and Settlement Act, which brought it under the formal oversight of the Bank.

Activity at the CLS (Continuous Linked Settlement) Bank, which began operations in 2002, continues to grow rapidly. Designed to practically eliminate the risk associated with the settlement of foreign exchange trades, in September 2003 the CLS Bank added four new currencies to the seven already eligible for settlement in the system. A number of new banks also joined the system during 2003. The CLS Bank is currently estimated to settle about 40 per cent of the world's foreign exchange trades and is quickly becoming "best practice" in the settlement of such trades. The Bank oversees the management of the risks associated with the settlement of Canadian-dollar transactions in a co-operative oversight arrangement with the New York Federal Reserve Bank and with other central banks whose currencies are involved in transactions settled in the system.

As part of its oversight activities, the Bank of Canada is developing Memorandums of Understanding (MOUs) with the operators of major domestic clearing and settlement systems, the Canadian Payments Association (CPA), and CDS. These MOUs are designed to govern the relationship between the Bank as the oversight agency and the operators that are responsible for the safe and efficient operation of these systems. In addition, the Bank is reviewing its oversight processes, recognizing that its oversight activities are becoming increasingly focused on the safe and efficient operation of these systems, rather than on their design.

Business-Continuity Planning

Business-continuity planning has been a priority for the Bank for a number of years, from the perspective of the Bank's responsibilities for oversight of clearing and settlement systems and its role in financial markets and as agent for the federal government. Events such as the 1998 ice storm in Eastern Ontario and Western Quebec, the Y2K threat, the 2001 terrorist attacks in the United States and, during 2003, the SARS outbreak and the power blackout in Ontario continued to underscore the importance of these plans.

Key clearing and settlement systems (where transactions worth hundreds of billions of dollars are settled every day) are at the centre of Canada's financial system, and their

The Bank's Response to the Ontario Power Blackout in August 2003

The Bank's business-continuity plan successfully met the challenge of the Ontario power blackout. Critical operations were quickly and effectively moved from head office to the backup site, and the Bank was able to supply its key banking services to major clearing and settlement systems and to manage the federal government's funding requirements without any disruption. The Bank also provided extra liquidity to the financial system and maintained contact with various financial market participants during this period to promote the effective functioning of the Canadian financial system.

Arrangements established with the IDA and others for determining when markets are closed and for communicating with market participants during contingency situations proved effective. Given the uncertainty about the reliability of power once it was returned and the provincial government's request to reduce energy consumption, the Bank continued to operate at its backup site for the entire week following the initial blackout. The dedication of its staff was a key factor in the Bank's ability to provide critical services without disruption during this time.

reliable operation is important not only to their participants, but also to other entities in the economy that rely on them. In January 2003, the Bank convened a meeting of the operators and major participants of Canada's critical clearing and settlement systems to encourage them to examine more closely the ability of these systems to withstand and recover promptly from severe shocks and to continue to provide critical services. The focus of the Bank's concern is on the system-wide implications of the business-continuity plans developed by system operators and their major participants and whether coordination of business-continuity planning activities is warranted. Following that meeting, the CPA and CDS agreed to jointly lead a working group to address these issues. This group is making substantial progress.

The Bank of Canada worked with the Capital Markets Committee of the Investment Dealers Association of Canada (IDA), the Canadian Foreign Exchange Committee, and other market participants, to ensure that arrangements are in place to facilitate co-operation when disruptions affect financial markets. In 2003, the Canadian Foreign Exchange Committee established a working group to focus on operational and back-office issues, including business-continuity planning. In September, this group met in New York with similar groups from other financial centres around the world.

In addition, the Bank continuously examines its own business-continuity plans to ensure that the Bank of Canada's operations supporting key clearing and settlement systems and the government's funding requirements are as resilient as possible. To this end, the Bank has taken further measures to provide effective operations at its backup site, to strengthen its internal and external communications procedures, and to investigate the

Participants at the December Conference, "The Evolving Financial System and Public Policy": (left to right) Joseph Atta-Mensah, Bank of Canada; Kina Chenard, Universite Laval; Gerald Goldstein, Office of the Superintendent of Financial Institutions

possible use of manual operations out of its Montréal and Toronto locations if needed to support the government's funding requirements.

Promoting the Efficiency of Canadian Capital Markets

The Bank has a particular interest in well-functioning and efficient Canadian capital markets. One way the Bank contributes to their development is through various partnerships, both formal and informal. Through its regional offices in Toronto, Montréal, and New York, as well as through various speeches and presentations, the Bank worked to reinforce connections with the private sector and to enhance long-standing relationships with various regulatory and public sector agencies and associations, such as the Investment Dealers Association of Canada, the Canadian Foreign Exchange Committee, and the Canadian Securities Administrators (CSA). For example, the Bank hosted a series of meetings with the Department of Finance, the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI), and members of the CSA to provide a forum for dialogue among the various regulatory authorities in securities markets across jurisdictions. In addition, it worked with the Bond Market Transparency Committee and with the Department of Finance to support enhanced transparency in fixed-income markets. In particular, the Bank and the Department of Finance made contributions with regard to the amendments to the ATS Rules being developed by the CSA.[1]

Research and Communication

The Bank continues to explore ways to promote active debate on issues concerning the financial system. With the publication in December 2002 of its new semi-annual document, the *Financial System Review*, the Bank is now providing information on a variety of topics of interest to policy-makers, market participants, regulators, and academics. It has also increased the frequency of the conferences it hosts to discuss financial system issues. In May 2003, the Bank hosted a workshop that addressed the implications of innovations in financial instruments and in December a conference titled "The Evolving Financial System and Public Policy." The Bank also sponsored sessions at the 2003 meetings of the Northern Finance Association and provided an award for the best research paper on the development of capital markets.

1. Alternative trading systems (ATSs) are electronic financial marketplaces that incorporate quotation and trading services. These systems are a recent development in Canada.

In the past couple of years, the Bank has undertaken an increasing amount of research examining various issues related to financial stability, financial innovation in capital markets, capital market efficiency, the management of operational risk in clearing and settlement systems, and the development of certain specialized markets and infrastructures. The Bank regularly invites academics to make presentations to its staff and actively supports joint working arrangements between its staff and outside researchers.

The Bank and International Financial Stability

During 2003, the Bank continued to support activities designed to promote international financial stability. Some examples include

- the continued development and promotion of a framework for the prevention and resolution of international financial crises;
- participation in a number of international groups involved in financial stability issues, such as the G-7, the G-20, the Financial Stability Forum, and various BIS committees. On behalf of the G-20, the Bank of Canada and the Deutsche Bundesbank are organizing a workshop on developing sound domestic financial markets to be held in Ottawa in April 2004;
- participation in the development and analysis of the proposed revisions to the Basel Capital Accord, which are designed to promote more effective risk management within banks and to align the banks' capital more closely with the risks that they are incurring;
- the provision of technical assistance to a number of countries participating in Financial System Assessment Programs carried out by the IMF.

Operating Expenses

Operating expenses for the financial system function in 2003 were $24.4 million, or approximately 9 per cent of the Bank's total expenses. In 2002, this function was part of central banking services. Expenditures increased in 2003, primarily reflecting an increase in staff resources (and the associated benefit and support costs) consistent with the Bank's medium-term plan objectives for policy development, research, and operations in this function.

Financial System Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

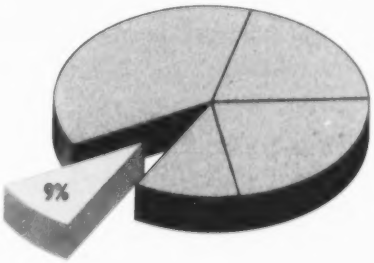

The Bank's Trading Room

FUNDS MANAGEMENT

The Bank's most significant role in the area of funds management is that of fiscal agent to the Government of Canada. In carrying out its responsibilities as fiscal agent (banking services, treasury management, debt and reserves management), the Bank conducts operations, carries out research and analysis, provides policy advice, undertakes complex business decisions, and makes significant investments in its systems and people to support the goals of cost-effectiveness and efficiency.

In 2003, the governance structure surrounding these activities was strengthened and formalized. This structure incorporates a Funds Management Committee composed of members from the Bank of Canada and the Department of Finance to oversee and provide direction for the overall management of the government's foreign and domestic assets and liabilities. The Bank also enhanced the independence of its risk-management oversight, by establishing the Financial Risk Office to monitor the risk positions and performance outcomes of its fiscal-agent activities. Finally, a formal strategic and working relationship was established among the

Department of Finance, Public Works and Government Services Canada, and the Bank that encompasses banking and treasury management.

Key Program Changes

With respect to the domestic debt program, efforts continued to be directed at increasing operational efficiency and promoting a well-functioning market for Government of Canada securities. One related initiative was advancing the timing of treasury bill and associated auctions to mid-morning, when most of the trading in the money market occurs.

In line with the government's objective of reducing the share of fixed-rate debt from two-thirds to 60 per cent by 2007/08, the amount of treasury bills outstanding increased to $117 billion (up $13 billion) as the floating-rate share of the debt increased to 37.7 per cent from 35.6 per cent. To support the liquidity of the benchmark-bond program in the face of continued reductions in the bond stock, the Bank conducted buyback operations, thus maintaining gross issuance of about $42 billion. In addition, the Bank and the Department of Finance conducted a review of the Real Return Bond program within the broader context of the debt-program structure.

Foreign reserves, held in the Exchange Fund Account (EFA) to provide the government with general foreign-currency liquidity and to provide funds to help promote orderly conditions in the foreign exchange market, decreased by US$0.9 billion to US$36.3 billion. Funding activity by the Bank was limited to US$0.2 billion, since the appreciation of the euro and market revaluation partially offset US$3.6 billion in maturing liabilities. Since 1998, the EFA has been managed in an asset-liability-matching framework to minimize market risk and exchange rate risk. The net liability position, which has gradually been reduced through the orderly purchase of U.S. dollars in the foreign exchange market since the last intervention episode in 1998, was eliminated in mid-2003.

In December 2003, the government's gold bullion sales program was completed. Since 1980, the government had been following a policy of selling its gold at a gradual and controlled pace to enhance the liquidity and rate of return of its portfolio of international reserves.

The operational efficiency and the capacity to measure risk and performance in the Exchange Fund portfolio were significantly enhanced through the successful implementation of a new system to capture, monitor, and process transactions. This will serve as the official system of record for the EFA.

Operating Expenses

Operating expenses for funds management in 2003 were $31.0 million, or approximately 11 per cent of the Bank's total expenses. In 2002, this function was part of central banking services. Expenses related to systems infrastructure have increased to meet the medium-term-plan objectives of providing high-quality, effective, and efficient funds-management services to the Government of Canada.

Funds-Management Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

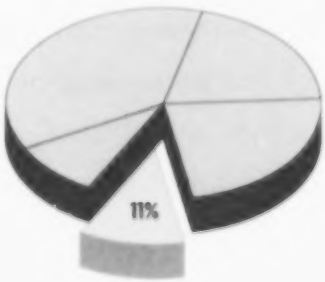

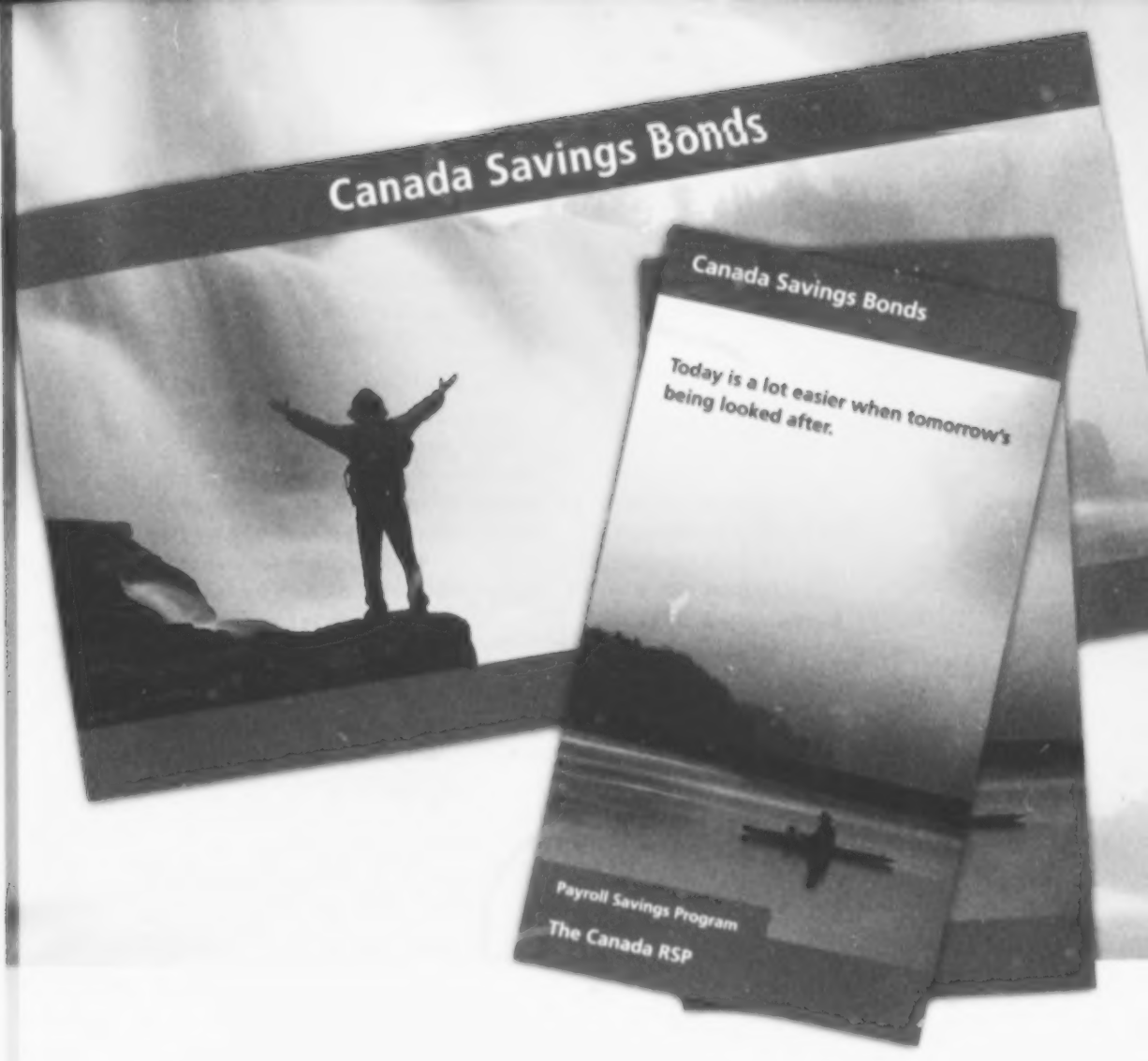

RETAIL DEBT SERVICES

Under its retail debt program, the government issues traditional Canada Savings Bonds (CSBs), which are redeemable at any time, and Canada Premium Bonds (CPBs), which are issued at a higher interest rate than CSBs but are redeemable only annually. A new retail debt product, the Canada Investment Bond (CIB), was introduced as a pilot in the autumn of 2003 to be sold only through investment dealers.

This product is a longer-term instrument that is transferable and redeemable upon maturity. Bonds are available through a network of sales agents, as well as through organizations sponsoring the Payroll Savings Program, and through direct sales by telephone or via the Internet.

As fiscal agent for the government, the Bank is responsible for providing operations and systems-support services, accounting, and advice for the retail debt program. The program is directed by the Department of Finance through its agency, Canada Investment and Savings, which is responsible for the strategic direction of the business, including products, sales, marketing, and public relations.

Achieving Cost-Effective Back-Office Operations

In September 2001, the Bank entered into a contract with EDS Canada for the provision of back-office services. Through its Debt Administration Office, the Bank remains accountable for the delivery of these services and for managing the contract with EDS. This outsourcing has been the primary means of achieving cost-effectiveness over the last couple of years. Following a 4 per cent cost reduction in 2002, a further decline of 9 per cent was realized in 2003. The stipulated service levels with EDS continued to be met consistently, and a customer survey completed in the first half of 2003 indicated that customers rank the service as very high.

In addition to the continuous improvement in the cost-effectiveness of operations that is expected to come from outsourcing, the retail debt program began focusing in late 2002 and through 2003 on new initiatives to further reduce operating costs.

- The back-office operations contract for bonds held in registered retirement savings plans (RRSPs) or registered retirement income funds (RRIFs) was re-tendered at an annual savings of $1.0 million. Service levels for these operations will remain unchanged.
- A Web-based system was implemented to permit customers who purchase bonds through payroll deductions to make inquiries and redeem their bonds on-line, without the intervention of a customer-service representative. To date, more than 40 per cent of redemptions for these customers are handled through the more cost-effective automated services.
- Some of the retail debt is sold and held on behalf of customers by investment dealers. The register for these holdings was moved to the Canadian Depository for Securities in order to use the existing processes and infrastructure of the investment-dealer community for selling and managing debt instruments. When fully implemented with all investment dealers, this initiative will result in longer-term cost savings for both the program and the dealers.

Operating Expenses

Operating expenses for retail debt services were $63.8 million, or 23 per cent of the Bank's total operating expenditures. Expenses in 2003 decreased by $6.5 million from 2002, partially because of the completion of depreciation on the major systems supporting this function.

Retail Debt Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

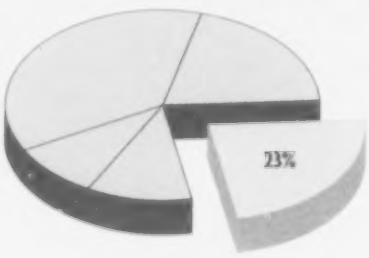

FINANCIAL SUMMARY

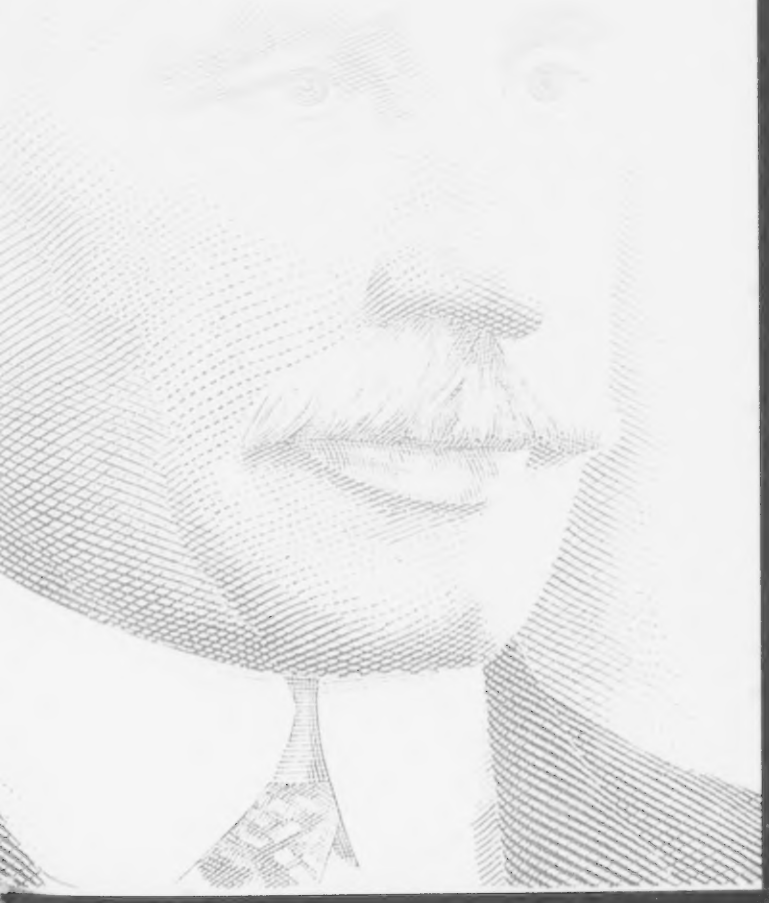

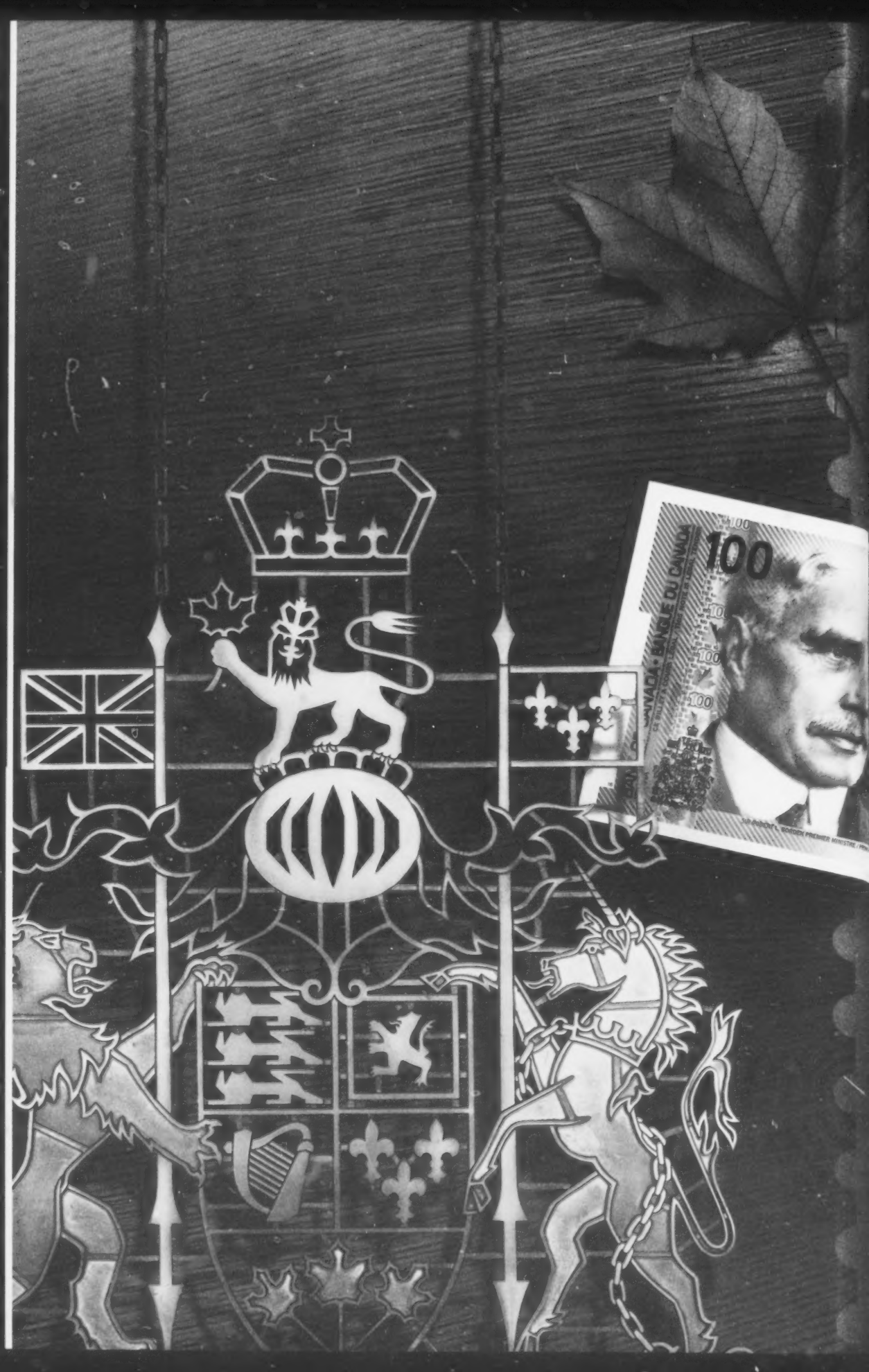
100
BANQUE DU CANADA

REVENUE AND EXPENSES

Revenue from Investments

Total revenue from investments in 2003 was unchanged from 2002 at $2.0 billion. The main source of revenues is interest earned on holdings of federal government securities. After expenses, the net revenue paid to the Government of Canada in 2003 was $1.8 billion, as in 2002.

Net revenue is not a good indicator of the Bank's management performance. The Bank deals in financial markets to achieve policy goals, not to maximize its revenues. For this reason, the level of operating expenses is a better indicator of the Bank's stewardship of public resources.

Operating Expenses

Strategic Initiatives

The Bank's medium-term plan (MTP) for 2003 to 2005 established a number of strategic priorities. These priorities fall into four broad areas—research and analysis, building partnerships, securing Canada's bank notes, and increasing organizational effectiveness.

Operating expenses in 2003 rose to $212 million, an increase of $41 million from 2002. Over half of this increase—$23.1 million—represented an increase in expenditures in the currency function relating to the Bank's three-pillar strategy for securing bank notes. This strategy involves significant investments in bank note security, education, and compliance initiatives over the medium term. Most of the increase in expenses in 2003 related to the preparation for issuance of the new $20, $50, and $100 notes in 2004. The launch of the new $100 note in early 2004 represented significant progress in this priority area.

Progress in the other priority areas of the Bank's MTP—research and analysis, partnerships, and organizational effectiveness—occurred primarily through the work programs of the Bank's three other main functional areas: monetary policy, the financial system, and funds management. Operating expenses for these three functions combined rose by $17.9 million, reflecting both labour inputs and

Operating Expenses
Monetary policy, currency, financial system, and funds management

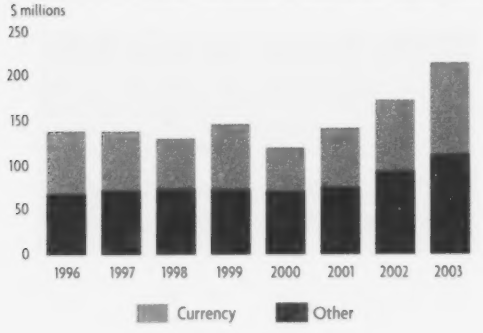

infrastructure costs. Initiatives in these areas included: broadening and deepening the Bank's research on structural and regional issues, the efficiency of capital markets, and the stability of our financial system; enhancing business-continuity capabilities; supporting funds-management activities for the government; attracting and retaining qualified staff; and improving the delivery of client and corporate services.

Salaries and Benefits

The Bank's compensation strategy offers a market-competitive total compensation program aimed at attracting and retaining staff.

In 2003, the salary-range increase for Bank staff was 2 1/2 per cent. Total salaries also rose as a result of a compositional shift in staff towards more analytic and research professionals and fewer clerical positions, reflecting the combined effect of efficiency measures and staffing to meet strategic initiatives. Current benefit expenses rose along with staff changes and as a result of rising health and dental costs.

Over half of the total increase in salaries and benefits in 2003 was due to accounting provisions. A one-time adjustment of $3 million was made to recognize re-earnable performance pay in the year earned. In addition, approximately $8 million of the increase in benefit expenses resulted from updated estimates and assumptions as specified in Canadian Institute of Chartered Accountants standards. The annual expenses recorded for future benefit obligations can be particularly sensitive to the stipulated annual discount rate. The notes to the financial statements provide a comprehensive review of these expenses.

Other Expenses

Retail Debt Services

The Bank has provided services on a cost-recovery basis to Canada Investment and Savings—the agency of the Department of Finance responsible for the government's retail debt program—since the agency's inception in 1996.

In 2003, expenses for retail debt operations continued to decline as they have done each year since 2001, when the Bank outsourced its retail debt operations to EDS Canada.

Salary Expenses
Monetary policy, currency, financial system, funds management, and retail debt services

Operating Expenses
Retail debt services

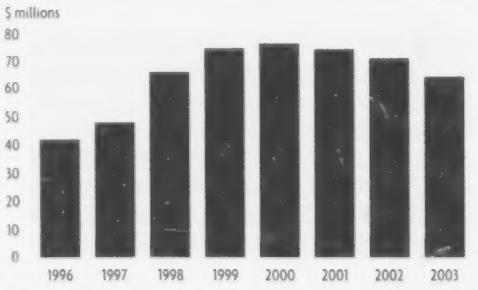

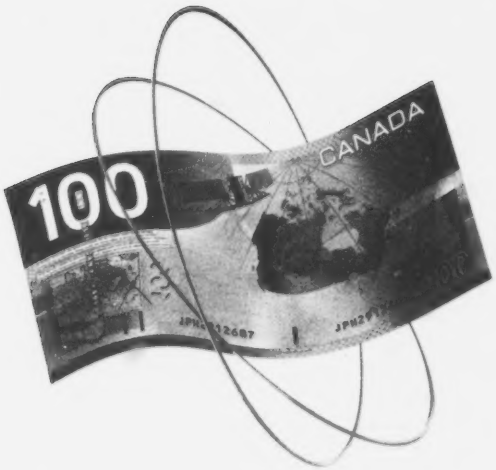

FINANCIAL **STATEMENTS**

(Year Ended 31 December 2003)

BANK OF CANADA

FINANCIAL REPORTING RESPONSIBILITY

The accompanying financial statements of the Bank of Canada have been prepared by management in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and contain certain items that reflect best estimates and judgment of management. The integrity and reliability of the data in these financial statements is management's responsibility. Management is responsible for ensuring that all information in the Annual Report is consistent with the financial statements.

In support of its responsibility, management has developed and maintains financial and management control systems and practices to provide reasonable assurance that transactions are properly authorized and recorded, that financial information is reliable, that the assets are safeguarded and liabilities recognized, and that the operations are carried out effectively. The Bank has an internal Audit Department, whose functions include reviewing internal controls, including accounting and financial controls and their application on an ongoing basis.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting and internal control and exercises this responsibility through the Audit Committee of the Board. The Audit Committee is composed of members who are neither officers nor employees of the Bank and who are financially literate, with at least one member who is a financial expert. The Audit Committee is therefore qualified to review the Bank's annual financial statements and to recommend their approval by the Board of Directors. The Audit Committee meets with management, the Internal Auditor, and the Bank's external auditors who are appointed by Order-in-Council. The Audit Committee has established processes to evaluate the independence of the Bank's external auditors and reviews all services provided by them. The Audit Committee has a duty to review the adoption of, and changes in, accounting principles and procedures that have material effect on the financial statements, and to review and assess key management judgment and estimates material to the reported financial information.

These financial statements have been audited by the Bank's external auditors, Deloitte & Touche LLP and Raymond Chabot Grant Thornton, General Partnership and their report is presented herein. They obtain an understanding of the Bank's internal controls and procedures for financial reporting to plan and conduct such tests and other audit procedures as they consider necessary in the circumstances to express an opinion in their report presented herein. The external auditors have full and unrestricted access to the Audit Committee to discuss their audit and related findings.

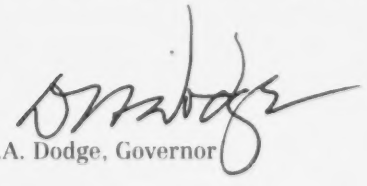

D.A. Dodge, Governor

S. Vokey, CA, Chief Accountant

Ottawa, Canada

AUDITORS OF THE BANK OF CANADA
VÉRIFICATEURS DE LA BANQUE DU CANADA

AUDITORS' REPORT

To the Minister of Finance, registered shareholder of the Bank of Canada

We have audited the balance sheet of the Bank of Canada as at 31 December 2003 and the statement of revenue and expense for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Bank's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Bank as at 31 December 2003 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Deloitte & Touche LLP

DELOITTE & TOUCHE LLP
Chartered Accountants

Raymond Chabot Grant Thornton

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON
General Partnership
Chartered Accountants

Ottawa, Canada
20 January 2004

BANK OF CANADA

STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSE

Year ended 31 December 2003

	2003	2002
	Millions of dollars	
REVENUE		
Revenue from investments, net of interest paid on deposits of $42.4 million ($8.3 million in 2002)	**1,971.5**	2,016.6
EXPENSE by function (notes 1 and 3)		
Monetary policy	**54.6**	51.1
Currency	**101.9**	78.8
Financial system	**24.4**	15.9
Funds management	**31.0**	25.1
	211.9	170.9
Retail debt services expenses	**63.8**	70.3
Retail debt services recoveries	**(63.8)**	(70.3)
	211.9	170.9
OTHER EXPENSE		
Restructuring costs (note 12)	**–**	23.3
	211.9	194.2
NET REVENUE PAID TO RECEIVER GENERAL FOR CANADA	**1,759.6**	1,822.4

(See accompanying notes to the financial statements.)

BANK OF CANADA

BALANCE SHEET

As at 31 December 2003

ASSETS	2003	2002
	Millions of dollars	
Deposits in foreign currencies		
U.S. dollars	**532.9**	674.2
Other currencies	**8.4**	4.4
	541.3	678.6
Advances to members of the Canadian Payments Association (note 4)	**–**	534.9
Investments (note 5)		
Treasury bills of Canada	**12,511.2**	13,113.1
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing within three years	**8,534.3**	8,571.3
Other securities issued or guaranteed by Canada not maturing within three years	**20,130.5**	18,648.7
Other investments	**2.6**	2.6
	41,178.6	40,335.7
Bank premises (note 6)	**130.9**	135.1
Other assets		
Securities purchased under resale agreements	**1,902.1**	1,904.8
All other assets (note 7)	**365.0**	369.7
	2,267.1	2,274.5
	44,117.9	43,958.8

(See accompanying notes to the financial statements.)

LIABILITIES AND CAPITAL

	2003	2002
	Millions of dollars	
Bank notes in circulation	**42,190.6**	41,146.7
Deposits		
Government of Canada	**533.0**	534.6
Banks	**359.5**	1,065.5
Other members of the Canadian Payments Association	**140.8**	125.8
Other deposits	**337.2**	415.0
	1,370.5	2,140.9
Liabilities in foreign currencies		
Government of Canada	**403.0**	516.2
Other liabilities		
All other liabilities	**123.8**	125.0
	44,087.9	43,928.8
Capital		
Share capital (note 8)	**5.0**	5.0
Statutory reserve (note 9)	**25.0**	25.0
	30.0	30.0
	44,117.9	43,958.8

D.A. Dodge, Governor

S. Vokey, CA, Chief Accountant

On behalf of the Board

J.S. Lanthier, CM, FCA,
Chair, Audit Committee and Lead Director

A. Landry, Q.C.
Chair, Planning and Budget Committee

(See accompanying notes to the financial statements.)

BANK OF CANADA

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

Year ended 31 December 2003

1. The business of the Bank

The Bank of Canada's responsibilities focus on the goals of low and stable inflation, a safe and secure currency, financial stability, and the efficient management of government funds and public debt. These responsibilities are carried out as part of the broad functions described below. Expenses in the *Statement of revenue and expense* are reported on the basis of these five corporate functions as derived through the Bank's activity based costing allocation model.

Monetary policy

Contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable, and predictable.

Currency

Designs, produces, and distributes Canada's bank notes, focusing on counterfeit deterrence through research on security features, public education, and partnership with law enforcement; replaces and destroys worn notes.

Financial system

Promotes safe, sound, and efficient financial systems, both within Canada and internationally.

Funds management

Provides high-quality, effective, and efficient funds-management services for the government, as its fiscal agent; for the Bank; and for other clients.

Retail debt services

Ensures that all holders of Canada Savings Bonds, Canada Premium Bonds, and Canada Investment Bonds have their information registered and their accounts serviced through efficient operations and systems support. The Bank recovers the cost of retail debt operations.

2. Significant accounting policies

The financial statements of the Bank are in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and conform to the disclosure and accounting requirements of the Bank of Canada Act and the Bank's bylaws. A *Statement of cash flows* has not been prepared as the liquidity and cash position of the Bank are not of primary concern to users of these financial statements. Other information regarding the Bank's activities may be derived from the *Statement of revenue and expense* and the *Balance sheet*.

The significant accounting policies of the Bank are:

a) Accounting estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Bank may undertake in the future. Actual results may differ from those estimates.

b) Revenues and expenses

Revenues and expenses are accounted for on an accrual basis.

c) Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined-benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to most of its employees. The Bank accrues its obligations under these benefit plans and the related costs, net of plan assets. The costs and the obligations of the plans are actuarially determined using the projected benefit method and using management's best estimate of expected plan investment performance, salary escalation, retirement ages of employees, and expected health care costs. Management considers that the assumptions used to determine the accrued benefit obligation and the net benefit cost of pension and other retirement benefits are of a long-term nature, which is consistent with the long-term nature of employee future benefits.

The benefit expense (income) recognized in the period consists of the current service cost, plus interest on the obligation, less expected return on assets, plus amortization of past incurred costs and actuarial gains and losses. For this purpose, the current service cost of employee benefits and the interest cost on the liability are reported as incurred. The expected return on assets for the year is based on a target rate of return per annum applied to the market-related value of plan assets, which is based on the market value of assets adjusted to amortize over five years the annual excess (shortfall) of investment returns in relation to target returns. Amortization of past incurred costs such as the initial transitional obligation and the cost of plan amendments is carried out over the expected average remaining service lifetime (EARSL) of plan members, which has been determined to be 12 years for the pension plans and for the severance pay and retiring allowance program, 14 years for the post-retirement health care plan, and 7 years for post-employment benefits plans. Cumulative actuarial gains (losses) are amortized over EARSL to the extent they exceed 10 per cent of the greater of the benefit obligation and the market-related value of plan assets.

During 2003, the Bank adopted the proposed accounting recommendations of the Accounting Standards Board, *"Employee Future Benefits – Additional Disclosures"* (see note 10).

d) Translation of foreign currencies

Assets and liabilities in foreign currencies are translated to Canadian dollars at the rates of exchange prevailing at year-end. Investment income is translated at the rate in effect at the date of the transaction. The resulting gains and losses are included in the *Statement of revenue and expense*.

e) Advances

Advances to members of the Canadian Payments Association are liquidity loans that are fully collateralized and generally overnight in duration. The Bank charges interest on advances under the Large Value Transfer System (LVTS) at the Bank Rate.

f) Investments

Investments, consisting mainly of Government of Canada treasury bills and bonds, are recorded at cost and are adjusted for amortization of purchase discounts and premiums using the constant-yield method for treasury bills and bankers' acceptances and the straight-line method for bonds. The amortization, as well as gains and losses on disposition, are included in the *Statement of revenue and expense*.

g) Securities Lending Program

The Bank operates a Securities Lending Program to support the liquidity of Government of Canada securities by providing a secondary and temporary source of these securities to the market. These securities-lending transactions are fully collateralized and are generally overnight in duration. The securities loaned continue to be accounted for as investment assets. Lending fees charged by the Bank on these transactions are included in revenue at the date of the transaction.

h) Bank premises

Bank premises, consisting of land, buildings, computer hardware/software and other equipment, are recorded at cost less accumulated depreciation. Computer software is capitalized only when its cost exceeds $2 million. Depreciation is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, as shown below.

Buildings	25 to 40 years
Computer hardware/software	3 to 7 years
Other equipment	5 to 15 years

i) Securities purchased under resale agreements

Special purchase and resale agreements (SPRAs) are repo-type transactions in which the Bank offers to purchase Government of Canada securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price on the agreed resale date, generally the next business day. The Bank is prepared to enter into SPRAs at the policy target rate, defined as the midpoint of the operating band for the

overnight interest rate (i.e., 25 basis points below the Bank Rate), if overnight funds are generally trading above the indicated target level. SPRAs are transacted with primary dealers, a subgroup of government securities distributors that have reached a threshold level of activity in the Government of Canada debt markets.

Term repurchase agreements are also repo-type transactions in which the Bank acquires Government of Canada securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price on an agreed resale date, generally over more than one business day. The transactions are carried out at market determined rates of interest, and as with SPRAs, term repurchase agreements are transacted with primary dealers.

The balance sheet category *Securities purchased under resale agreements* represents collateralized lending transactions. As such, this includes amounts at which the securities were originally acquired.

j) Deposits

The liabilities within this category are Canadian-dollar demand deposits.

The Bank pays daily interest on Government of Canada deposits at a market determined rate, specifically, at the weighted average yield on the shortest maturity (typically one business day) of Government of Canada term deposits that are auctioned each morning to a group of eligible financial market participants.

For banks and other members of the Canadian Payments Association, the Bank pays interest on positive balances associated with the LVTS at the lower end of the operating band for the overnight interest rate (50 basis points below the Bank Rate). On special Deposit Accounts, which serve as collateral for LVTS participants, the Bank pays interest at the published overnight rate less a margin, which was 6.25 basis points at 31 December 2003 (6.25 basis points in 2002).

For other financial institution deposits, the Bank pays interest at a rate varying from 0% for non-interest-bearing accounts to a daily rate calculated on the average three-month treasury bill less 0.20%.

k) Securities sold under repurchasing agreements

Sale and repurchase agreements (SRAs) are reverse repo-type transactions in which the Bank offers to sell Government of Canada securities to designated counterparties with an agreement to buy them back at a predetermined price the next business day. The Bank is prepared to enter into SRAs at the policy target rate, defined as the mid-point of the operating band for the overnight interest rate (i.e., 25 basis points below the Bank Rate), if overnight funds are generally trading below the indicated target level. SRAs are transacted with primary dealers, a subgroup of government securities distributors that have reached a threshold level of activity in the Government of Canada debt markets. SRAs are treated as collateralized borrowing transactions and recorded at the amounts at which the securities were originally sold plus accrued interest.

l) Insurance

The Bank does not insure against direct risks of loss to the Bank, except for potential liabilities to third parties and where there are legal or contractual obligations to carry insurance. Any costs arising from these risks are recorded in the accounts at the time they can be reasonably estimated.

3. Expense by classes of expenditure

	2003	2002
	Millions of dollars	
Salaries	79.2	69.9
Benefits and other staff expenses	25.7	15.3
Currency costs	46.6	31.9
Premises maintenance	21.5	17.9
Services and supplies	93.4	90.5
Depreciation	19.3	24.3
	285.7	249.8
Recoveries		
Retail debt services	(63.8)	(70.3)
Other	(10.0)	(8.6)
	211.9	170.9
Restructuring and related costs	–	23.3
Total	211.9	194.2

Recoveries represent the fees charged by the Bank for a variety of services.

4. Advances to members of the Canadian Payments Association

In November 2003, the Canadian Payments Association and the Bank of Canada moved from same-day settlement to next-day settlement environment for payment items cleared through the Automated Clearing Settlement System (ACSS). This eliminated the need to backdate the results of payments settling through the ACSS.

The elimination of retroactive settlement means that the results are recognized on the Bank's books the day the items actually settle in the ACSS. In addition, the operation of the ACSS no longer requires advances to (or deposits from) members of the Canadian Payments Association, which are reflected in the Bank's balance sheet (advances in 2002 were $534.9 million).

5. Investments

Securities	2003 Millions of dollars Amortized cost	Fair market value	Average yield %	2002 Millions of dollars Amortized cost	Fair market value	Average yield %
Treasury bills of Canada	**12,511.2**	**12,521.3**	**2.8**	13,113.1	13,126.3	3.0
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing within 3 years	**8,534.3**	**8,842.5**	**5.4**	8,571.3	8,883.8	5.6
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing in over 3 years but not over 5 years	**5,760.2**	**6,147.5**	**5.6**	4,599.5	4,968.7	6.0
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing in over 5 years but not over 10 years	**9,027.9**	**9,749.5**	**5.8**	9,225.9	10,039.9	6.0
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing in over 10 years	**5,342.4**	**6,026.9**	**6.2**	4,823.3	5,398.5	6.3
	41,176.0	**43,287.7**		40,333.1	42,417.2	
Other investments	**2.6**	**2.6**		2.6	2.6	
	41,178.6	**43,290.3**		40,335.7	42,419.8	

The Bank typically holds its investments in treasury bills and bonds until maturity. The amortized book values of these investments approximate their par values. There were no securities loaned under the Securities Lending Program at 31 December 2003.

6. Bank premises

	2003 Millions of dollars Cost	Accumulated depreciation	Net book value	2002 Millions of dollars Cost	Accumulated depreciation	Net book value
Land and buildings	**167.5**	**81.6**	**85.9**	167.5	78.3	89.2
Computer hardware/ software	**57.7**	**43.0**	**14.7**	53.5	42.7	10.8
Other equipment	**136.8**	**107.7**	**29.1**	135.5	105.9	29.6
	362.0	**232.3**	**129.7**	356.5	226.9	129.6
Project in progress	**1.2**	**–**	**1.2**	5.5	–	5.5
	363.2	**232.3**	**130.9**	362.0	226.9	135.1

The project in progress consists of the replacement of the HR service delivery system. Depreciation, on a straight-line basis over 5 years, will commence in 2004 upon completion of the project.

The Bank's new automated system that forms the core of foreign reserves management was placed into production in the current year and is included in the category *Computer hardware/software*.

7. All other assets

This category includes accrued interest on Canadian investments of $257.9 million ($267.9 million in 2002). It also includes the pension accrued benefit asset of $78.6 million ($70.7 million in 2002).

8. Share capital

The authorized capital of the Bank is $5.0 million divided into 100,000 shares with a par value of $50 each. The shares are fully paid and, in accordance with the Bank of Canada Act, have been issued to the Minister of Finance, who is holding them on behalf of the Government of Canada.

9. Statutory reserve

The rest fund was established in accordance with the Bank of Canada Act and represents the statutory reserve of the Bank. The statutory reserve was accumulated out of net revenue until it reached the stipulated maximum amount of $25.0 million in 1955.

10. Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined-benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to most of its employees. The pension plans provide benefits under a Registered Pension Plan and a Supplementary Pension Arrangement.

Description of plans

a) Pension benefit plans

The Bank of Canada Pension Plan was established in accordance with the provisions of the Bank of Canada Act. The Plan is a contributory defined-benefit plan that covers the majority of the Bank's employees. The Plan provides for retirement pension, survivors' pensions and refunds occasioned by termination of employment or death. Pension calculation is based mainly on years of service and average pensionable income and is generally applicable from the first day of employment. In 1992, a Retirement Compensation Arrangement was introduced to supplement the pensions of those employees who contribute above the maximum for the registered pension

plans prescribed by Canada Customs and Revenue Agency. The Pension is indexed to reflect changes in the Consumer Price Index on the date payments begin and each January 1st thereafter. On 1 December 2003, as a result of the Bank's new pension governance structure, the Bank appointed an independent trust company (CIBC Mellon Trust Company) as Trustee of the Bank's Pension Trust Fund. Prior to December 2003, the trustees were appointed individually by the Bank's Board of Directors.

b) Other benefit plans

The Bank sponsors post-retirement health, dental, and life insurance benefits, as well as post-employment self-insured Long-Term Disability (LTD) and continuation of benefits to disabled employees. The Bank also sponsors a severance pay and retiring allowance program for the majority of its employees. There are no requirements regarding the funding of those programs.

Funding policy

Contributions to the Pension Plan are determined by actuarial valuations which are made at least on a triennial basis. The most recent actuarial valuation for funding purposes of the Plan was done as of 1 January 2002. These valuations are done in accordance with legislative requirements and with the recommendations of the Canadian Institute of Actuaries for the valuation of pension plans. Employees are required to contribute to the Plan a percentage of their pensionable salary, which is 5.7% up to the Year's Maximum Pensionable Earnings (YMPE) and 7.5% of salary in excess of the YMPE until a maximum of 35 years of credited service. As a result of the current excess funded status of the Pension Trust Fund, the Bank has been required to take a legally mandated contribution holiday as of 1 January 2000. The next actuarial valuation for funding purposes will be done as of 1 January 2005. For the Supplementary Trust Fund, the Bank, as a plan sponsor, is responsible for any funding requirements.

Plan assets, benefit obligation, and plan status

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2003	2002	2003	2002
	Millions of dollars		Millions of dollars	
Change in fair value of plan assets[1]				
Fair value of plan assets at beginning of year	**639.2**	690.6	–	–
Bank's contributions	**3.1**	2.7	–	–
Employees' contributions	**5.2**	5.1	–	–
Benefit payments and transfers	**(26.2)**	(22.0)	–	–
Actual return on plan assets	**105.5**	(37.2)	–	–
Fair value of plan assets at end of year	**726.8**	639.2	–	–

1. Plan assets are held in the Bank of Canada Pension Trust Fund and the Supplementary Trust Fund. Based on the fair value of the plan assets held at 31 December 2003, the Pension Trust Fund's assets were composed of 59.6% in equities, 27% in bonds, 10% in real return assets, 2% in real estate assets, and 1.4% in short-term securities and cash. The Supplementary Trust Fund's assets were composed of 53% in equities and 47% short-term securities.

Plan assets, benefit obligation, and plan status (cont'd)

	Pension benefit plans		Other benefit plans[1]	
	2003	2002	2003	2002
	Millions of dollars		Millions of dollars	
Change in benefit obligation				
Benefit obligation at beginning of year	**612.1**	486.4	**106.4**	87.4
Service cost	**17.7**	13.3	**4.4**	3.5
Interest cost	**33.9**	29.2	**5.8**	5.2
Benefit payments and transfers	**(26.2)**	(22.0)	**(6.6)**	(5.4)
Plan amendments	**–**	27.6	**–**	–
Actuarial loss	**25.8**	77.6	**2.7**	16.4
Release of obligation due to curtailment	**–**	–	**–**	(0.7)
Benefit obligation at end of year	**663.3**	612.1	**112.7**	106.4
Plan status				
Excess (deficiency) of fair value of plan assets over benefit obligation at end of year	**63.5**	27.1	**(112.7)**	(106.4)
Unamortized net transitional (asset) obligation	**(100.6)**	(113.2)	**29.2**	33.0
Unamortized cost of amendments	**24.2**	26.5	**5.0**	6.0
Unamortized net actuarial loss	**91.5**	130.3	**18.2**	15.9
Accrued benefit asset (liability)	**78.6**	70.7	**(60.3)**	(51.5)

1. Annual rate of increase assumptions in the per capita cost of health care benefits used in performing the actuarial valuation of employee future benefits, were 10% for drugs and 9% for hospital costs grading down to 4.5% over 10 years and level thereafter (9% in 2002 grading down to 4.5% over 10 years), and 4% for dental (3% in 2002). The assumed health care cost trend rate for next year is 9.63% grading down to 4.5% by 2013 (9% in 2002 grading down to 4.5% by 2012). A one percentage point increase in assumed health care cost trend rates would have increased the service and interest costs and obligation by $1.0 million and $13.4 million respectively for post-retirement benefits and $0.03 million and $0.18 million respectively for post-employment benefits. A one percentage point decrease in assumed health care cost trends would have lowered the service and interest costs and the obligation by $0.77 million and $10.4 million, respectively for post-retirement benefits and $0.02 million and $0.15 million respectively for post-employment benefits.

The accrued benefit asset for the defined-benefit pension plans is included in the balance sheet category *All other assets*. The total accrued benefit liability for the other benefit plans is included in the balance sheet category *All other liabilities*.

Weighted-average assumptions used to determine benefit obligation

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2003	2002	2003	2002
Discount rate	**5.25%**	5.50%	**5.30%**	5.30%
Rate of compensation increase	**4.00%**	4.00%	**4.00%**	4.00%
	+merit	+merit	**+merit**	+merit

Net benefit expense (income) incurred in the period

	Pension benefit plans		Other benefit plans	
	2003	2002	2003	2002
	Millions of dollars		Millions of dollars	
Current service cost	**12.3**	8.1	**4.3**	3.5
Interest cost	**33.9**	29.2	**5.8**	5.2
Actual return on plan assets	**(105.5)**	37.2	**–**	–
Plan amendments	**–**	27.6	**–**	–
Actuarial loss	**25.8**	77.6	**2.7**	16.4
Release of obligation due to curtailment	**–**	–	**–**	(0.7)
Curtailment loss	**–**	–	**0.1**	2.7
Net benefit expense (income) incurred in the period	**(33.5)**	179.7	**12.9**	27.1

Net benefit expense (income) recognized in the period[1]

Current service cost	**12.3**	8.1	**4.3**	3.5
Interest cost	**33.9**	29.2	**5.8**	5.2
Expected return on plan assets	**(41.1)**	(38.8)	**–**	–
Curtailment loss	**–**	–	**0.1**	2.7
Amortization of transitional obligation (asset)	**(12.6)**	(12.6)	**3.5**	3.6
Amortization of plan amendments	**2.3**	1.2	**1.0**	1.0
Amortization of net actuarial loss	**0.4**	0.5	**0.4**	–
Net benefit expense (income) recognized in the period	**(4.8)**	(12.4)	**15.1**	16.0

1. A discount rate assumption of 5.50% (5.75% in 2002) and an expected rate of return on plan assets assumption of 6% (5.70% in 2002) were used to determine the benefit expense of the pension plans. A discount rate of 5.30% (5.99% in 2002) was used to determine the benefit expense of the other benefit plans. A compensation increase assumption of 4% (3% in 2002) was used for all plans to determine the pension benefit expense.

2003 sensitivity of key assumptions – Impact of 0.25% increase/decrease in assumptions

	Change in obligation	Change in expense
	Millions of dollars	Millions of dollars
Pension benefit plans		
Change in discount rate	(28.4) / 28.4	(0.9) / 1.9
Change in the long-term rate of return on plan assets		(1.7) / 1.7
Other benefit plans		
Change in discount rate	(4.3) / 4.5	(0.4) / 0.4

11. Commitments, contingencies, and guarantees

a) Operations

The Bank has a long-term contract with an outsourced service provider for retail debt services, expiring in 2011. As at 31 December 2003, fixed payments totalling $110.6 million remained, plus a variable component based on the volume of transactions. The Bank recovers the cost of retail debt services from the Canada Investment and Savings Agency.

Commitments related to other support services are $1.8 million over the next year. The current contract is renewable in June 2004 for two 1-year extensions.

b) Foreign currency contracts

The Bank is a participant in foreign currency swap facilities with the U.S. Federal Reserve for US$2 billion, the Banco de México for Can$1 billion and with the Exchange Fund Account of the Government of Canada. There were no drawings under any of those facilities in 2003 or 2002 and, therefore, there were no commitments outstanding at 31 December 2003.

c) Investment contracts

Outstanding sale investment contracts of $1,899.7 million, at an interest rate of 2.75 per cent under special purchase and resale agreements, were settled by 9 January 2004 ($1,906.1 at the end of 2002 at an interest rate of 2.74 per cent).

d) Contingency

The Bank holds 8,000 shares in the Bank for International Settlements (BIS). The nominal value of each BIS share is 5,000 special drawing rights (SDR) of which 25%, i.e.: SDR 1,250, is paid up. The balance of SDR 3,750 is callable at three months' notice by decision of the BIS Board.

e) Guarantees

In 2003, the Bank adopted the requirements of the CICA Accounting Guideline (AcG 14) "Disclosure of Guarantees" which requires additional disclosure about a guarantor's obligation under certain guarantees. A guarantee is defined in AcG 14 as including: (i) a contract that contingently requires the guarantor to make payments to the guaranteed party based on another entity's failure to perform under an obligating agreement (a performance guarantee); and (ii) an indemnification agreement.

Large Value Transfer System (LVTS) Guarantee

The Bank provides a variety of settlement services to the LVTS, which is owned and operated by the Canadian Payments Association. The LVTS is a well risk-proofed large-value payment system. The risk controls in this system include caps on net debit positions and collateral to secure the use of overdraft credit, both intraday and

overnight. These risk control arrangements are sufficient to protect the system from the effects of the failure of a single participant and to allow the system to settle without any unwinding of payments. The Bank has agreed to guarantee the settlement of this system in the extremely remote event that more than one participant were to fail on the same day during LVTS operating hours. The amount at risk under this guarantee is not determinable since the guarantee would only be called upon if a series of extremely low probability events were to occur. No amount has been provided for in the liabilities of the Bank and no amount has ever been paid under this guarantee.

Other Indemnification Agreements

In the normal course of operations, the Bank provides indemnification agreements with various counterparties in transactions such as service agreements, software licenses, leases, and purchases of goods. Under these agreements, the Bank agrees to indemnify the counterparty against loss or liability arising from the acts or omissions of the Bank in relation to the agreement. The nature of the indemnification agreements prevents the Bank from making a reasonable estimate of the maximum potential amount that the Bank would be required to pay such counterparties.

12. Restructuring costs

As at 31 December 2003, a liability of $3.2 million remained to meet future obligations related to staff redundancies. The total unutilized balance of restructuring costs shown below is included in *All Other Liabilities*.

	Millions of dollars
Balance at beginning of period	4.4
Amount utilized during the period	1.2
Balance at end of period	3.2

Costs of $5.2 million were incurred during 2003. Of this amount, $1.2 million related to severance, which was recorded as a reduction in the restructuring provision, and the remaining $4.0 million was recorded in the expenses by function component of the *Statement of revenue and expense*.

GOVERNING COUNCIL

David A. Dodge, Governor*
Paul Jenkins, Senior Deputy Governor*

Deputy Governors

Mark J. Carney*[1] **Sheryl Kennedy***
Pierre Duguay* **David J. Longworth***

Marcus L. Jewett, QC, General Counsel and Corporate Secretary*

Advisers

Janet Cosier,*[2] Clyde A. Goodlet, John Helliwell,[3] Tiff Macklem,[4]
John D. Murray, Ronald M. Parker,[5] Bonnie J. Schwab,[6] John G. Selody

Financial Markets

George Pickering	Chief
Ross MacKinnon	Director, Toronto Division
Miville Tremblay	Director, Montréal Division
Donna Howard	Deputy Chief
Scott Hendry	Research Director
Ron Morrow	Director, Funds Management

Financial Risk Office

Mark Zelmer	Director

Research

Agathe Côté	Chief
Paul Fenton	Deputy Chief
Robert Amano	Research Director
Donald Coletti	Research Director

Monetary and Financial Analysis

Allan Crawford	Chief
Walter N. Engert	Research Director
Brian O'Reilly	Research Director
Pierre St-Amant	Research Director

International

James E. Powell	Chief
Graydon Paulin	Deputy Chief
James A. Haley	Research Director[1]
Robert Lafrance	Research Director
Lawrence L. Schembri	Research Director

Communications

Denis Schuthe	Chief
Jean-Michel Catta	Deputy Chief

Banking Operations

Gerald T. Gaetz	Chief
Geoffrey King	Director, Bank Note Compliance and Communication
Jim Reain	Director, Financial Systems and Funds Management
Charles Spencer	Director, Bank Note Research and Development
Lorna Thomas	Director, Bank Note Operations and Business Support

Executive and Legal Services

Marcus L. Jewett	General Counsel and Corporate Secretary*
Colleen G. Leighton	Director, Executive Services
Elayne Terrence	Special Assistant to the Governor
Robert Turnbull	Assistant General Counsel

Pension Plan Review

L. Theodore Requard	Executive Director

Corporate Services

Sheila Niven	Chief*
Frances Boire-Carrière	Director, Human Resources Services
Janice Gabie	Director, Planning, Communications and Support
John Otterspoor	Director, Information Technology Services

Financial Services

Sheila Vokey	Chief and Chief Accountant*

Debt Administration Office

Dale Fleck	Chief

Audit

David Sullivan	Internal Auditor

Note: Positions as of 31 January 2004

* Member of Executive Management Committee

1. On Executive Interchange to Government of Canada
2. Also Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association
3. Visiting economist
4. On leave
5. Also Deputy Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association
6. On Executive Interchange from Government of Canada

FOR FURTHER INFORMATION ABOUT THE BANK OF CANADA

PUBLICATIONS

Monetary Policy Report and Update

A detailed summary of the Bank's policies and strategies, as well as a look at the current economic climate and its implications for inflation. *Reports* published in April and October; *Updates* published in January and July. Without charge.

Financial System Review

Brings together the Bank's research, analyses, and judgments on various issues and developments concerning the financial system. Published semi-annually. Without charge.

Bank of Canada Review

A quarterly publication that contains economic commentary and feature articles. By subscription.

Bank of Canada Banking and Financial Statistics

A comprehensive package of Canadian data. Published monthly. By subscription.

Weekly Financial Statistics

A 20-page package of banking and money market statistics. By subscription.

INTERNET

http://www.bankofcanada.ca

Provides timely access to press releases, speeches by the Governor, most of our major publications, and current financial data.

PUBLIC INFORMATION

For general information on the role and functions of the Bank, contact our Public Information office.

Telephone: 1-800-303-1282
Fax: (613) 782-7713

For information on unclaimed balances:

Telephone: 1-888-891-6398
Fax: (613) 782-7802
E-mail: ucbalances@bankofcanada.ca

For information about these and other publications contact:

Publications Distribution,
234 Wellington Street, Ottawa, K1A 0G9
Telephone: (613) 782-8248
E-mail: publications@bankofcanada.ca

BANK OF CANADA REGIONAL OFFICES

Atlantic Provinces

1583 Hollis Street, 5th Floor
Halifax, Nova Scotia
B3J 1V4

David Amirault, Senior Regional Representative (Economics)
Josée Nadeau, Senior Regional Representative (Currency)

Quebec

1501 McGill College Avenue, 20th Floor, Suite 2030
Montreal, Quebec
H3A 3M8

Louis-Robert LaBrie, Senior Regional Representative (Economics)
Pierre Laprise, Senior Regional Representative (Currency)

Ontario

130 King Street West, 20th Floor, Suite 2000
Toronto, Ontario
M5H 1H9

Hung-Hay Lau, Senior Regional Representative (Economics)
Michael Stockfish, Senior Regional Representative (Currency)

Prairie Provinces, Nunavut, and Northwest Territories

404 - 6th Avenue SW, Suite 200
Calgary, Alberta
T2P 0R9

Jean Mair, Senior Regional Representative (Economics)
Ted Mieszkalski, Senior Regional Representative (Currency)

British Columbia and the Yukon

200 Granville Street, Suite 2710
Vancouver, British Columbia
V6C 1S4

Farid Novin, Senior Regional Representative (Economics)
Lisa Elliott, Senior Regional Representative (Currency)

New York Office

Canadian Consulate General
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1151
U.S.A.

Zahir Lalani, Consul and Senior Representative
for the Bank of Canada

Note: Positions as of 21 January 2004

FOR FURTHER INFORMATION ABOUT THE BANK OF CANADA

PUBLICATIONS

Monetary Policy Report and Update

A detailed summary of the Bank's policies and strategies, as well as a look at the current economic climate and its implications for inflation. *Reports* published in April and October; *Updates* published in January and July. Without charge.

Financial System Review

Brings together the Bank's research, analyses, and judgments on various issues and developments concerning the financial system. Published semi-annually. Without charge.

Bank of Canada Review

A quarterly publication that contains economic commentary and feature articles. By subscription.

Bank of Canada Banking and Financial Statistics

A comprehensive package of Canadian data. Published monthly. By subscription.

Weekly Financial Statistics

A 20-page package of banking and money market statistics. By subscription.

INTERNET

http://www.bankofcanada.ca

Provides timely access to press releases, speeches by the Governor, most of our major publications, and current financial data.

PUBLIC INFORMATION

For general information on the role and functions of the Bank, contact our Public Information office.

Telephone: 1-800-303-1282
Fax: (613) 782-7713

For information on unclaimed balances:

Telephone: 1-888-891-6398
Fax: (613) 782-7802
E-mail: ucbalances@bankofcanada.ca

For information about these and other publications contact:

Publications Distribution,
234 Wellington Street, Ottawa, K1A 0G9
Telephone: (613) 782-8248
E-mail: publications@bankofcanada.ca

BANK OF CANADA REGIONAL OFFICES

Atlantic Provinces

1583 Hollis Street, 5th Floor
Halifax, Nova Scotia
B3J 1V4

David Amirault, Senior Regional Representative (Economics)
Josée Nadeau, Senior Regional Representative (Currency)

Quebec

1501 McGill College Avenue, 20th Floor, Suite 2030
Montréal, Quebec
H3A 3M8

Louis-Robert Lafleur, Senior Regional Representative (Economics)
Pierre Laprise, Senior Regional Representative (Currency)

Ontario

150 King Street West, 20th Floor, Suite 2000
Toronto, Ontario
M5H 1J9

Hung-Hay Lau, Senior Regional Representative (Economics)
Michael Stockfish, Senior Regional Representative (Currency)

Prairie Provinces, Nunavut, and Northwest Territories

404 - 6th Avenue SW, Suite 200
Calgary, Alberta
T2P 0R9

Jean Mair, Senior Regional Representative (Economics)
Ted Mieszkalski, Senior Regional Representative (Currency)

British Columbia and the Yukon

200 Granville Street, Suite 2710
Vancouver, British Columbia
V6C 1S4

Farid Novin, Senior Regional Representative (Economics)
Lisa Elliott, Senior Regional Representative (Currency)

New York Office

Canadian Consulate General
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1151
U.S.A.

Zahir Lalani, Consul and Senior Representative for the Bank of Canada

Note: Positions as of 31 January 2004

RAPPORT ANNUEL DE LA **BANQUE DU CANADA**

2003

Gerald Bouey

Gouverneur de la Banque du Canada de 1973 à 1987, décédé en février 2004 à l'âge de 83 ans.

« Comme de nombreux Canadiens, je me souviendrai de Gerry comme d'un gouverneur accompli et d'un homme profondément intelligent et intègre. »

— David Dodge, le 9 février 2004

Né à Axford, en Saskatchewan, Gerald Bouey fréquente la toute petite école du village de Trossachs, où son père est l'agent du syndicat du blé. Il fait ses premières armes dans le domaine bancaire à l'âge de 16 ans en tant que commis à la Banque Royale de Weyburn. En 1941, il se joint à l'Aviation royale du Canada, au sein de laquelle il atteint, avant la fin de la guerre, le grade de capitaine.

À l'obtention de son baccalauréat de l'Université Queen's en 1948 (qui lui décerne une médaille en économie), il entre à la Banque du Canada, au département des Recherches, dont il devient le chef en 1962. Il est nommé conseiller du gouverneur en 1965, sous-gouverneur en 1969 et premier sous-gouverneur en 1972.

Gerald Bouey était reconnu comme un expert du système bancaire canadien. Il a joué un rôle de premier plan dans la préparation du mémoire soumis par la Banque à la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier et dans le témoignage de l'institution devant cette commission, dont les travaux ont mené aux révisions de 1967 de la *Loi sur les banques* et de la *Loi sur la Banque du Canada*.

En 1973, il succède à Louis Rasminsky en tant que gouverneur; il occupera ce poste pendant quatorze années, au cours desquelles la Banque aura à traverser la période la plus houleuse et la plus difficile de l'après-guerre sur le plan économique. L'adresse et la sagesse avec lesquelles il s'acquittait de ses fonctions étaient bien connues du milieu des banques centrales. De plus, grâce au solide leadership qu'il a exercé, Gerald Bouey a contribué de façon importante au développement économique du Canada et à l'établissement de la réputation de la Banque à l'échelle internationale.

En 1981, il est fait Officier de l'Ordre du Canada et reçoit un doctorat honorifique en droit de l'Université Queen's. En 1983, on lui remet le Prix pour services insignes de la fonction publique et, en 1987, il devient Compagnon de l'Ordre du Canada.

Ses collaborateurs durant sa longue et prestigieuse carrière n'oublieront jamais Gerald Bouey, pas plus d'ailleurs que les membres de sa communauté, qui ont bénéficié jusqu'à la toute fin de ses nombreuses activités bénévoles. Sa vivacité d'esprit, sa chaleur et sa générosité nous manqueront beaucoup.

Banque du Canada — 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0G9 5211 — CN ISSN 0067-3587

BANQUE DU CANADA
David A. Dodge
Gouverneur - Governor

BANK OF CANADA
Ottawa K1A 0G9

le 27 février 2004

L'honorable Ralph Goodale, c.p., député
Ministre des Finances
140, rue O'Connor
21e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre mon rapport pour l'année 2003 ainsi que les états financiers vérifiés de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

DA Dodge

NOTRE ENGAGEMENT
À L'ÉGARD DES CANADIENS

- Promouvoir le bien-être économique des Canadiens et, pour ce faire,
  - mettre en œuvre la politique monétaire de façon à maintenir la confiance en la valeur de la monnaie;
  - veiller à la fiabilité et à la solidité du système financier canadien;
  - émettre des billets de banque de qualité dont l'authenticité ne peut être mise en doute.
- Fournir des services de banque centrale et des services de gestion de la dette efficients et efficaces.
- Communiquer ouvertement et efficacement nos objectifs et rendre compte de nos actes.

Sur la couverture, on peut voir le verso du nouveau billet de 100 dollars. Des réalisations canadiennes dans les domaines de la cartographie et des communications illustrent les thèmes de l'exploration et de l'innovation. Une carte du Canada dessinée par Samuel de Champlain en 1632 est juxtaposée à une image satellite du pays. Un extrait du poème de Miriam Waddington intitulé « Jacques Cartier in Toronto », accompagné de sa traduction française par Christine Klein-Lataud, évoque l'éternelle quête de découverte que poursuit l'humanité.

Message du gouverneur 5

Structure organisationnelle et gouvernance 9

Compte rendu d'intendance 23

Sommaire financier 45

États financiers 49

Cadres supérieurs 69

Bureaux et représentants régionaux 70

MESSAGE DU GOUVERNEUR

La Banque du Canada s'est attachée ces dernières années à exposer les buts qu'elle vise et les moyens qu'elle prend pour y parvenir. Elle a continué de renforcer le cadre de conduite de sa politique monétaire et s'est fixé des priorités dans tous ses pôles d'activité pour l'aider à atteindre ses objectifs stratégiques. En 2002, la Banque a élaboré un plan à moyen terme pour la période de 2003 à 2005. Le cadre de politique et les priorités qui y sont clairement définis ont guidé au premier chef nos analyses et nos décisions en 2003, une année qui, pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, aura été troublée par plusieurs événements graves et inattendus.

En guise d'introduction à notre rapport annuel de 2003, j'aimerais souligner certaines des réalisations et des décisions marquantes de la Banque au cours de l'année écoulée. Je commencerai par la politique monétaire.

Au début de 2003, la hausse des prix à la consommation dépassait nettement la cible de 2 % que nous visons. Nous constations alors que des facteurs ponctuels, tels que la majoration substantielle des primes d'assurance automobile, faisaient grimper temporairement l'inflation. Mais une certaine généralisation de la montée des prix observée à ce moment-là donnait aussi à penser que l'économie canadienne tournait peut-être un peu plus près des limites de sa capacité que nous ne l'avions cru. Par ailleurs, des signes montraient que le taux d'inflation attendu à court terme augmentait. Compte tenu de la forte détente monétaire présente dans l'économie, nous avons décidé de resserrer les conditions en relevant notre taux directeur en mars et en avril d'un demi-point de pourcentage au total, pour le porter à 3 1/4 %.

Nous espérions, par ces interventions, ramener progressivement l'inflation à notre cible, ce qui cadrait avec la pleine utilisation des capacités de production à moyen terme. Toutefois, la série de chocs qui ont frappé l'économie canadienne a modifié ces perspectives. Vers la fin du mois de mars, la guerre éclatait en Iraq. Sur ces entrefaites, le SRAS devenait une sérieuse menace à la santé au Canada. En mai, un cas de maladie de la vache folle était découvert en Alberta. Les mauvaises nouvelles se sont poursuivies au troisième trimestre, avec de graves feux de forêt dans l'Ouest, un ouragan dans l'Est et une panne généralisée de courant en Ontario. Pendant tout ce temps, le dollar canadien s'est apprécié par rapport à la devise américaine à un rythme sans précédent.

Même s'il était difficile d'évaluer les répercussions précises de chacun de ces chocs sur l'économie, il semblait évident que leur action combinée aurait pour effet de ralentir la croissance en 2003, de sorte que l'économie allait, à la fin de l'année, tourner davantage en deçà de son potentiel que nous ne l'avions projeté. Il est aussi apparu clairement au cours de l'été que l'inflation diminuait plus rapidement que prévu. Dans ce climat très changeant, la Banque a abaissé son taux directeur d'un demi-point de pourcentage au total, en juillet et en septembre, pour le ramener à 2 3/4 %, niveau auquel il est demeuré durant le reste de l'année.

Vers la fin de 2003, le dollar américain s'est encore affaibli vis-à-vis du dollar canadien et de la plupart des autres grandes devises. L'incidence de l'appréciation du huard par rapport au billet vert se fera encore sentir en 2004 et au-delà.

La Banque du Canada reconnaît que l'ajustement à une monnaie plus forte sera l'un des principaux défis que devront relever les Canadiens en 2004 et en 2005.

Face aux difficultés économiques qui ont marqué l'ensemble de l'année 2003, notre engagement à maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible a continué de guider nos actions, avec pour résultat qu'à la fin de l'année, les attentes d'inflation restaient solidement ancrées au taux visé de 2 %. Cela témoigne bien de la foi qu'ont les Canadiens dans la détermination de la Banque à respecter son engagement.

Au chapitre des opérations internes, la Banque s'est attelée aux priorités stratégiques définies dans son plan à moyen terme, lesquelles concernent quatre grands domaines : la recherche et l'analyse, le développement de partenariats, la sûreté des billets de banque canadiens et l'efficacité organisationnelle. De façon générale, nous avons accompli des progrès substantiels dans la réalisation des objectifs établis pour la première année du plan.

La panne d'électricité en Ontario, qui a perturbé les opérations à notre siège d'Ottawa et à nos bureaux de Toronto, a mis à l'épreuve notre plan de poursuite des activités. Rapidement, nous avons transféré le personnel des secteurs névralgiques à notre site de relève à Ottawa, ce qui nous a permis de soutenir sans interruption le fonctionnement des principaux

systèmes de compensation et de règlement du pays. Afin que la bonne marche du système financier ne soit pas entravée, la Banque a fourni à ce dernier des liquidités supplémentaires durant la panne et dans les jours qui ont suivi. Les services essentiels ont également été maintenus à Toronto. Le plan de poursuite des activités s'est révélé efficace, quoique la panne ait fait ressortir des améliorations possibles, que nous sommes à apporter.

Nous avons réalisé des progrès aussi l'année dernière dans le renforcement de l'infrastructure du système financier canadien, l'un de nos objectifs. Un nouveau système de compensation et de règlement des titres, le CDSX, a été mis en service. Compte tenu de son rôle vital dans le système financier canadien, il a été assujetti à la surveillance de la Banque. Nous avons continué également de fournir notre soutien au système financier international par notre participation à des groupes comme le Forum sur la stabilité financière et le G20 et à diverses instances telles que la Banque des Règlements Internationaux.

En 2003, nous avons beaucoup mis l'accent sur le respect de l'engagement que nous avons pris de procurer aux Canadiens des billets de banque sûrs.

Nous avons redoublé nos efforts pour faire échec à la montée de la contrefaçon qui a résulté ces dernières années de l'avance des techniques de reprographie. Nous avons parachevé la conception des grosses coupures de la série *L'épopée canadienne*, qui sont dotées de nouveaux éléments de sécurité très évolués. Il est prévu de lancer les nouveaux billets de 20, 50 et 100 dollars en 2004. La Banque a également intensifié son travail auprès des détaillants pour les aider à détecter les faux billets, renforcé sa collaboration avec les organismes d'application de la loi et continue de coopérer avec d'autres banques centrales pour mettre au point des mesures de dissuasion de la contrefaçon.

Plusieurs grands changements se sont produits en 2003 à la Haute Direction de la Banque. Tout d'abord, le premier sous-gouverneur, Malcolm Knight, a quitté l'institution pour occuper le poste de directeur général de la Banque des Règlements Internationaux, et le sous-gouverneur Chuck Freedman a pris sa retraite, après une carrière de près de 30 ans à la Banque. Le sous-gouverneur Paul Jenkins a été promu premier sous-gouverneur. Deux nouveaux sous-gouverneurs ont été nommés : David Longworth, qui était jusque-là conseiller auprès du Conseil de direction, et Mark Carney, auparavant de la firme Goldman Sachs.

Par ailleurs, la Banque a vu trois de ses plus anciens administrateurs quitter le Conseil, soit Paul Massicotte et Raymond Garneau, du Québec, et Barbara Stevenson, de l'Île-du-Prince-Édouard. Je les remercie tous trois de leur inestimable contribution. Jean-Guy Desjardins, du Québec, et Ronald Keefe, de l'Île-du-Prince-Édouard, ont été nommés au Conseil en 2003, et J. Spencer Lanthier, de l'Ontario, remplace M. Massicotte comme administrateur principal. Je tiens à exprimer à tous les membres du Conseil ma gratitude pour leur soutien continu et leur sagesse.

Cette dernière année a eu indiscutablement son lot de difficultés, mais, malgré tout, la Banque a su tenir son engagement à l'égard des Canadiens. La suite du présent rapport vous en apprendra davantage à ce sujet. Permettez-moi pour conclure de saluer le labeur, le dévouement et le professionnalisme des employés de la Banque, sans lesquels les réalisations qui ont été les nôtres tout au long de 2003 n'auraient pu être. Leur travail me remplit de fierté, et je profite de cette occasion pour les en remercier tous publiquement.

David A. Dodge

1

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE **ET GOUVERNANCE**

CAN
100
PH2912607
JPH291260

LE RÔLE DE **LA BANQUE**

Les responsabilités qu'assume la Banque du Canada en sa qualité de banque centrale du pays sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, des billets de banque sûrs et un système financier stable. La Banque est aussi l'agent financier du gouvernement canadien et, à ce titre, elle gère les réserves de change nationales ainsi que la dette publique.

Un plan triennal qui procure une vision à moyen terme

La Banque vient de terminer la première année d'application d'un ambitieux plan triennal qui vise à faire avancer la recherche de pointe, à bâtir des partenariats avec des organismes et des personnes de l'extérieur, à renforcer la sécurité des billets de banque canadiens ainsi qu'à améliorer son efficacité sur le plan organisationnel.

En 2003, la Banque a poursuivi ses efforts en vue d'attirer et de retenir un personnel de qualité; de perfectionner les outils dont ses employés ont besoin pour accomplir leur travail et collaborer avec leurs collègues de la Banque et de l'extérieur; de promouvoir la mise en commun des connaissances de manière à accroître la qualité et la productivité, et de créer un milieu de travail qui favorise la diversité des personnes et des idées.

Parmi les projets majeurs prévus pour 2004, soulignons le lancement des nouveaux billets de 20, 50 et 100 dollars, le renforcement des plans de poursuite des activités ainsi que l'amélioration des opérations et de la gestion des risques relativement aux réserves de change du gouvernement.

Échange de cadres

Pour illustrer l'engagement de la Banque envers le perfectionnement du personnel, le travail en collaboration et la mise en commun des connaissances, mentionnons qu'en vertu d'un programme d'échange, deux cadres supérieurs occupant des postes de conseiller auprès du Conseil de direction, soit MM. Ron Parker et Tiff Macklem, sont actuellement en détachement auprès du gouvernement fédéral, tandis que M. James Haley, cadre supérieur au gouvernement, travaille à la Banque. En 2004, comme il a été annoncé récemment, M. Pierre Godin, auparavant de la Commission des valeurs mobilières du Québec, se joindra à la Banque pour une affectation de 18 mois.

En outre, le sous-gouverneur Mark Carney a accepté en janvier 2004 d'être détaché de façon provisoire au ministère des Finances, au poste de représentant du Canada auprès du G7. Il sera appelé à faire valoir les intérêts du Canada et de la Banque dans les discussions sur des questions financières internationales jusqu'à la tenue du sommet de 2004.

Bâtir des partenariats : Le gouverneur, David Dodge, accueille les membres de l'assistance avant de prononcer une allocution au Séminaire annuel des visionnaires du Bureau des partenariats et des compétences de pointe tenu à l'Université Carleton en 2003.

Des membres du Groupe consultatif sur la monnaie e [illegible] **t les nouveaux billets de banque en compagnie de la conseillère scientifique Sara Church et du sous-gouverneur Pierre Duguay.**

LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU LEADERSHIP

Le Conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, le Conseil d'administration de la Banque est constitué du gouverneur, du premier sous-gouverneur et de douze administrateurs indépendants. Ces derniers sont nommés pour des mandats de trois ans par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le sous-ministre des Finances siège également au Conseil, mais n'a pas droit de vote. Le Conseil assume la gouvernance de la Banque, principalement dans les domaines des finances, des ressources humaines et de l'administration. Le gouverneur est pour sa part responsable de la politique monétaire et des autres activités de la Banque. Une nouvelle brochure intitulée *La Banque en bref* (aussi disponible dans Internet à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/pubs-f.htm) présente des renseignements plus détaillés sur la structure organisationnelle et la gouvernance de l'institution.

Les fonctions d'intendance du Conseil d'administration en 2003

En 2003, le Conseil a axé son travail de planification de la relève sur le remplacement de plusieurs cadres supérieurs. Il a commencé par mettre sur pied, en début d'année, un comité spécial qui avait pour mandat de soumettre à l'approbation du gouverneur en conseil une candidature au poste de premier sous-gouverneur. Ce processus faisait suite au départ de M. Malcolm Knight, qui avait assumé cette fonction depuis 1999 et qui venait d'accepter la charge de directeur général de la Banque des Règlements Internationaux à Bâle, en Suisse. Le Conseil a souligné l'importante contribution de ce dernier à la gestion efficace de la Banque.

Mise sur pied du Comité des pensions

En septembre 2003, le Conseil a approuvé la création du Comité des pensions, dont le mandat est de superviser l'administration du Régime de pension de la Banque ainsi que le placement des actifs du Fonds de pension. Le Comité est aussi chargé des communications et des relations avec les participants au Régime. Il est présidé par le premier sous-gouverneur et présente un compte rendu au Conseil deux fois l'an. Trois administrateurs, de même que trois cadres supérieurs de la Banque, y siègent également.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

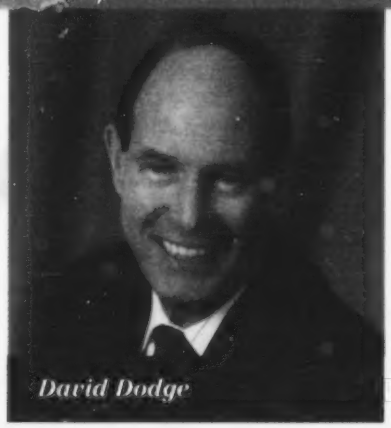
David Dodge

David Dodge
Gouverneur

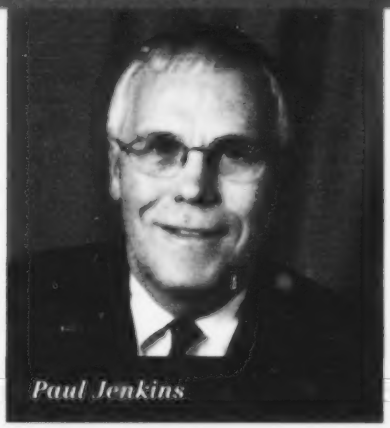
Paul Jenkins

Paul Jenkins
Premier sous-gouverneur

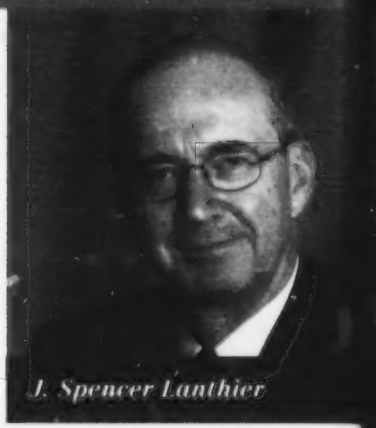
J. Spencer Lanthier

J. Spencer Lanthier
Toronto, Ontario
Nommé en mars 2000

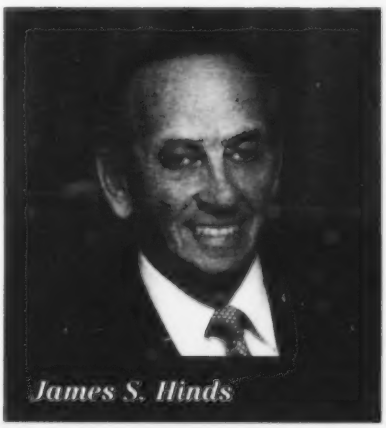
James S. Hinds

James S. Hinds
Sudbury, Ontario
Nommé en mars 1996

Barbara Hislop

Barbara Hislop
Vancouver, Colombie-Britanniqu
Nommée en mars 1998

Kit Chan

Kit Chan
Calgary, Alberta
Nommée en avril 1999

Jean-Guy Desjardins

Jean-Guy Desjardins
Montréal, Québec
Nommé en mars 2003

Paul Dicks

Paul Dicks
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador
Nommé en décembre 2002

Daniel F. Gallivan

Daniel F. Gallivan
Halifax, Nouvelle-Écosse
Nommé en août 2000

Ronald J. Keefe

Ronald J. Keefe
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
Nommé en octobre 2003

Aldéa Landry

Aldéa Landry
Moncton, Nouveau-Brunswick
Nommée en mars 1996

Armin Martens

Armin Martens
East St. Paul, Manitoba
Nommé en décembre 2002

Kevin Lynch

Kevin Lynch
Sous-ministre des Finances
Membre d'office

Nota : Barbara Stevenson a siégé au Conseil en 2003 jusqu'à la nomination de M. Keefe en octobre.

Deux postes étaient vacants au 31 décembre 2003.

Kit Chan

Jean-Guy Desjardins

Paul Dicks

Daniel F. Gallivan

Ronald J. Keefe

Aldéa Landry

Armin Martens

Kevin Lynch

Kit Chan
Calgary, Alberta
Nommée en avril 1999

Jean-Guy Desjardins
Montréal, Québec
Nommé en mars 2003

Paul Dicks
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador
Nommé en décembre 2002

Daniel F. Gallivan
Halifax, Nouvelle-Écosse
Nommé en août 2000

Ronald J. Keefe
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
Nommé en octobre 2003

Aldéa Landry
Moncton, Nouveau-Brunswick
Nommée en mars 1996

Armin Martens
East St. Paul, Manitoba
Nommé en décembre 2002

Kevin Lynch
Sous-ministre des Finances
Membre d'office

Nota : Barbara Stevenson a siégé au Conseil en 2003 jusqu'à la nomination de M. Keefe en octobre.

Deux postes étaient vacants au 31 décembre 2003.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

David Dodge

Gouverneur

Paul Jenkins

Premier sous-gouverneur

J. Spencer Lanthier

Administrateur principal, président du Comité de la vérification, du Comité du régime de gestion et du Groupe consultatif sur la monnaie et membre du Comité de direction

Comptable agréé

- Membre du conseil d'administration, Groupe TSX Inc.
- Membre du conseil d'administration, Gerdau AmeriSteel Inc.
- Membre du conseil d'administration, Ellis-Don Inc.
- Membre du conseil d'administration, Le Groupe Intertape Polymer Inc.
- Membre du conseil d'administration, TorStar Corporation
- Membre du conseil d'administration, BCE Emergis Inc.
- Membre du conseil d'administration, Zarlink Semiconductor Inc.
- Membre du conseil d'administration, Fonds canadien diversifié RoyNat Inc.

James S. Hinds

Membre du Comité de la vérification, du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Comité des pensions

Avocat

- Associé, Hinds and Sinclair

Barbara Hislop

Membre du Comité de direction, du Comité du régime de gestion et du Comité des ressources humaines et de la rémunération

- Membre du conseil d'administration et cadre, Canfor Corporation
- Présidente-directrice générale, Genus Resource Management Technologies Inc.
- Membre du conseil d'administration, Forintek Canada Corporation
- Membre du conseil d'administration, Compagnie de la Baie d'Hudson

INFORMATION ADDITIONNELLE

Kit Chan

Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Groupe consultatif sur la monnaie

- Directrice, KBC Enterprises Ltd.
- Membre du conseil d'administration, CV Technologies Inc.
- Présidente, Canada Education Inc.
- Associée, Good Earth Art
- Membre du cabinet et du conseil d'administration, Centraide, ville et région de Calgary

Paul Dicks

Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Comité des pensions

Avocat

- Président, Newfoundland and Labrador Hydro
- Président, Churchill Falls (Labrador) Corporation Ltd.
- Président, Lower Churchill Development Corporation Ltd.
- Président, Gull Island Power Company Ltd.
- Membre du conseil d'administration provincial et du comité national de gouvernance de Jeunes Entreprises du Canada

Ronald I. Keefe

Membre du Comité de la vérification

Avocat et comptable agréé

- Associé, Stewart McKelvey Stirling Scales
- Président-directeur général, Diagnostic Chemicals Ltd.
- Président, Communities 13 Inc.
- Administrateur, Spell Read P.A.T. Learning Systems Inc.
- Administrateur, M.F. Schurman Company Limited
- Administrateur, MPM Corporation et filiales

Armin Martens

Membre du Comité de la vérification et du Groupe consultatif sur la monnaie

Ingénieur

- Président et chef de la direction, Marwest Development Corporation
- Administrateur et cadre, Marwest Group of Companies
- Administrateur (ancien président), Congrès germano-canadien

Jean-Guy Desjardins

Membre du Comité des pensions et du Groupe consultatif sur la monnaie

- Président-directeur général, Centria inc.
- Membre du conseil d'administration, Gaz Métro
- Membre du conseil d'administration, Mega Blocks
- Membre du conseil d'administration, Société de services financiers Fonds FMOQ inc.
- Membre du conseil d'administration, HEC Montréal
- Membre du conseil d'administration, Fondation de l'Institut de recherches cliniques de Montréal
- Membre du conseil d'administration, Musée des beaux-arts de Montréal
- Membre du conseil d'administration, Les Grands Ballets Canadiens de Montréal
- Coprésident du comité responsable des grands donateurs, Centraide du Grand Montréal
- Membre du conseil des fiduciaires, Centre Canadien d'Architecture
- Membre du conseil des fiduciaires, Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Daniel F. Gallivan

Président du Comité des ressources humaines et de la rémunération, membre du Comité de direction, du Comité du régime de gestion, du Comité de la vérification et du Groupe consultatif sur la monnaie

Avocat

- Associé directeur, Cox Hanson O'Reilly Matheson
- Administrateur, Ombudsman des services bancaires et d'investissement
- Administrateur, ASCO Canada Ltd.
- Secrétaire, NovaScotian Crystal Limited
- Administrateur, Temple de la renommée des sports de la Nouvelle-Écosse
- Membre, Conseil de surveillance de la normalisation comptable

Aldéa Landry

Présidente du Comité de la planification et du budget et du Comité de nomination (Programme de bourses de recherche) et membre du Comité de direction et du Comité du régime de gestion

Avocate

- Présidente, Landal Inc.
- Membre du conseil d'administration, Nexfor Inc.
- Membre du conseil d'administration, The Shaw Group Limited
- Membre du conseil consultatif, Oxford Frozen Foods Limited
- Présidente, Comité consultatif de TVA (réseau national de télévision)
- Membre du conseil d'administration, Institut de recherche médicale Beauséjour
- Présidente du conseil d'administration, Société ÉCONOMUSÉE® de l'Atlantique

Kevin Lynch

Sous-ministre des Finances

Membre d'office

- Membre du Comité de direction

CONSEIL DE DIRECTION : Le Conseil de direction assume la responsabilité de la politique monétaire et des décisions relatives aux systèmes financiers.

(De gauche à droite)

MARK CARNEY
Sous-gouverneur

DAVID DODGE
Gouverneur

PAUL JENKINS
Premier sous-gouverneur

PIERRE DUGUAY
Sous-gouverneur

SHERYL KENNEDY
Sous-gouverneure

DAVID LONGWORTH
Sous-gouverneur

Au commencement d'avril, le sous-gouverneur Paul Jenkins a été nommé premier sous-gouverneur. Dans la foulée de cette promotion et du départ à la retraite d'un autre sous-gouverneur, M. Charles Freedman, après presque 30 années de service, le Conseil a désigné deux nouveaux sous-gouverneurs : M. David Longworth, qui était conseiller auprès du Conseil de direction et comptait 29 années de service à la Banque, et M. Mark Carney, recruté auprès de la firme Goldman Sachs du secteur privé.

Ayant pour fonction de superviser les questions financières et la gestion des risques, le Conseil a appuyé la création du département des Services financiers ainsi que du Bureau de surveillance des risques financiers chargé de suivre les activités que mène la Banque en sa qualité d'agent financier.

Dans le cadre de ses fonctions de supervision générale, le Conseil d'administration se penche sur l'efficacité du processus de formulation de la politique monétaire, bien qu'il ne soit pas responsable de la conduite de celle-ci. Afin d'obtenir un avis indépendant sur le travail de la Banque, les administrateurs ont eu un entretien privé avec le conseiller spécial, M. Andrew Spence, un spécialiste des marchés financiers invité à épauler l'équipe de direction pour une période d'un an qui s'est terminée en août 2003.

Les pratiques de gouvernance du Conseil d'administration

Le Conseil applique des pratiques exemplaires de gouvernance et veille à ce que tous ses membres soient tenus au fait de l'évolution récente dans le domaine. Les nouveaux administrateurs nommés en 2003 ont eu des rencontres avec les personnes clés de la Banque afin de se familiariser avec l'institution et leurs responsabilités en matière de gouvernance. Un nouvel administrateur principal, M. Spencer Lanthier, a aussi été désigné.

Le Conseil compte actuellement six comités permanents et un groupe consultatif chargés d'étudier en profondeur les dossiers qui leur sont soumis pour consultation ou en vue d'une décision. Ce sont :

- le Comité de direction;
- le Comité du régime de gestion;
- le Comité des ressources humaines et de la rémunération;
- le Comité de la vérification;
- le Comité de la planification et du budget;
- le Comité des pensions;
- le Groupe consultatif sur la monnaie.

Colloque en l'honneur de Charles Freedman

En hommage à la contribution du sous-gouverneur Charles Freedman à la recherche dans les domaines des activités de banque centrale et de la politique monétaire, la Banque a organisé un colloque spécial, sous forme de *Festschrift*, qui a attiré des participants de partout dans le monde, tant du milieu universitaire que d'autres banques centrales. Un recueil des études présentées à cette occasion sera publié en 2004.

Bill White (photo du haut), de la Banque des Règlements Internationaux, et Charles Freedman s'adressent aux participants du colloque.

Au commencement d'avril, le sous-gouverneur Paul Jenkins a été nommé premier sous-gouverneur. Dans la foulée de cette promotion et du départ à la retraite d'un autre sous-gouverneur, M. Charles Freedman, après presque 30 années de service, le Conseil a désigné deux nouveaux sous-gouverneurs : M. David Longworth, qui était conseiller auprès du Conseil de direction et comptait 29 années de service à la Banque, et M. Mark Carney, recruté auprès de la firme Goldman Sachs du secteur privé.

Ayant pour fonction de superviser les questions financières et la gestion des risques, le Conseil a appuyé la création du département des Services financiers ainsi que du Bureau de surveillance des risques financiers chargé de suivre les activités que mène la Banque en sa qualité d'agent financier.

Dans le cadre de ses fonctions de supervision générale, le Conseil d'administration se penche sur l'efficacité du processus de formulation de la politique monétaire, bien qu'il ne soit pas responsable de la conduite de celle-ci. Afin d'obtenir un avis indépendant sur le travail de la Banque, les administrateurs ont eu un entretien privé avec le conseiller spécial, M. Andrew Spence, un spécialiste des marchés financiers invité à épauler l'équipe de direction pour une période d'un an qui s'est terminée en août 2003.

Les pratiques de gouvernance du Conseil d'administration

Le Conseil applique des pratiques exemplaires de gouvernance et veille à ce que tous ses membres soient tenus au fait de l'évolution récente dans le domaine. Les nouveaux administrateurs nommés en 2003 ont eu des rencontres avec les personnes clés de la Banque afin de se familiariser avec l'institution et leurs responsabilités en matière de gouvernance. Un nouvel administrateur principal, M. Spencer Lanthier, a aussi été désigné.

Le Conseil compte actuellement six comités permanents et un groupe consultatif chargés d'étudier en profondeur les dossiers qui leur sont soumis pour consultation ou en vue d'une décision. Ce sont :

- le Comité de direction;
- le Comité du régime de gestion;
- le Comité des ressources humaines et de la rémunération;
- le Comité de la vérification;
- le Comité de la planification et du budget;
- le Comité des pensions;
- le Groupe consultatif sur la monnaie.

Colloque en l'honneur de Charles Freedman

En hommage à la contribution du sous-gouverneur Charles Freedman à la recherche dans les domaines des activités de banque centrale et de la politique monétaire, la Banque a organisé un colloque spécial, sous forme de *Festschrift*, qui a attiré des participants de partout dans le monde, tant du milieu universitaire que d'autres banques centrales. Un recueil des études présentées à cette occasion sera publié en 2004.

Bill White (photo du haut), de la Banque des Règlements internationaux, et Charles Freedman s'adressent aux participants du colloque.

Bureau supérieur de direction : (de gauche à droite) Debout : David Dodge, gouverneur; Mark Jewett, avocat général et secrétaire général; Sheila Vokey, chef du département des Services financiers; Mark Carney, sous-gouverneur; Sheryl Kennedy, sous-gouverneure; Paul Jenkins, premier sous-gouverneur. Assis : Janet Cosier, conseillère, Planification stratégique et gestion des risques; Pierre Duguay, sous-gouverneur; David Longworth, sous-gouverneur; Sheila Niven, chef du département des Services généraux. Le Bureau supérieur de direction est responsable de l'orientation stratégique et de la gestion de la Banque.

Par l'entremise de ces comités, les membres du Conseil ont fourni en 2003 une orientation aux travaux portant sur un certain nombre de questions, dont la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie relative aux billets de banque, la revue du cadre d'autorisation des dépenses et de la politique d'approvisionnement connexe, le renouvellement de la structure de gouvernance du Régime de pension et l'élaboration du plan lié au nouveau modèle de prestation des services de ressources humaines. De plus, le Conseil a examiné au cours de l'année les mandats de tous les comités et veillé à ce qu'ils tiennent compte des meilleures pratiques actuelles.

Pour pouvoir échanger leurs points de vue en toute franchise, les administrateurs indépendants se rencontrent seuls à chaque réunion du Conseil, sous la présidence de l'administrateur principal. En 2003, comme c'est leur habitude chaque année, les membres du Conseil ont pris le temps d'examiner tous ensemble la qualité de leur intendance afin de s'assurer que les meilleures pratiques de gouvernance sont appliquées.

Les administrateurs sont rémunérés en fonction d'un barème d'émoluments recommandé par le gouvernement et approuvé par décret. En 2003, la rémunération versée à l'ensemble des administrateurs s'est élevée à 251 700 $.

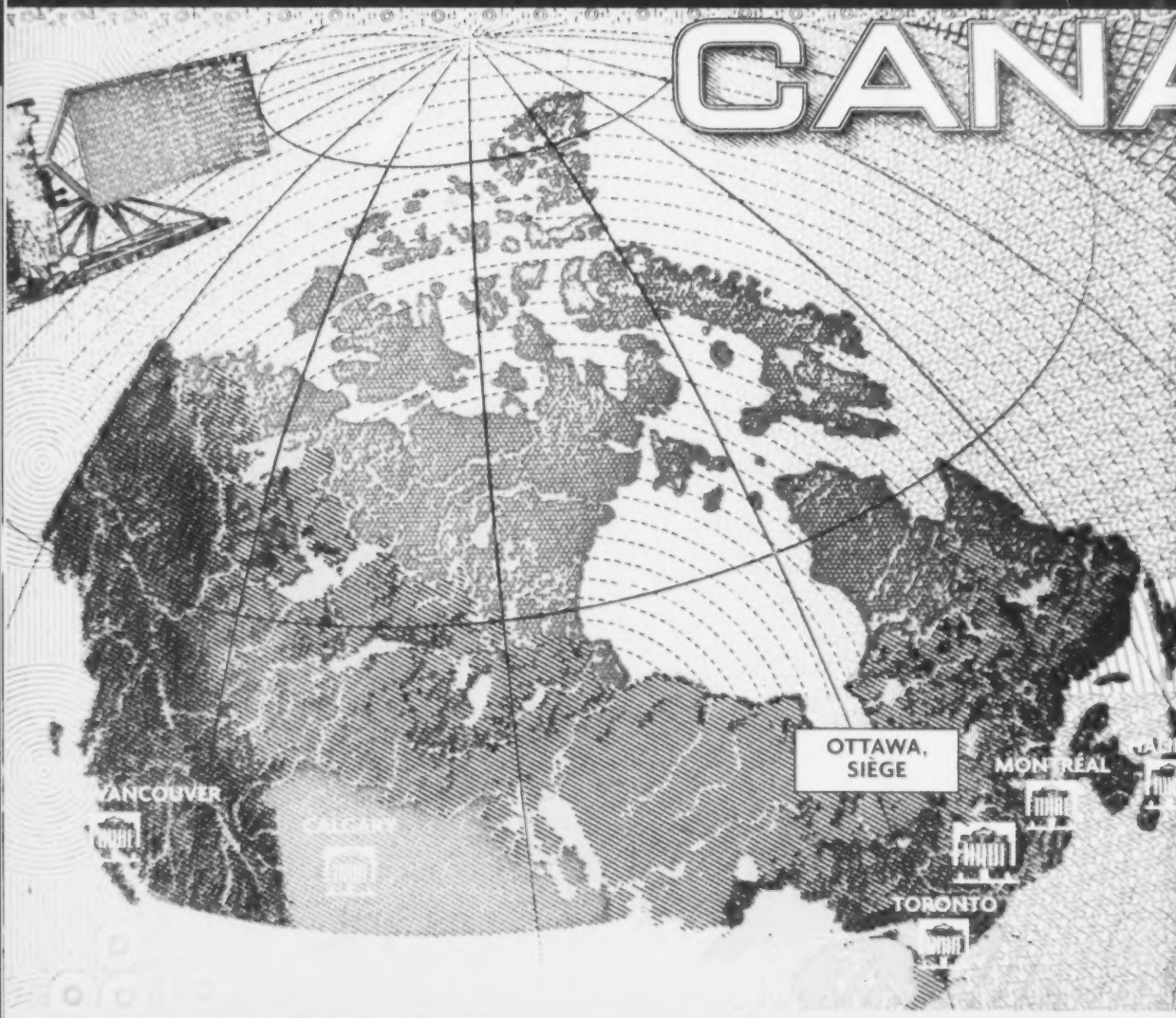

Les bureaux régionaux

Au cours de la dernière année, les bureaux régionaux de la Banque ont accru leurs capacités de recherche et d'analyse économique et renforcé leur rôle dans la sensibilisation du public à la contrefaçon. Par exemple, leurs employés ont donné 650 séances de formation sur les éléments de sécurité des billets de banque à plus de 16 000 personnes travaillant dans des commerces de détail ou des institutions financières. Ils ont sondé 400 entreprises sur la conjoncture économique du moment et les conditions attendues et mené une enquête spéciale sur les décisions en matière d'établissement des prix auprès de 170 entreprises. De plus, ils ont fait 57 allocutions et exposés. Les bureaux régionaux sont situés à Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. La Banque a en outre des représentants sur les marchés financiers à Montréal, Toronto et New York.

COMPTE RENDU
D'INTENDANCE

Do we ever remember that
Jacques Cartier is still sailing,
Nous souvient-il parfois qu'au-dessus du ciel quelque
Jacques Cartier navigue encore, toujours en route, toujo

POLITIQUE **MONÉTAIRE**

L'économie canadienne a fait preuve d'une résilience remarquable face au ralentissement mondial, et elle est bien placée pour relever les défis apparus récemment [...] Ce bon résultat est en grande partie attribuable à la mise en œuvre adroite du cadre de conduite des politiques monétaire et budgétaire, de même qu'aux réformes structurelles instaurées depuis le début des années 1990. [traduction]

Consultations au titre de l'article IV — exercice 2004
Déclaration de la mission du FMI au Canada (19 novembre 2003)

C'est en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible que la politique monétaire menée par la Banque du Canada contribue à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens. Le cadre de conduite de la politique monétaire repose sur une fourchette cible de maîtrise de l'inflation qui est définie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) et qui va de 1 à 3 %. En cherchant à garder l'inflation à 2 %, le point médian de cette fourchette, la politique monétaire réduit au minimum les distorsions provoquées par l'inflation et favorise une plus grande stabilité de l'activité économique.

Réalisation de la cible de maîtrise de l'inflation

En matière de politique monétaire, le principal défi auquel la Banque a dû faire face au cours des premiers mois de 2003 a été le taux d'inflation élevé et en hausse, combiné à la menace que la demande de produits canadiens ne dépasse la capacité de production de notre économie sous l'effet de l'intensification de la reprise à l'échelle mondiale. L'inflation mesurée par l'indice de référence de la Banque, qui avait considérablement augmenté vers la fin de 2002, est demeurée proche de la limite supérieure de la fourchette cible pendant tout le premier trimestre de 2003, se situant en moyenne à 3,1 %. Bien que ce résultat tenait en grande partie à l'incidence de

facteurs ponctuels tels que la majoration des primes d'assurance, on observait aussi des signes indiquant que la vigueur de la demande intérieure dans certains secteurs exerçait des pressions sur l'appareil de production. Durant la même période, le taux d'accroissement de l'IPC global a grimpé à 4,5 %, tiré par de nouvelles hausses des cours mondiaux du pétrole et du gaz naturel. Devant cette situation, et à la lumière d'autres données témoignant d'une généralisation des pressions sur les prix, la Banque a relevé, en mars et en avril, le taux cible du financement à un jour de 50 points de base au total pour le porter à 3,25 %.

Collaboration avec d'autres chercheurs

Les chercheurs de tous les départements d'analyse économique de la Banque ont été très actifs cette année. Ils ont exposé leurs travaux à des colloques réunissant des universitaires et des décideurs aux quatre coins du monde et ont travaillé en partenariat avec des collègues d'autres institutions. Ils ont ainsi pris part à quelque 205 ateliers, colloques et séminaires, mené des recherches avec 31 collaborateurs externes et accueilli 25 conférenciers. En plus de son colloque économique annuel, la Banque a organisé trois ateliers auxquels ont participé des experts et des intervenants de l'extérieur, le premier sur la modélisation de l'économie mondiale, le deuxième sur les modèles dynamiques d'équilibre général stochastiques et le troisième sur l'innovation financière. La Banque présente une liste de ses travaux de recherche dans le *Catalogue des publications* qu'elle fait paraître annuellement.

Aux deuxième et troisième trimestres de 2003, l'économie canadienne a été frappée par plusieurs chocs inhabituels, dont la crise du syndrome respiratoire aigu sévère à Toronto, la découverte d'un cas isolé d'encéphalopathie spongiforme bovine en Alberta, la panne d'électricité en Ontario et, surtout, pour l'ensemble de l'économie, la vive montée du dollar canadien. En raison de l'affaiblissement de la demande globale qui en a résulté, des quelques retombées que l'appréciation de notre monnaie a eues sur les prix et des pressions à la baisse qu'ont exercées sur ces derniers la liquidation des stocks excédentaires et la disparition des effets de facteurs temporaires, l'inflation mesurée tant par l'IPC global que par l'indice de référence est redescendue au point médian de 2 % de la fourchette cible bien plus tôt qu'on ne l'avait prévu. Confrontée à des capacités excédentaires accrues, à des perspectives économiques un peu moins brillantes à court terme et à la rapidité inattendue du repli de l'inflation, la Banque a décidé d'abaisser le taux visé pour le financement à un jour de 25 points de base en juillet, et d'autant en septembre, pour le ramener à 2,75 %.

Les taux d'accroissement de l'indice de référence et de l'IPC global ont continué de se modérer à la fin de l'été et au début de l'automne 2003, pour s'établir à des creux de 1,5 et 1,6 % respectivement, avant de s'inscrire à nouveau en hausse vers la fin de l'année. En décembre, l'inflation mesurée par l'IPC global était temporairement revenue à 2 %, alors que celle mesurée par l'indice de

Indice des prix à la consommation
Taux de variation sur douze mois

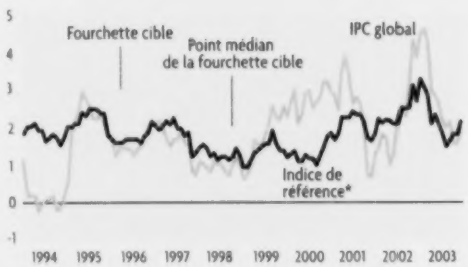

* Indice excluant les huit composantes les plus volatiles de l'IPC et l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes

référence avait atteint 2,2 %, du fait des facteurs spéciaux observés un an plus tôt. La Banque s'attend à ce que ces taux tombent nettement au-dessous de 2 % au premier trimestre de 2004.

Évaluation de la conjoncture à l'échelle nationale et internationale

Les décisions de politique monétaire s'appuient sur tout un ensemble de données et d'analyses. En tant que nation commerçante, le Canada est particulièrement sensible à ce qui se passe à l'étranger, surtout aux États-Unis. En 2003, les principaux facteurs à surveiller ont été le moment où se produirait la reprise de l'économie américaine — de même que la vigueur qu'elle afficherait —, les déséquilibres substantiels apparus dans le commerce international et les ajustements majeurs des cours des monnaies que ces déséquilibres semblent avoir provoqués. L'évaluation que la Banque du Canada fait de la situation et des perspectives mondiales se fonde sur les analyses de son personnel, les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), ainsi que sur l'information échangée dans une foule de réunions internationales auxquelles elle participe régulièrement.

Les effets de l'évolution des conjonctures internationale et nationale sur l'économie du pays sont étudiés sous de nombreux angles. À l'aide d'un modèle de l'économie canadienne, le personnel de la Banque établit une projection de référence et analyse les risques entourant celle-ci. Le tableau est complété par une analyse structurelle et sectorielle plus détaillée ainsi que par un examen de l'évolution des agrégats de la monnaie et du crédit, de la disponibilité du crédit, des écarts de taux d'intérêt et des taux d'intérêt attendus par les acteurs des marchés financiers. En outre, tous les trimestres, les employés des cinq bureaux régionaux de la Banque mènent auprès des entreprises une enquête qui fournit des indications sur les perspectives de croissance et les projets de ces dernières. On compte commencer à publier les résultats de ces enquêtes en 2004.

Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada

En septembre 2002, la Banque a lancé un programme de bourses visant à encourager la recherche de pointe et à développer l'expertise canadienne dans les domaines de la macroéconomie, de l'économie monétaire, de la finance internationale et de l'économie des marchés financiers et des institutions financières (y compris les questions liées à la stabilité financière). Les candidats sélectionnés reçoivent une bourse sous forme d'allocation annuelle pour une période renouvelable de cinq ans, ainsi que des fonds supplémentaires pour couvrir l'embauche d'assistants de recherche et les frais connexes.

Les deux premières bourses ont été décernées, en février 2003, à M. Michael Devereux (spécialiste de l'économie internationale et professeur à l'Université de la Colombie-Britannique) et à M. Shouyong Shi (spécialiste de la théorie monétaire et professeur à l'Université de Toronto). Tous deux sont des chercheurs reconnus mondialement pour la qualité exceptionnelle de leurs travaux. Une troisième bourse sera octroyée au début de 2004.

référence avait atteint 2,2 %, du fait des facteurs spéciaux observés un an plus tôt. La Banque s'attend à ce que ces taux tombent nettement au-dessous de 2 % au premier trimestre de 2004.

Évaluation de la conjoncture à l'échelle nationale et internationale

Les décisions de politique monétaire s'appuient sur tout un ensemble de données et d'analyses. En tant que nation commerçante, le Canada est particulièrement sensible à ce qui se passe à l'étranger, surtout aux États-Unis. En 2003, les principaux facteurs à surveiller ont été le moment où se produirait la reprise de l'économie américaine — de même que la vigueur qu'elle afficherait —, les déséquilibres substantiels apparus dans le commerce international et les ajustements majeurs des cours des monnaies que ces déséquilibres semblent avoir provoqués. L'évaluation que la Banque du Canada fait de la situation et des perspectives mondiales se fonde sur les analyses de son personnel, les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), ainsi que sur l'information échangée dans une foule de réunions internationales auxquelles elle participe régulièrement.

Les effets de l'évolution des conjonctures internationale et nationale sur l'économie du pays sont étudiés sous de nombreux angles. À l'aide d'un modèle de l'économie canadienne, le personnel de la Banque établit une projection de référence et analyse les risques entourant celle-ci. Le tableau est complété par une analyse structurelle et sectorielle plus détaillée ainsi que par un examen de l'évolution des agrégats de la monnaie et du crédit, de la disponibilité du crédit, des écarts de taux d'intérêt et des taux d'intérêt attendus par les acteurs des marchés financiers. En outre, tous les trimestres, les employés des cinq bureaux régionaux de la Banque mènent auprès des entreprises une enquête qui fournit des indications sur les perspectives de croissance et les projets de ces dernières. On compte commencer à publier les résultats de ces enquêtes en 2004.

Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada

En septembre 2002, la Banque a lancé un programme de bourses visant à encourager la recherche de pointe et à développer l'expertise canadienne dans les domaines de la macroéconomie, de l'économie monétaire, de la finance internationale et de l'économie des marchés financiers et des institutions financières (y compris les questions liées à la stabilité financière). Les candidats sélectionnés reçoivent une bourse sous forme d'allocation annuelle pour une période renouvelable de cinq ans, ainsi que des fonds supplémentaires pour couvrir l'embauche d'assistants de recherche et les frais connexes.

Les deux premières bourses ont été décernées, en février 2003, à M. Michael Devereux (spécialiste de l'économie internationale et professeur à l'Université de la Colombie-Britannique) et à M. Shouyong Shi (spécialiste de la théorie monétaire et professeur à l'Université de Toronto). Tous deux sont des chercheurs reconnus mondialement pour la qualité exceptionnelle de leurs travaux. Une troisième bourse sera octroyée au début de 2004.

Recherches à plus long terme

Les recherches qui visent à aider la Banque à mieux comprendre le fonctionnement de l'économie et explorent les implications de différentes politiques contribuent de façon capitale à la conception et à la mise en œuvre efficace du cadre de conduite de la politique monétaire. Conformément à son plan à moyen terme établi en 2002, la Banque s'attache à élargir son programme de recherche et d'analyse concernant les questions d'ordre structurel et sectoriel, ainsi qu'à conclure des partenariats avec des institutions et des spécialistes externes.

En 2003, la Banque a axé ses efforts de recherche sur les domaines suivants : l'élaboration de nouveaux modèles destinés à l'analyse des politiques et à la prévision des niveaux d'activité économique aux États-Unis et au Canada; l'examen des propriétés d'indicateur précurseur que posséderaient les prix des actifs et les marchés du crédit à l'égard de la croissance économique et de l'inflation; et l'étude de diverses questions structurelles, telles que l'incidence changeante des variations du taux de change sur les prix des biens finaux, et le mode de fixation par les entreprises des prix de vente de leurs produits et services. On peut consulter le programme de recherche de la Banque à l'adresse www.banqueducanada.ca.

Dépenses d'exploitation

Durant l'année, la Banque a consacré 54,6 millions de dollars, soit environ 20 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation, aux activités de formulation, de mise en œuvre et de communication de la politique monétaire, contre 51,1 millions en 2002. Cette hausse est surtout attribuable aux charges, établies par calculs actuariels, associées aux avantages sociaux futurs dans le cadre des régimes offerts par la Banque, charges qui touchent toutes les fonctions de l'institution.

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Politique monétaire

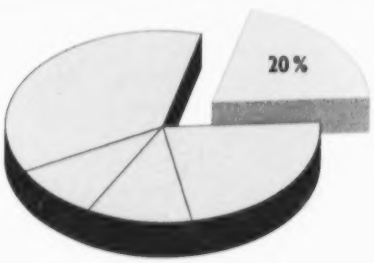

Inspection du nouveau billet de 100 $

MONNAIE

La Banque du Canada est chargée de fournir aux Canadiens des billets de banque sûrs, qui peuvent être utilisés en toute confiance. Au cours des dernières années, cette confiance a été menacée par l'accroissement de la contrefaçon imputable à la prolifération d'appareils faisant appel à une technologie très avancée et dont le coût est abordable.

Pour contrer cette menace, la Banque a mis au point une stratégie en trois volets, axée sur la sécurité, les communications et l'observation de la loi (ce qui englobe à la fois son application et la dissuasion de la contrefaçon). Elle a réalisé d'importants progrès dans ces trois domaines en 2003 : elle s'est préparée à émettre les trois grosses coupures de

la série *L'épopée canadienne*, auxquelles sont intégrés des éléments de sécurité très sophistiqués; elle a multiplié les séances de formation sur la détection des faux billets auprès des détaillants et d'autres groupes; et elle a établi avec les procureurs de la Couronne de nouveaux réseaux d'information. Le phénomène de la contrefaçon a néanmoins pris une nouvelle ampleur, ce qui montre bien l'importance pour la Banque d'agir.

Cas de contrefaçon

La contrefaçon a augmenté : la valeur des faux billets retirés de la circulation est passée de 4,9 millions de dollars en 2002 à 12,7 millions en 2003, et leur nombre, de 208 000 à 443 000. Les coupures de 10 et de 20 dollars ont été les principales cibles des faussaires. Le nombre de billets de 10 dollars contrefaits a été particulièrement élevé par rapport à celui des billets authentiques en circulation.

Cours légal

On demande souvent à la Banque pourquoi des billets qui ont « cours légal » peuvent être refusés par les commerçants.

Une monnaie qui a cours légal est une monnaie approuvée pour le remboursement des dettes ou le règlement des transactions commerciales dans un pays. Cela ne signifie pas que l'on soit obligé de l'accepter automatiquement comme mode de paiement. Le choix de celui-ci est une affaire privée entre les parties concernées.

Ont cours légal au Canada les pièces frappées par la Monnaie royale canadienne et les billets mis en circulation par la Banque du Canada. La *Loi sur la Banque du Canada* désigne cette dernière comme seule habilitée à émettre des billets de banque au pays.

Valeur des faux billets retirés de la circulation

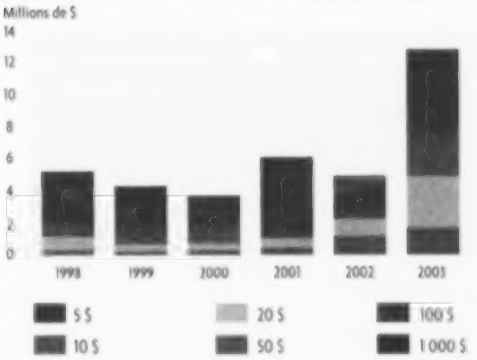

Nombre de faux billets retirés de la circulation

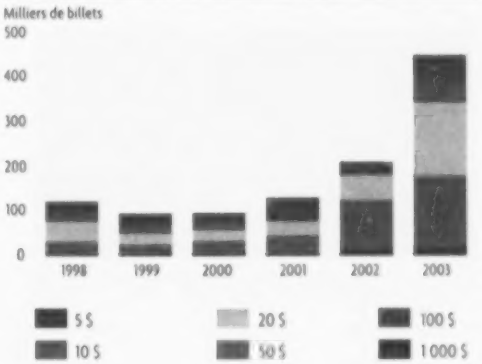

Une tendance marquée à la hausse a également été observée dans le cas de la coupure de 50 dollars.

Amélioration de la sécurité des billets

Au cours des deux dernières années, la Banque a redoublé ses efforts visant à renforcer la sécurité des billets de banque canadiens. Essentiellement, elle a réévalué les divers éléments de sécurité utilisés et sélectionné de nouveaux, plus perfectionnés, pour les trois plus grosses coupures (soit celles de 20, 50 et 100 dollars) de la série *L'épopée canadienne*. La Banque prévoit lancer les trois coupures en 2004.

Nouvelles caractéristiques de sécurité du billet de 100 dollars

1 Bande holographique

Quand on incline le billet, des chiffres (100) et des feuilles d'érable aux couleurs éclatantes semblent « bouger » à l'intérieur de la bande métallique brillante qui figure au recto. Les couleurs changent du doré au vert au bleu, en passant par d'autres teintes.

2 Portrait en filigrane

Le filigrane fait partie du papier, et il est visible des deux côtés du billet. Lorsqu'on tient celui-ci devant une source de lumière, une petite image fantôme du portrait apparaît, de même que le chiffre 100 en petits caractères.

3 Chiffre en transvision

Des motifs irréguliers répartis sur deux côtés du billet, entre le filigrane et le gros chiffre, forment un chiffre 100 complet et parfaitement dessiné lorsqu'on tient le billet devant une source de lumière.

4 Fil de sécurité fenêtré de couleur changeante

Une ligne verticale pleine et continue apparaît sur le côté droit du recto du billet lorsque celui-ci est placé devant une source de lumière. Vu du verso, cet élément de sécurité ressemble à une série de traits métalliques qui passent du doré au vert quand on incline le billet.

Site Web : www.banqueducanada.ca/fr/billets

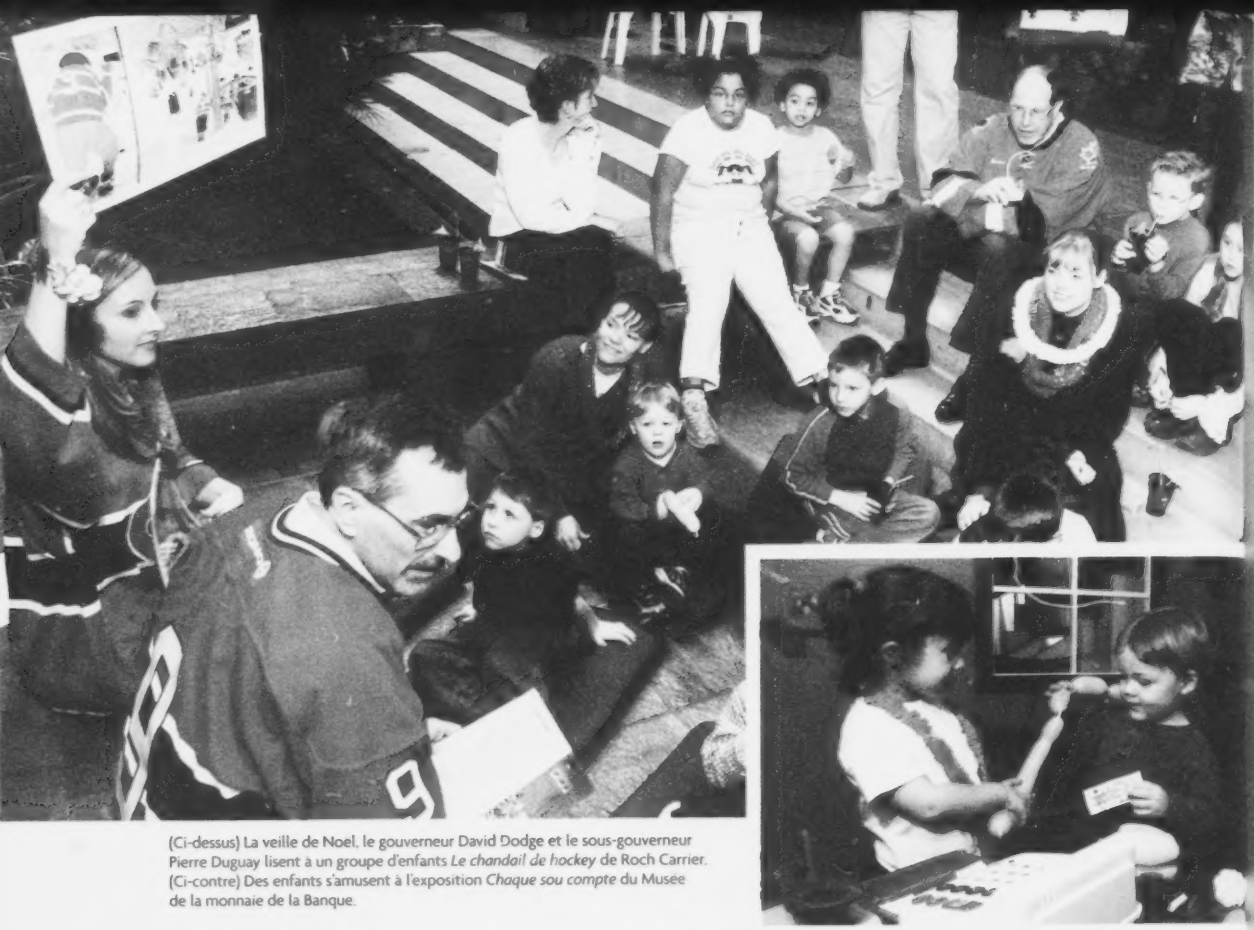

(Ci-dessus) La veille de Noël, le gouverneur David Dodge et le sous-gouverneur Pierre Duguay lisent à un groupe d'enfants *Le chandail de hockey* de Roch Carrier. (Ci-contre) Des enfants s'amusent à l'exposition *Chaque sou compte* du Musée de la monnaie de la Banque.

Le nouveau billet de 100 dollars, inspiré des thèmes de l'exploration et de l'innovation, a été présenté lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Halifax le 28 janvier 2004. La même journée, des séances d'information à l'intention des médias se sont tenues dans chacun des bureaux régionaux de la Banque. Cette coupure sera mise en circulation le 17 mars 2004. Le fait de dévoiler ainsi le billet à l'avance a permis à la Banque de faire connaître aux organismes d'application de la loi, aux détaillants et aux institutions financières les nouveaux éléments de sécurité faciles à reconnaître dont il est doté (voir l'encadré à la page 31).

Une étude effectuée en 2002 confirme que le public a moins de mal à reconnaître les caractéristiques de sécurité et à vérifier l'authenticité d'un billet lorsque celui-ci est en bon état. Par conséquent, la Banque a établi de nouvelles normes de qualité et commencé, en 2003, à améliorer l'état des billets en circulation. Les billets usés sont ainsi remplacés plus rapidement, et un plus grand nombre sont détruits. Ce changement touche particulièrement les coupures de 5, 10 et 20 dollars, qui sont les plus courantes.

Le faux monnayage étant un fléau international, tous les pays doivent conjuguer leurs efforts pour parvenir à le contrer. La Banque collabore régulièrement avec d'autres banques centrales à des projets touchant les différents aspects de l'émission de monnaie fiduciaire (voir l'encadré sur la conférence des pays côtiers du Pacifique à la page 34). De plus, elle est membre du Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales, établi en 1993 par les gouverneurs des banques centrales du G10. Ce groupe s'est donné comme principale tâche d'élaborer un système visant à empêcher la reproduction de billets de banque à partir d'un ordinateur personnel et d'outils d'imagerie numérique. Le système ne recueille pas de données sur l'utilisation que les particuliers font de leurs ordinateurs, et les consommateurs ne devraient noter aucune différence dans la performance des produits qui en sont pourvus. L'implantation de cette technologie s'est poursuivie en 2003, plusieurs grands fabricants de logiciels et de matériel informatique l'ayant adoptée volontiers.

Sensibilisation du public

Une augmentation marquée de la contrefaçon des billets de 100 dollars, en 2001, avait incité des commerçants à refuser les grosses coupures. La Banque s'inquiète des conséquences de tels refus pour la confiance du public dans l'authenticité des billets et elle a intensifié ses démarches pour accroître la capacité des détaillants de détecter les faux.

La Banque a également mené des enquêtes trimestrielles sur les habitudes en matière de vérification des billets et les refus purs et simples de certaines coupures dans les commerces de détail. Ces enquêtes sont parmi les premières du genre jamais réalisées par une banque centrale. Elles révèlent que, dans l'ensemble en 2003, les billets de 100 dollars étaient acceptés dans 95 % des commerces recensés et vérifiés dans 59 % d'entre eux, bien que les chiffres varient d'une région à l'autre. Dans les deux cas, il s'agit d'une hausse de 5 points de pourcentage environ par rapport aux résultats de la première enquête, effectuée en 2002, ce qui représente une nette amélioration.

La Banque utilise les résultats de ces enquêtes pour intervenir plus activement auprès des commerces de détail. Faisant valoir que les techniques de vérification sont rapides et fiables, elle a réussi à en convaincre un certain nombre qu'ils agissent dans leur intérêt, et dans celui de leurs clients, s'ils vérifient l'authenticité des billets plutôt que de refuser d'emblée certaines coupures. En conséquence, plusieurs grandes chaînes nationales de restaurants-minute et de magasins ont recommencé à accepter les grosses coupures.

Les activités de la Banque en matière de sensibilisation relèvent principalement des programmes dirigés par les représentants des cinq bureaux régionaux de la Banque. Des campagnes d'information, comme les ateliers « Don't Pass the Buck » organisés d'abord à Calgary en collaboration avec des groupes locaux, ont eu lieu dans de nombreuses villes au pays, souvent de concert avec les services policiers, les chambres de commerce, les associations de gens d'affaires et les entreprises de la région.

Musée de la monnaie

Le Musée de la monnaie, qui est situé au siège de la Banque, à Ottawa, remplit une fonction essentielle en sensibilisant le public — et tout particulièrement les jeunes — au rôle et à l'importance historique de la monnaie (billets de banque, pièces de monnaie et autres objets). L'exposition interactive *Chaque sou compte*, montée en 2003, permet aux visiteurs d'avoir une idée des prix des produits dans un magasin de la première moitié du XX^e^ siècle. Un nouveau programme scolaire, *Échec à l'inflation!*, met à profit un éventail d'exposés, de simulations et de jeux interactifs pour faire connaître aux élèves les causes et les effets de l'inflation, et la façon dont la Banque du Canada se sert de la politique monétaire pour maintenir l'inflation à un niveau bas et stable. Le programme a reçu un prix d'excellence de l'Association des musées canadiens dans la catégorie « Programmes éducatifs ».

Le Musée a accueilli près de 30 000 visiteurs en 2003, et 3 400 autres personnes ont vu l'exposition itinérante *La vraie couleur de vos billets* dans diverses régions du pays.

De septembre à décembre 2003, le site Web du Musée, à l'adresse www.museedelamonnaie.ca, a été consulté 32 000 fois en moyenne chaque mois.

Lors de l'ouverture de la XVI[e] conférence des sociétés d'impression de billets de banque des pays côtiers du Pacifique tenue par la Banque, Bonnie Schwab, chef du département des Opérations bancaires, reçoit le marteau dont elle se servira pour présider les débats. Nopporn Pramojaney, directeur général de l'imprimerie de la Banque de Thaïlande et président de la conférence précédente, observe la scène.

Pays côtiers du Pacifique : collaboration internationale

En partenariat avec ses deux imprimeurs, la Compagnie canadienne des billets de banque limitée et BA International Inc., la Banque a été l'hôte de la XVI[e] conférence des sociétés d'impression de billets de banque des pays côtiers du Pacifique, à Banff, en Alberta, en septembre 2003.

Cette rencontre bisannuelle permet aux représentants des pays membres d'échanger de l'information sur la conception, la production, la distribution et la sécurité des billets de banque. Lors de la conférence de 2003, des groupes de travail techniques multinationaux ont fait état des recherches menées conjointement sur la fabrication de plaques pour l'impression en taille-douce, l'inspection automatisée des billets, les pratiques en matière de distribution des billets et la contrefaçon numérique.

La Banque du Canada, qui compte parmi les membres fondateurs de la conférence, avait déjà accueilli celle-ci en 1977. L'an dernier, l'événement a réuni 73 participants provenant de 15 pays membres et de 4 pays observateurs. Tous ont contribué activement à la mise en commun des idées et de l'expertise que favorise ce genre de rencontres.

Promotion de l'observation de la loi

La Banque travaille étroitement avec les procureurs et les organismes responsables de l'application de la loi afin de les sensibiliser au fait que la contrefaçon est un crime grave. En 2003, elle a étendu ses contacts au sein des services policiers et mis au point une déclaration de la victime détaillant les coûts économiques et sociaux de la contrefaçon. De plus, un réseau national a été constitué par la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour améliorer le suivi des cas de contrefaçon et renforcer les mesures de dissuasion dans toutes les régions du pays.

Reproduction des images de billets de banque

Le code criminel canadien et la loi fédérale sur le droit d'auteur régissent la reproduction des images de billets de banque. Ils habilitent la Banque du Canada à autoriser les reproductions qu'elle juge appropriées.

Après consultation avec l'industrie de la publicité et les services de police canadiens, la Banque a adopté une politique obligeant toute personne qui souhaite utiliser les images d'un billet de banque à obtenir au préalable sa permission écrite. Elle accordera généralement son autorisation s'il n'y a aucun risque que les images reproduites servent à des activités de contrefaçon.

On peut consulter la politique de la Banque dans le site Web de cette dernière, à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/billets/legislation/repro.html.

Un réseau d'information a également été établi à l'intention des procureurs fédéraux, provinciaux et territoriaux.

En outre, la Banque a créé un prix d'excellence qui sera décerné chaque année à un agent de police ayant fait preuve d'un engagement et d'un sens de l'initiative exemplaires dans le domaine de la lutte contre la contrefaçon. Le prix sera remis pour la première fois en 2004 à la conférence annuelle de l'Association canadienne des chefs de police, qui aura lieu à Vancouver.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Monnaie se sont établies à 101,9 millions de dollars en 2003, soit environ 37 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Cette somme représente une hausse de 23,1 millions de dollars par rapport à 2002.

Une bonne partie de l'augmentation est liée à la production de billets additionnels pour satisfaire aux normes de qualité plus élevées s'appliquant aux billets en circulation et pour constituer des stocks en prévision du lancement des grosses coupures de la nouvelle série. L'accroissement des dépenses tient aussi à l'élargissement des activités de communication visant à enrayer la contrefaçon ainsi qu'à la conception de caractéristiques de sécurité améliorées.

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Monnaie

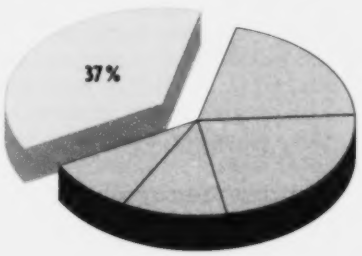

Conférenciers au colloque économique de la Banque tenu en décembre 2003 : (à gauche) Michel Poitevin, de l'Université de Montréal; (à droite, de haut en bas) Douglas Gale, de l'Université de New York; Xiaodong Zhu, de l'Université de Toronto; Usha Mittoo, de l'Université du Manitoba

SYSTÈME **FINANCIER**

La sûreté et l'efficience des institutions financières, des marchés et des systèmes de compensation et de règlement sont essentielles à l'activité économique, au Canada comme à l'étranger. La Banque mène diverses activités en vue de promouvoir l'efficience, la fiabilité et la solidité du système financier, conformément à son engagement envers les Canadiens.

Maîtrise des risques inhérents aux systèmes de compensation et de règlement

La Banque assume la surveillance générale des principaux systèmes de compensation et de règlement. Son objectif à cet égard est de s'assurer que les mécanismes de limitation des risques dont sont pourvus ces systèmes éliminent virtuellement toute possibilité qu'une perturbation de leur fonctionnement ait de graves répercussions sur le système financier et sur l'économie dans son ensemble.

Ces cinq dernières années, le Canada a réalisé des progrès marqués dans la mise au point de systèmes de compensation et de règlement ultramodernes. L'année 2003 n'a pas fait exception, avec le lancement d'un nouveau système de compensation et de règlement des opérations sur titres appelé CDSX. Ce système, qui appartient à La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée et est exploité par elle, remplace le Service de compensation des titres d'emprunt et le Service de règlement des valeurs. Le CDSX traite d'ores et déjà presque toutes les opérations sur titres d'emprunt et sur actions effectuées au Canada. Du point de vue de la sûreté et de l'efficience des opérations, il satisfait aux normes internationales en vigueur pour les systèmes comparables ou les dépasse. Il est de fait l'un des systèmes de compensation et de règlement des opérations sur titres les plus avancés au monde. En mars 2003, le CDSX a été assujetti à la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*, ce qui l'a placé sous la surveillance officielle de la Banque.

Le volume des opérations transitant par la Continuous Linked Settlement Bank (CLS Bank) a continué de croître rapidement depuis l'entrée en fonction de cette dernière en 2002. Ce système, qui est conçu de manière à éliminer presque entièrement le risque associé au règlement des opérations de change, a accepté en septembre 2003 quatre nouvelles devises — venues s'ajouter aux sept déjà admises — et a accueilli d'autres banques durant l'année. L'on estime que la CLS Bank assure aujourd'hui le règlement d'environ 40 % des opérations de change au monde, faisant dans ce domaine de plus en plus figure d'exemple. La Banque du Canada surveille la gestion des risques liés au règlement des opérations où intervient le dollar canadien, en collaboration avec la Banque fédérale de réserve de New York et d'autres banques centrales dont les devises sont admises dans le système.

Dans le cadre de son rôle de surveillance, la Banque du Canada prépare actuellement des protocoles d'entente avec les exploitants des principaux systèmes de compensation et de règlement au pays, à savoir l'Association canadienne des paiements et La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée. Ces protocoles ont pour objet de régir la relation entre la Banque, en sa qualité d'organisme de surveillance, et les exploitants de ces systèmes, qui sont chargés de la sécurité et de l'efficience de ces derniers. La Banque réexamine par ailleurs ses méthodes de supervision, compte tenu du fait que ses activités de surveillance sont de plus en plus axées sur la sûreté et l'efficience des opérations plutôt que sur l'architecture des systèmes.

Planification de la poursuite des activités

Les plans de poursuite des activités sont une priorité pour la Banque depuis plusieurs années en raison des responsabilités qu'elle a en matière de surveillance des systèmes de compensation et de règlement ainsi que du rôle qu'elle joue sur les marchés financiers et à titre d'agent du gouvernement fédéral. Ces plans sont d'une importance capitale, comme l'ont bien montré la tempête de pluie verglaçante qui a frappé l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec en 1998, le passage à l'an 2000, les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, l'épidémie de SRAS et la panne générale d'électricité en Ontario en 2003.

Le système financier canadien repose sur des systèmes de compensation et de règlement clés (qui traitent chaque jour des opérations totalisant des centaines de milliards de dollars). Le bon fonctionnement de ces systèmes est primordial, non seulement pour leurs

La réaction de la Banque à la panne d'électricité d'août 2003 en Ontario

Grâce à ses plans de poursuite des activités, la Banque était bien préparée. Elle a transféré promptement les activités essentielles du siège à son site de relève, et les principaux services bancaires qu'elle offre aux grands systèmes de compensation et de règlement n'ont pas été perturbés, ni d'ailleurs sa gestion des programmes d'emprunt du gouvernement fédéral. La Banque a également injecté des liquidités supplémentaires dans le système financier et maintenu le contact avec divers acteurs du marché pendant cette période afin de favoriser le bon fonctionnement du système financier canadien. Les procédures qui avaient été mises en place avec l'ACCOVAM et les autres parties concernées en vue de déterminer l'heure de fermeture des marchés et de communiquer avec les opérateurs en situation d'urgence se sont révélées efficaces. Compte tenu des doutes entourant la stabilité de l'alimentation en électricité une fois le courant rétabli et des appels à l'économie d'énergie lancés par les autorités de la province, la Banque a décidé de mener ses activités depuis son site de relève durant toute une semaine. Le dévouement de ses employés a joué un rôle déterminant dans sa capacité de maintenir les services essentiels au cours de cette période.

participants, mais également pour les autres agents économiques qui en dépendent. En janvier 2003, la Banque a réuni les exploitants et les principaux participants des systèmes de compensation et de règlement cruciaux au Canada pour les amener à évaluer plus en profondeur la capacité de ces systèmes de résister à des chocs de taille et de les surmonter rapidement tout en maintenant les services essentiels. La Banque se soucie tout particulièrement des retombées systémiques des plans de poursuite des activités instaurés par ses deux classes d'interlocuteurs et a cherché à savoir si une coordination des mesures prises dans ce cadre s'impose. À l'issue de la rencontre, l'Association canadienne des paiements et La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée ont convenu de diriger conjointement un groupe de travail chargé d'étudier ces questions. Les travaux de ce groupe avancent à grands pas.

De concert avec le Comité des marchés des capitaux de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM), le Comité canadien du marché des changes et d'autres acteurs du marché, la Banque a veillé à ce que soient en place des mécanismes destinés à faciliter la collaboration des divers intervenants lorsque les marchés financiers sont perturbés. En 2003, le Comité canadien du marché des changes a créé un groupe de travail qui se penche sur les questions opérationnelles et le traitement administratif des transactions, y compris les plans de poursuite des activités. En septembre, les membres de ce groupe ont rencontré à New York ceux d'entités semblables établies ailleurs dans le monde.

Par ailleurs, la Banque réexamine constamment ses propres plans de poursuite des activités afin que les mécanismes en place pour soutenir les systèmes de compensation et de règlement clés et répondre aux besoins de financement de l'État soient les plus résilients possible. C'est dans cet esprit qu'elle a adopté des mesures supplémentaires pour assurer l'efficacité des opérations menées depuis son site de relève et consolider ses processus de communication interne et externe, et qu'elle étudie la possibilité que certaines opérations soient effectuées

Participants au colloque économique « L'évolution des systèmes financiers et les politiques publiques » tenu en décembre : (de gauche à droite) Joseph Atta-Mensah, de la Banque du Canada; Kina Chenard, de l'Université Laval; Gerald Goldstein, du Bureau du surintendant des institutions financières

manuellement à ses bureaux de Montréal et de Toronto si la situation de trésorerie du gouvernement l'exigeait.

Promotion de l'efficience des marchés canadiens de capitaux

La Banque a à cœur le bon fonctionnement et l'efficience des marchés financiers canadiens. Elle contribue à leur développement grâce notamment à divers partenariats, tant officiels qu'informels. Par le truchement de ses bureaux de Toronto, Montréal et New York, ainsi que de nombreux discours et exposés, la Banque s'est efforcée de consolider ses liens avec le secteur privé et de resserrer les relations de longue date qu'elle entretient avec des organismes de réglementation, des organisations du secteur public et des associations, comme l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, le Comité canadien du marché des changes et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Par exemple, la Banque a été l'hôte d'une série de réunions auxquelles ont participé le ministère des Finances, le Bureau du surintendant des institutions financières et les ACVM et qui ont servi de forum de dialogue entre les différentes instances de réglementation des marchés des titres au Canada. De plus, la Banque a collaboré avec le Comité de la transparence du marché obligataire et le ministère des Finances à l'amélioration de la transparence des marchés des titres à revenu fixe. De concert avec le ministère des Finances, elle a contribué tout particulièrement à l'élaboration des modifications à apporter aux nouveaux textes des ACVM portant sur les systèmes de négociation parallèles (SNP)[1].

Recherche et communications

La Banque continue par divers moyens d'encourager le débat sur les questions relatives au système financier. Avec la parution depuis décembre 2002 de sa nouvelle publication semestrielle, la *Revue du système financier*, la Banque fournit dorénavant aux décideurs publics, aux acteurs du marché, aux organismes de réglementation et aux universitaires de l'information sur un éventail de sujets d'intérêt. Elle organise aussi davantage de conférences ayant trait au système financier. La Banque a accueilli un atelier portant sur les implications des innovations en matière d'instruments financiers en mai 2003 et un colloque ayant pour thème « L'évolution du système financier et les politiques publiques » en décembre. De plus, elle a parrainé des séances dans le cadre des réunions tenues en 2003 par la Northern Finance Association et attribué un prix couronnant le meilleur travail de recherche sur l'évolution des marchés de capitaux.

1. Les SNP sont des marchés financiers électroniques offrant des services de cotation et de négociation. Leur apparition au Canada est toute récente.

Au cours des deux dernières années, la Banque a consacré un nombre accru de recherches à diverses questions touchant la stabilité financière, l'innovation sur les marchés financiers, l'efficience de ces derniers, la gestion du risque opérationnel inhérent aux systèmes de compensation et de règlement ainsi que le développement de certains marchés et infrastructures spécialisés. La Banque invite régulièrement des universitaires à présenter des exposés à son personnel, qu'elle encourage vivement à travailler en collaboration avec des chercheurs de l'extérieur.

La Banque et la stabilité financière internationale

La Banque a continué en 2003 d'appuyer des activités visant à favoriser la stabilité financière à l'échelle mondiale. En voici des exemples :

- la Banque poursuit son travail d'élaboration et de promotion d'un cadre de prévention et de règlement des crises financières internationales;
- elle fait partie de plusieurs groupes mondiaux intéressés par la question de la stabilité financière, comme le G7, le G20, le Forum sur la stabilité financière et divers comités de la BRI. En collaboration avec la Bundesbank, elle organise au nom du G20 un atelier qui aura lieu à Ottawa en avril 2004 et qui portera sur le développement de marchés financiers intérieurs solides;
- elle participe à l'élaboration et à l'analyse des modifications proposées à l'accord de Bâle sur les fonds propres, qui ont pour objet d'encourager les banques à gérer plus efficacement le risque et d'établir une adéquation plus étroite entre leurs fonds propres et les risques auxquels elles s'exposent;
- elle fournit de l'aide technique à divers pays prenant part au Programme d'évaluation du secteur financier mené par le FMI.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation liées à la fonction Système financier se sont élevées à 24,4 millions de dollars en 2003, ce qui représente environ 9 % de l'ensemble des dépenses de la Banque. En 2002, cette fonction était rattachée aux Services de banque centrale. En 2003, les dépenses ont augmenté, en raison surtout de l'accroissement de l'effectif (et des coûts des avantages sociaux et du soutien connexes) auquel l'institution a dû procéder pour réaliser les objectifs définis dans son plan à moyen terme en matière de formulation de politiques, de recherche et d'opérations liées au système financier.

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Système financier

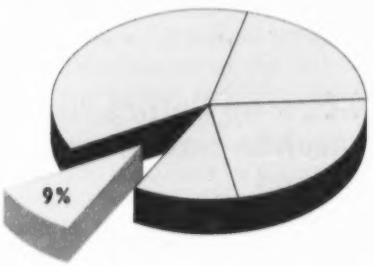

La salle des marches de la Banque

GESTION FINANCIÈRE

Le rôle d'agent financier que la Banque assume auprès du gouvernement du Canada constitue la plus importante de ses responsabilités au titre de la Gestion financière (services bancaires, gestion de la trésorerie et gestion de la dette et des réserves). Dans l'exercice de ces dernières, la Banque mène des opérations, effectue des recherches et des analyses, fournit des conseils stratégiques, prend des décisions d'affaires complexes et investit beaucoup dans ses systèmes et son personnel en vue d'atteindre ses objectifs d'efficience et d'efficacité.

En 2003, la structure de gestion encadrant ces activités a été renforcée et officialisée. Elle englobe maintenant un comité de gestion financière qui est composé de représentants de la Banque du Canada et du ministère des Finances et est chargé de superviser et d'orienter l'ensemble de la gestion de l'actif et du passif du gouvernement en monnaie canadienne et en devises étrangères. Afin de conférer plus d'indépendance à ses activités de supervision de la gestion des risques, la Banque a aussi créé le Bureau de surveillance des risques financiers, qui évalue son exposition aux risques et l'efficacité avec laquelle elle s'acquitte de ses fonctions d'agent financier.

Enfin, des liens de collaboration stratégiques et fonctionnels ont été établis entre le ministère des Finances, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Banque en matière de services bancaires et de gestion de la trésorerie.

Principaux changements aux programmes

En ce qui concerne le programme d'emprunt sur le marché intérieur, les efforts ont continué à viser le renforcement de l'efficience opérationnelle et la promotion du bon fonctionnement du marché des titres d'État. L'une des initiatives à cet égard a été d'avancer la tenue des adjudications de bons du Trésor et d'autres adjudications en milieu de matinée, période la plus active de la journée sur le marché monétaire.

En conformité avec l'objectif du gouvernement de ramener la part de la dette à taux fixe des deux tiers à 60 % d'ici 2007-2008, l'encours des bons du Trésor a été porté à 117 milliards de dollars (en hausse de 13 milliards), et la part des emprunts à taux variable est passée de 35,6 à 37,7 %. Afin de soutenir la liquidité des émissions obligataires de référence malgré la réduction constante de l'encours des obligations, la Banque a effectué des opérations de rachat et a réussi de cette façon à maintenir les émissions brutes à environ 42 milliards de dollars. De plus, la Banque et le ministère des Finances ont procédé à un examen du programme d'émission des obligations à rendement réel sous l'angle de la structure du programme global d'emprunt.

Les réserves de change tenues dans le Compte du fonds des changes — qui servent à répondre aux besoins généraux de liquidités en devises étrangères du gouvernement et à favoriser un comportement ordonné sur le marché des changes — ont diminué de 0,9 milliard de dollars É.-U. pour s'établir à 36,3 milliards de dollars É.-U. En raison de l'appréciation de l'euro et de la réévaluation des réserves qui s'est ensuivie, la Banque n'a eu à refinancer que 0,2 milliard des 3,6 milliards de dollars É.-U. d'engagements arrivant à échéance. Depuis 1998, le Compte du fonds des changes est géré selon un système d'appariement des avoirs et des engagements de manière à réduire au minimum le risque de marché et le risque de change. La position débitrice nette, que l'achat ordonné de devises américaines sur le marché des changes avait fait diminuer depuis la dernière intervention en 1998, a été éliminée au milieu de l'année 2003.

En décembre 2003, le programme de vente de lingots d'or du gouvernement a pris fin. Depuis 1980, le gouvernement écoulait graduellement ses réserves d'or en vue d'améliorer la liquidité et le rendement de ses réserves de change internationales.

L'efficience opérationnelle et la capacité d'évaluer les risques associés au portefeuille du Compte du fonds des changes et le rendement de celui-ci ont été nettement renforcées grâce à la mise en place d'un nouveau système qui permet d'enregistrer, de suivre et de traiter les transactions. Celui-ci servira de système officiel de comptabilité des opérations du Compte.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation de la fonction Gestion financière se sont établies à 31,0 millions de dollars en 2003, soit environ 11 % de l'ensemble des dépenses de la Banque. En 2002, cette fonction était rattachée aux Services de banque centrale. Les dépenses liées à l'amélioration de l'infrastructure des systèmes ont augmenté conformément à l'objectif que la Banque s'est fixé, dans le plan à moyen terme, de fournir au gouvernement canadien des services de gestion financière de qualité, efficaces et à moindre coût.

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Gestion financière

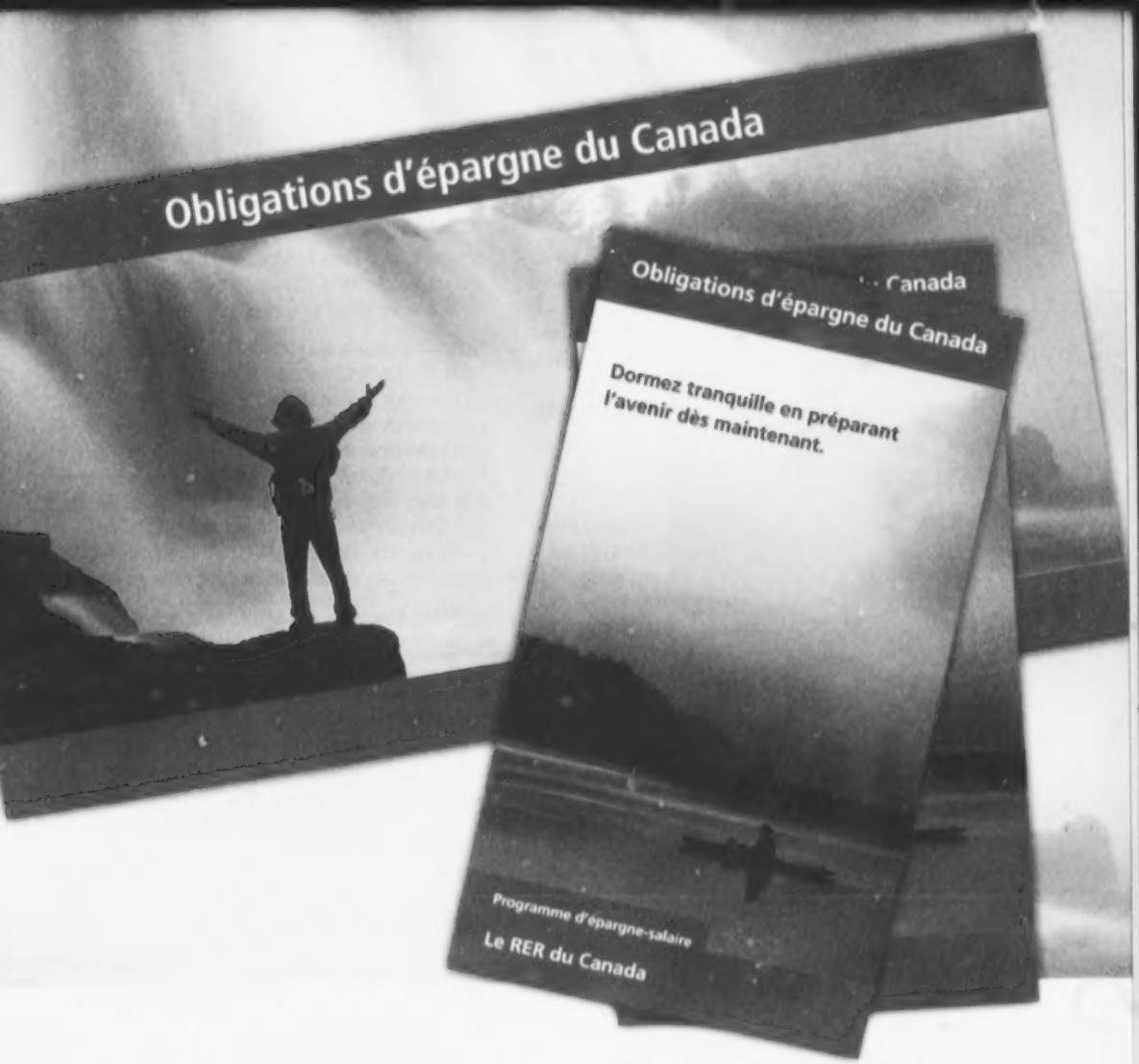

SERVICES RELATIFS AUX **TITRES DESTINÉS AUX PARTICULIERS**

Le programme fédéral de placement des titres au détail englobe les traditionnelles Obligations d'épargne du Canada (OEC), encaissables à n'importe quel moment, et les Obligations à prime du Canada (OPC), qui sont assorties, à l'émission, d'un taux d'intérêt plus élevé que les OEC, mais qui ne peuvent être encaissées qu'une fois l'an. Un nouveau produit destiné aux particuliers, le Titre de placement du Canada (TPC), a été lancé à l'automne 2003 dans le cadre d'un projet pilote.

Le TPC est un titre à long terme qui n'est pas remboursable avant l'échéance, mais peut être cédé, et qui est vendu exclusivement par l'entremise des courtiers en valeurs mobilières. Par contre, les obligations sont offertes par un réseau d'agents vendeurs ainsi qu'au sein d'entreprises participant au Programme d'épargne-salaire; elles peuvent aussi être souscrites directement par téléphone ou par Internet.

En sa qualité d'agent financier du gouvernement, la Banque est chargée de fournir un soutien aux opérations et aux systèmes, des services comptables ainsi que des conseils à l'appui du programme de placement des titres au détail. Ce programme relève du ministère des Finances, qui en confie la direction à son agence, Placements Épargne Canada; cette dernière veille à l'orientation stratégique du programme, notamment des produits offerts, des ventes, de la commercialisation et des relations publiques.

Des services administratifs plus efficients

En septembre 2001, la Banque a imparti à EDS Canada Inc. les opérations administratives liées au traitement des titres au détail. Elle demeure l'ultime responsable de la prestation de ces services, et c'est son Bureau de gestion de la dette qui gère le contrat avec le fournisseur. Les gains d'efficience réalisés ces deux dernières années tiennent principalement à cette impartition. Après une réduction de 4 % en 2002, les coûts ont encore baissé de 9 % en 2003 et les niveaux de service stipulés dans l'entente avec EDS ont été respectés dans une très large mesure. Selon un sondage mené auprès des clients au premier semestre de 2003, la satisfaction à l'égard du service est très élevée.

Ne se contentant pas des gains d'efficience accrus que doit procurer l'impartition, les responsables du programme de placement des titres au détail ont accordé beaucoup d'attention, depuis la fin de 2002 et tout au long de 2003, à la mise au point d'initiatives visant à réduire davantage les coûts d'exploitation.

Les opérations administratives liées aux obligations détenues dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et des fonds enregistrés de revenus de retraite (FERR) ont fait l'objet d'un nouvel appel d'offres, qui s'est traduit par des économies annuelles de 1,0 million de dollars. Les niveaux de service seront maintenus.

Grâce à la mise en œuvre d'une application Web, les participants au Programme d'épargne-salaire ont maintenant la possibilité de soumettre des demandes de renseignements et d'encaisser leurs obligations en ligne, sans l'intervention d'un représentant du service à la clientèle. À l'heure actuelle, plus de 40 % des demandes de rachat émanant de ces participants sont traitées par l'entremise des nouveaux services automatisés, moins coûteux.

Certains instruments destinés aux particuliers sont vendus par les courtiers et détenus par ceux-ci au nom des clients. Afin que les procédures et l'infrastructure dont se servent les courtiers pour la vente et la gestion des titres d'emprunt puissent s'appliquer à ces instruments, la Banque a transféré le registre les concernant à La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée. À long terme, le parachèvement de cette initiative sera avantageux sur le plan financier à la fois pour le programme de placement des titres au détail et pour les courtiers.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation se rapportant aux Services relatifs aux titres destinés aux particuliers se sont établies à 63,8 millions de dollars, soit 23 % des dépenses d'exploitation totales de la Banque. En 2003, les coûts associés à cette fonction ont diminué de 6,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, grâce en partie au fait que les principaux systèmes de soutien sont entièrement amortis.

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

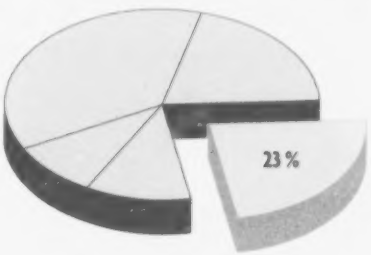

SOMMAIRE
FINANCIER

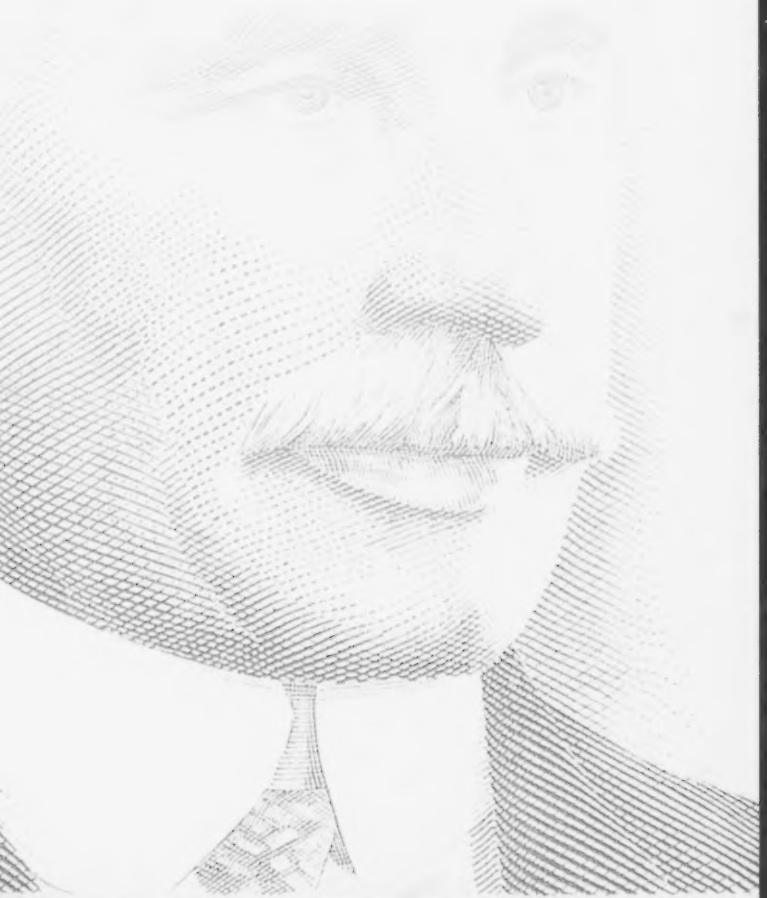

100
BANQUE DU CANADA

REVENUS ET DÉPENSES

Revenus de placements

En 2003, les revenus que la Banque a tirés de son portefeuille de placements, qui est surtout composé de titres d'État, ont totalisé 2,0 milliards de dollars, soit le même montant qu'en 2002. Les revenus nets (déduction faite des dépenses) qu'elle a versés au gouvernement canadien se sont chiffrés à 1,8 milliard de dollars, tout comme l'année précédente.

Les revenus nets ne constituent pas un bon indicateur de la qualité de la gestion de la Banque. Celle-ci intervient sur les marchés financiers pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de politique monétaire et non pour maximiser ses revenus. Le niveau des dépenses d'exploitation permet donc mieux de juger de l'utilisation que la Banque fait des deniers publics.

Dépenses d'exploitation

Initiatives stratégiques

Le plan à moyen terme de la Banque pour 2003-2005 renferme un certain nombre de priorités d'ordre stratégique qui s'articulent autour de quatre grands axes, à savoir la recherche et l'analyse, l'établissement de partenariats, le renforcement de la sécurité des billets de banque canadiens et l'amélioration de l'efficacité organisationnelle.

En 2003, les dépenses d'exploitation se sont établies à 212 millions de dollars, en hausse de 41 millions par rapport à 2002. Plus de la moitié de cette augmentation, soit 23,1 millions de dollars, est attribuable à l'accroissement des dépenses relatives à la fonction Monnaie, lequel résulte de la stratégie en trois volets que la Banque met en œuvre pour fournir des billets de banque plus sûrs. Cette stratégie implique des investissements importants à moyen terme aux chapitres de la sécurité des billets, de la sensibilisation du public et de l'observation de la loi. La montée des dépenses en 2003 est due en grande partie aux préparatifs entrepris en vue de l'émission en 2004 des nouvelles coupures de 20, 50 et 100 dollars. Le lancement du nouveau billet de 100 dollars, au début de 2004, témoigne des progrès notables qui ont été accomplis dans ce domaine.

Les avancées réalisées dans les autres secteurs prioritaires énumérés dans le plan à moyen terme de la Banque — recherche et analyse, établissement de partenariats et efficacité organisationnelle — touchent principalement les programmes de travail des trois autres grandes fonctions de la Banque : Politique monétaire, Système financier et Gestion financière. Les dépenses d'exploitation pour l'ensemble de celles-ci ont augmenté de 17,9 millions de dollars,

Dépenses d'exploitation
Politique monétaire, Monnaie, Système financier et Gestion financière

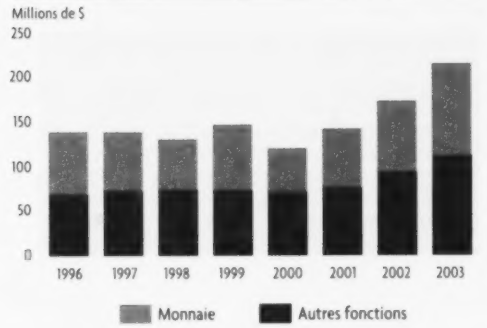

ce qui s'explique par les coûts accrus au titre de la main-d'œuvre et de l'infrastructure. Les initiatives menées dans ces secteurs visent notamment à élargir et à approfondir la recherche sur les questions d'ordre structurel et régional, sur l'efficience des marchés de capitaux et sur la stabilité du système financier canadien; à renforcer la capacité de poursuite des activités; à soutenir les activités de gestion financière effectuées pour le compte du gouvernement; à attirer et à retenir des employés qualifiés; et à améliorer la prestation des services internes et des services fournis aux clients de la Banque.

Traitements et avantages sociaux

La Banque a pour stratégie d'offrir un programme de rémunération globale qui soutient la comparaison avec le marché afin d'attirer le personnel dont elle a besoin et de le fidéliser.

En 2003, les échelles salariales de la Banque ont été relevées de 2 1/2 %. De plus, les dépenses salariales totales ont augmenté par suite de la modification de la composition de l'effectif, qui compte davantage d'analystes et de chercheurs et moins d'employés de soutien. Ce changement reflète l'effet combiné des efforts de rationalisation et du recrutement entrepris pour que les initiatives stratégiques soient menées à bien. Les dépenses au titre des avantages sociaux existants ont crû de pair avec la modification de l'effectif ainsi qu'en raison de la montée des coûts des soins médicaux et dentaires.

Plus de la moitié de la hausse totale des traitements et du coût des avantages sociaux en 2003 tient à la constitution de provisions comptables. La Banque a dû procéder à un ajustement ponctuel de 3 millions de dollars pour prendre en compte les primes de rendement réoctroyables dans l'année où celles-ci sont gagnées. En outre, la mise à jour des estimations et des hypothèses que l'institution a opérée pour se conformer aux normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) explique environ 8 millions de dollars de l'augmentation du coût des avantages sociaux. Les dépenses annuelles comptabilisées à l'égard des avantages sociaux futurs peuvent être particulièrement sensibles au taux d'actualisation annuel prescrit par l'ICCA. Les notes complémentaires aux états financiers fournissent une description détaillée des dépenses à ce chapitre.

Autres dépenses

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque fournit des services selon le principe du recouvrement des coûts à Placements Épargne Canada, l'agence du ministère des Finances chargée depuis sa création en 1996 du programme de placement des titres au détail du gouvernement.

En 2003, les dépenses associées à la fonction Services relatifs aux titres destinés aux particuliers ont baissé — comme elles l'ont fait en 2002, un an après que la Banque a imparti à EDS Canada Inc. les opérations liées à ces titres.

Dépenses salariales
Politique monétaire, Monnaie, Système financier, Gestion financière et Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

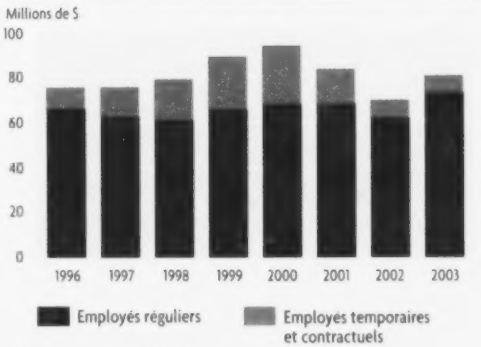

Dépenses d'exploitation
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

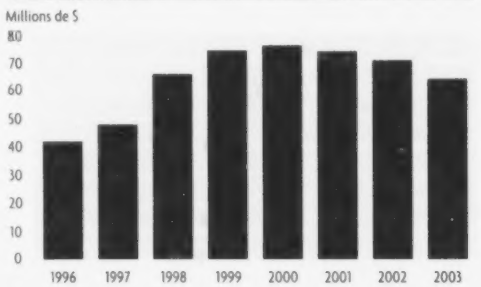

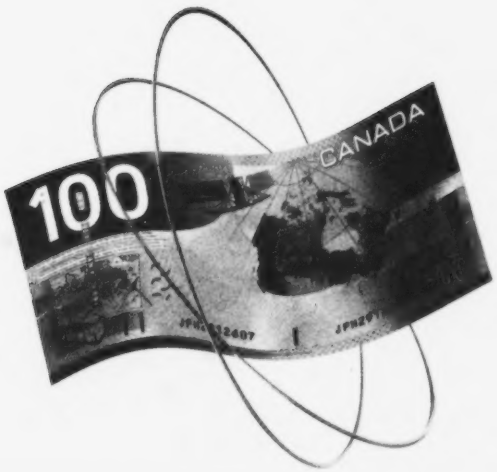

ÉTATS FINANCIERS

(Exercice terminé le 31 décembre 2003)

BANQUE DU CANADA

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Banque du Canada, qui sont joints à la présente déclaration, ont été préparés par la direction de la Banque selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et renferment certains éléments qui reflètent les estimations et jugements les plus justes possible de cette dernière. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans les états financiers et veille à ce que les renseignements fournis dans le *Rapport annuel* concordent avec les états financiers.

À l'appui de cette responsabilité, la direction a élaboré et mis en place des systèmes et pratiques de contrôle financier et de contrôle de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées et enregistrées correctement, les données financières sont fiables, l'actif est bien protégé, le passif est constaté et les opérations sont efficaces. La Banque s'est dotée d'un département de vérification interne, qui est notamment chargé d'examiner de façon constante les mécanismes de contrôle interne, y compris de contrôle comptable et financier, et leur mise en application.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, responsabilité dont il s'acquitte par l'entremise de son comité de la vérification. Les membres de ce comité ne sont ni cadres ni employés de la Banque; ils possèdent des connaissances financières appropriées, et au moins l'un d'eux est un expert financier. Le Comité de la vérification a donc les compétences nécessaires pour examiner les états financiers annuels de la Banque et en recommander l'approbation par le Conseil d'administration. Il rencontre au besoin les membres de la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs externes de la Banque, lesquels sont nommés par décret. Il a en outre établi des processus visant à mesurer l'indépendance des vérificateurs externes de la Banque et examine tous les services que ceux-ci fournissent. Enfin, le Comité est chargé d'étudier les principes et procédures comptables dont l'adoption, ou la modification, a des répercussions importantes sur les états financiers et de passer en revue et d'évaluer les principaux jugements et estimations de la direction qui sont significatifs pour la présentation de l'information financière.

Les états financiers de la Banque ont été vérifiés par les vérificateurs externes de la Banque, les cabinets Deloitte & Touche s.r.l. et Raymond Chabot Grant Thornton, société en nom collectif, dont le rapport figure ci-après. Ceux-ci ont acquis une compréhension des mécanismes de contrôle interne de la Banque et de ses règles de présentation de l'information financière pour pouvoir préparer et mener les sondages et les procédures de vérification qu'ils ont jugés nécessaires en l'état pour exprimer une opinion dans leur rapport. Les vérificateurs externes ont eu un libre accès au Comité de la vérification pour discuter de leur travail et des résultats y afférents.

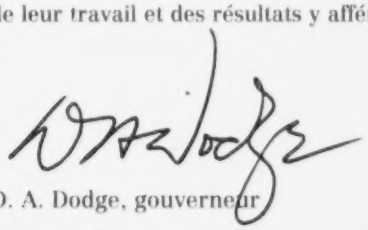

D. A. Dodge, gouverneur

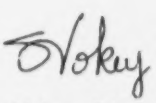

S. Vokey, CA, comptable en chef

Ottawa, Canada

AUDITORS OF THE BANK OF CANADA
VÉRIFICATEURS DE LA BANQUE DU CANADA

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre des Finances, en sa qualité d'actionnaire inscrit de la Banque du Canada

Nous avons vérifié le bilan de la Banque du Canada au 31 décembre 2003 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche s.r.l.

DELOITTE & TOUCHE S.R.L.
Comptables agréés

Raymond Chabot Grant Thornton

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON
Société en nom collectif
Comptables agréés

Ottawa, Canada
Le 20 janvier 2004

BANQUE DU CANADA

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

	2003	2002
	En millions de dollars	
REVENUS		
Revenus de placements, après déduction des intérêts payés sur les dépôts, soit 42,4 millions de $ (8,3 millions de $ en 2002)	**1 971,5**	2 016,6
DÉPENSES par fonction (notes 1 et 3)		
Politique monétaire	**54,6**	51,1
Monnaie	**101,9**	78,8
Système financier	**24,4**	15,9
Gestion financière	**31,0**	25,1
	211,9	170,9
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers – Dépenses	**63,8**	70,3
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers – Dépenses recouvrées	**(63,8)**	(70,3)
	211,9	170,9
AUTRES DÉPENSES		
Coûts de restructuration (note 12)	**–**	23,3
	211,9	194,2
REVENU NET VERSÉ AU COMPTE DU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	**1 759,6**	1 822,4

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

BANQUE DU CANADA

BILAN

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

ACTIF

	2003	2002
	En millions de dollars	
Dépôts en devises étrangères		
Devises américaines	**532,9**	674,2
Autres devises	**8,4**	4,4
	541,3	678,6
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (note 4)	**–**	534,9
Placements (note 5)		
Bons du Trésor du Canada	**12 511,2**	13 113,1
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada échéant dans les trois ans	**8 534,3**	8 571,3
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada n'échéant pas dans les trois ans	**20 130,5**	18 648,7
Autres placements	**2,6**	2,6
	41 178,6	40 335,7
Immeubles de la Banque (note 6)	**130,9**	135,1
Autres éléments de l'actif		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**1 902,1**	1 904,8
Tous les autres éléments de l'actif (note 7)	**365,0**	369,7
	2 267,1	2 274,5
	44 117,9	43 958,8

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

PASSIF ET CAPITAL	2003	2002
	En millions de dollars	
Billets de banque en circulation	**42 190,6**	41 146,7
Dépôts		
Gouvernement du Canada	**533,0**	534,6
Banques	**359,5**	1 065,5
Autres membres de l'Association canadienne des paiements	**140,8**	125,8
Autres dépôts	**337,2**	415,0
	1 370,5	2 140,9
Passif en devises étrangères		
Gouvernement du Canada	**403,0**	516,2
Autres éléments du passif		
Tous les autres éléments du passif	**123,8**	125,0
	44 087,9	43 928,8
Capital		
Capital-actions (note 8)	**5,0**	5,0
Réserve légale (note 9)	**25,0**	25,0
	30,0	30,0
	44 117,9	43 958,8

D. A. Dodge, gouverneur

S. Vokey, CA, comptable en chef

Au nom du Conseil

J. S. Lanthier, C.M., FCA
Président du Comité de la vérification
et administrateur principal

A. Landry, c.r.
Présidente du Comité
de la planification et du budget

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

BANQUE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

1. Les fonctions de la Banque

Les responsabilités de la Banque du Canada sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, une monnaie sûre, la stabilité financière et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après. Les dépenses inscrites dans l'*État des revenus et dépenses* sont ventilées selon ces cinq fonctions conformément au modèle de répartition par activités de la Banque.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens et veille à décourager la contrefaçon en menant des recherches sur les éléments de sécurité des billets, en informant le public et en travaillant en partenariat avec les organismes d'application de la loi, et elle détruit et remplace les billets endommagés.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la fiabilité, de la solidité et de l'efficience du système financier au Canada et dans le monde.

Gestion financière

La Banque assure des services de gestion financière efficaces et efficients à titre d'agent financier du gouvernement, ainsi que pour son propre compte et pour celui d'autres clients.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque veille à ce que soient assurés divers services, dont la tenue de comptes, à tous les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada, d'obligations à prime du Canada et de titres de placement du Canada, grâce à un soutien efficient des opérations et des systèmes. Elle recouvre le coût des opérations liées aux titres destinés aux particuliers.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers de la Banque sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada et satisfont aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada* et de ses statuts administratifs en matière de comptabilité et de divulgation. Comme la position de liquidité et de trésorerie de la Banque ne revêt pas un intérêt important pour les lecteurs des présents états financiers, un état des flux de trésorerie n'a pas été établi. On peut trouver des renseignements concernant les activités de la Banque dans l'*État des revenus et dépenses* et le *Bilan*.

Les principales conventions comptables de la Banque sont énumérées ci-dessous :

a) Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction a des événements actuels et des mesures que la Banque est susceptible de prendre dans l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

b) Revenus et dépenses

Les revenus et dépenses sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de la plupart de ses employés plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. La Banque comptabilise les obligations qu'elle contracte au titre de ces régimes ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif des régimes. Les coûts et les obligations de ces régimes sont établis par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations et en fonction de la meilleure estimation de la direction quant au rendement prévu des placements des régimes, à la hausse des salaires, à l'âge du départ à la retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. La direction estime que les hypothèses utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et le coût net des prestations de pension et autres prestations de retraite sont des hypothèses à long terme compatibles avec la nature, à long terme également, des avantages sociaux futurs des employés.

Les dépenses constatées (revenus constatés) au titre des régimes durant la période comprennent le coût des prestations au titre des services rendus par les employés au cours de l'exercice, plus les intérêts sur les obligations des régimes, moins le rendement prévu de l'actif, plus l'amortissement des coûts engagés antérieurement ainsi que des pertes et gains actuariels. Le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice et les frais d'intérêts sur le passif sont comptabilisés comme des dépenses engagées. Le rendement prévu de l'actif des régimes pour l'année est fondé sur un taux de rendement cible par année appliqué à la valeur de l'actif établie en fonction du marché, elle-même déterminée d'après la valeur marchande de l'actif corrigée pour tenir compte de l'amortissement sur cinq ans de l'excédent (déficit) annuel des rendements des placements par rapport aux cibles visées. Les coûts engagés antérieurement, comme l'obligation transitoire initiale et le coût des modifications aux régimes, sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue des participants actifs, qui a été fixée à 12 ans pour les régimes de pension et les programmes d'indemnité de départ et d'allocation de retraite, à 14 ans pour le régime de soins médicaux postérieurs à la retraite et à 7 ans pour les régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi. Les gains (pertes) actuariels cumulatifs dépassant 10 % du plus élevé du solde de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur de l'actif des régimes établie en fonction du marché sont amortis en fonction de la durée moyenne résiduelle d'activité des participants actifs.

En 2003, la Banque a adopté les recommandations du Conseil des normes comptables intitulées « Avantages sociaux futurs — Informations supplémentaires à fournir ». (Voir note 10.)

d) Conversion des devises étrangères

Les éléments de l'actif et du passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus de placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont inclus dans l'*État des revenus et dépenses*.

e) Avances

Les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements sont généralement des prêts à un jour entièrement garantis. Le taux d'intérêt qui est appliqué aux avances octroyées dans le cadre du Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) est le taux officiel d'escompte.

f) Placements

Les placements, qui consistent surtout en bons du Trésor et en obligations du gouvernement du Canada, sont inscrits au coût d'achat et sont corrigés en fonction de l'amortissement de l'escompte ou de la prime d'émission; l'amortissement est calculé selon la méthode des taux de rendement constants dans le cas des bons du Trésor et des acceptations bancaires et selon celle de l'amortissement linéaire dans le cas des obligations. Cet amortissement ainsi que les gains ou pertes sur la réalisation de ces placements sont inclus dans l'*État des revenus et dépenses*.

g) Programme de prêt de titres

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement canadien en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties, et il s'agit généralement de prêts à un jour. Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les placements de la Banque. Les commissions de prêt imposées par l'institution sont imputées aux revenus à la date de l'opération.

h) Immeubles de la Banque

Ce poste comprend les terrains, les bâtiments, l'équipement ainsi que le matériel informatique et les logiciels, qui sont inscrits à leur coût, moins l'amortissement cumulé. Les coûts d'acquisition de logiciels ne sont inscrits à l'actif que s'ils dépassent 2 millions de dollars. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous.

Bâtiments	de 25 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 7 ans
Autre équipement	de 5 à 15 ans

i) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les prises en pension spéciales sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque offre d'acheter des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à la date de

revente convenue, généralement le jour ouvrable suivant. La Banque est disposée à conclure des prises en pension spéciales au taux cible établi aux fins de la politique monétaire, qui correspond au point médian de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 25 points de base au-dessous du taux officiel d'escompte), si les fonds à un jour se négocient généralement à un taux supérieur au taux cible annoncé. Les prises en pension spéciales sont conclues avec les négociants principaux, un sous-groupe de distributeurs de titres d'État qui ont atteint un certain niveau de participation sur les marchés des titres du gouvernement canadien.

Les opérations de pension à plus d'un jour sont des transactions en vertu desquelles la Banque achète des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à la date de revente convenue, généralement après le jour ouvrable suivant. Ces opérations se font aux taux d'intérêt du marché et, à l'instar des prises en pension spéciales, sont conclues avec des négociants principaux.

Le poste du bilan « Titres achetés dans le cadre de conventions de revente » est constitué de prêts entièrement garantis. Le montant inscrit inclut le coût d'acquisition initial des titres.

j) Dépôts

Les éléments du passif compris dans cette catégorie sont constitués de dépôts à vue en dollars canadiens.

La Banque verse sur les dépôts du gouvernement canadien des intérêts quotidiens calculés au taux du marché, plus précisément en fonction du rendement moyen pondéré des dépôts à terme du gouvernement canadien dont l'échéance est la plus courte (habituellement un jour ouvrable) et qui sont adjugés tous les matins à un groupe de participants admissibles du marché financier.

La Banque rémunère les soldes créditeurs des banques et des autres membres de l'Association canadienne des paiements (ACP) à l'issue du processus de règlement quotidien dans le STPGV à un taux correspondant à la limite inférieure de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 50 points de base au-dessous du taux officiel d'escompte). Dans le cas des comptes spéciaux de dépôt que les participants au STPGV utilisent à titre de garantie, la Banque verse des intérêts calculés au taux officiel du financement à un jour moins une marge qui était de 6,25 points de base au 31 décembre 2003 (la même marge qu'en 2002).

Sur les dépôts des autres institutions financières, la Banque paie des intérêts à un taux variant entre 0 %, pour les comptes ne portant pas intérêt, et un taux quotidien équivalant au rendement moyen des bons du Trésor à trois mois moins 0,20 point de pourcentage.

k) Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

Les cessions en pension sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque offre de vendre des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance, le jour ouvrable suivant. La Banque est disposée à conclure des cessions en pension au taux cible établi aux fins de la politique monétaire, qui correspond au point médian de la fourchette

opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 25 points de base au-dessous du taux officiel d'escompte), si les fonds à un jour se négocient généralement à un taux inférieur au taux cible annoncé. Les cessions en pension sont conclues avec les négociants principaux, un sous-groupe de distributeurs de titres d'État dont le volume d'activité sur le marché des titres du gouvernement canadien dépasse un seuil donné. Les cessions en pension sont considérées comme des emprunts garantis et sont inscrites au montant auquel les titres ont été initialement cédés, majoré de l'intérêt couru.

l) Assurance

La Banque ne s'assure pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Les coûts découlant de ces risques sont inscrits aux comptes dès qu'il est possible d'en obtenir une estimation raisonnable.

3. Dépenses par catégorie

	2003	2002
	En millions de dollars	
Traitements	**79,2**	69,9
Avantages sociaux et autres frais de personnel	**25,7**	15,3
Coût des billets de banque	**46,6**	31,9
Entretien des immeubles	**21,5**	17,9
Services et fournitures	**93,4**	90,5
Amortissement	**19,3**	24,3
	285,7	249,8
Dépenses recouvrées		
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers	**(63,8)**	(70,3)
Autres	**(10,0)**	(8,6)
	211,9	170,9
Coûts relatifs à la restructuration	**–**	23,3
Total	**211,9**	194,2

Les dépenses recouvrées sont constituées des droits que perçoit la Banque sur un certain nombre de services.

4. Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements

En novembre 2003, l'Association canadienne des paiements et la Banque du Canada sont passées du règlement le même jour au règlement pour valeur le lendemain en ce qui concerne les effets de paiement compensés dans le Système automatisé de compensation et de règlement (SACR). Cette mesure a éliminé la nécessité d'antidater les résultats du règlement des paiements effectué par l'entremise de ce système.

La suppression du règlement rétroactif signifie que les résultats sont dorénavant inscrits dans les livres de la Banque le jour où les effets sont effectivement réglés dans le SACR. En outre, l'exploitation du système ne nécessite plus l'octroi d'avances aux membres de l'Association canadienne des paiements ni la tenue de dépôts de la part de ces derniers, lesquels figuraient dans le bilan de la Banque (le montant des avances comptabilisées en 2002 s'élevait à 534,9 millions de dollars).

5. Placements

	2003			2002		
	En millions de dollars			En millions de dollars		
Titres	Coût après amortissement	Juste valeur marchande	Rendement moyen (%)	Coût après amortissement	Juste valeur marchande	Rendement moyen (%)
Bons du Trésor du Canada	**12 511,2**	**12 521,3**	**2,8**	13 113,1	13 126,3	3,0
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans les 3 ans	**8 534,3**	**8 842,5**	**5,4**	8 571,3	8 883,8	5,6
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans plus de 3 ans mais pas plus de 5 ans	**5 760,2**	**6 147,5**	**5,6**	4 599,5	4 968,7	6,0
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans plus de 5 ans mais pas plus de 10 ans	**9 027,9**	**9 749,5**	**5,8**	9 225,9	10 039,9	6,0
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans plus de 10 ans	**5 342,4**	**6 026,9**	**6,2**	4 823,3	5 398,5	6,3
	41 176,0	**43 287,7**		40 333,1	42 417,2	
Autres placements	**2,6**	**2,6**		2,6	2,6	
	41 178,6	**43 290,3**		40 335,7	42 419,8	

En général, la Banque conserve ses bons du Trésor et ses obligations jusqu'à l'échéance. Les valeurs comptables après amortissement de ces placements avoisinent les valeurs nominales. Au 31 décembre 2003, aucun titre n'avait été prêté en vertu du programme de prêt de titres.

6. Immeubles de la Banque

	2003			2002		
	En millions de dollars			En millions de dollars		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et bâtiments	**167,5**	**81,6**	**85,9**	167,5	78,3	89,2
Matériel informatique et logiciels	**57,7**	**43,0**	**14,7**	53,5	42,7	10,8
Autre équipement	**136,8**	**107,7**	**29,1**	135,5	105,9	29,6
	362,0	**232,3**	**129,7**	356,5	226,9	129,6
Projet en cours	**1,2**	**–**	**1,2**	5,5	–	5,5
	363,2	**232,3**	**130,9**	362,0	226,9	135,1

Le projet en cours a pour objet le remplacement du système de prestation des services de ressources humaines. L'amortissement, calculé sur cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire, débutera en 2004, au terme du projet.

Le nouveau système automatisé de la Banque assurant la gestion des réserves de change a été mis en service dans le courant de l'année et est compris dans le poste « Matériel informatique et logiciels ».

7. Tous les autres éléments de l'actif

Dans cette catégorie figure l'intérêt couru sur des placements canadiens totalisant 257,9 millions de dollars (267,9 millions en 2002). Est également compris l'actif au titre des prestations de retraite constituées, qui s'élève à 78,6 millions de dollars (70,7 millions en 2002).

8. Capital-actions

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 $ chacune. Les actions ont été payées intégralement et, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, elles ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

9. Réserve légale

Le fonds de réserve établi en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada* représente la réserve légale de la Banque. Des prélèvements sur le revenu net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne, en 1955, le montant maximal stipulé, soit 25,0 millions de dollars.

10. Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de la plupart de ses employés plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. Les prestations de pension sont versées en vertu d'un régime de pension agréé et d'un régime de pension complémentaire.

Description des régimes

a) Régimes de pension

Le Régime de pension de la Banque du Canada a été créé conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*. Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées auquel participent la majorité des employés de la Banque. Le Régime prévoit le versement de prestations de retraite et de prestations de survivant ainsi que des remboursements en cas de cessation d'emploi ou de décès. Le calcul de la pension est principalement fonction du nombre d'années de service et du montant moyen des gains ouvrant droit à pension et s'applique en règle générale dès l'entrée en fonction. En 1992, une convention de retraite a été instituée afin d'accroître la pension des employés dont les cotisations dépassent le plafond établi par l'Agence des douanes et du revenu du Canada à l'égard des régimes de pension agréés. Les pensions sont indexées en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation à la date

où les paiements commencent d'être effectués et le 1er janvier de chaque année par la suite. Le 1er décembre 2003, par suite de la mise en place de la nouvelle structure de gouvernance du Régime de pension de la Banque, cette dernière a nommé une société de fiducie indépendante (Compagnie Trust CIBC Mellon) à titre de fiduciaire du Fonds de pension en fiducie de la Banque du Canada. Avant décembre 2003, les fiduciaires étaient nommés individuellement par le Conseil d'administration de la Banque.

b) Autres régimes d'avantages sociaux

La Banque a instauré un régime de soins médicaux, de soins dentaires et d'assurance vie pour les retraités, ainsi qu'un régime autogéré d'assurance invalidité de longue durée et de maintien des avantages pour les employés frappés d'invalidité. Elle offre également un programme d'indemnité de départ et d'allocation de retraite à la plupart de ses employés. Ces régimes et programmes ne sont assujettis à aucune exigence en matière de capitalisation.

Politique de financement

Le niveau des cotisations au Régime de pension est déterminé d'après les évaluations actuarielles qui sont effectuées au moins tous les trois ans. La plus récente évaluation actuarielle menée aux fins de la capitalisation du Régime a eu lieu au 1er janvier 2002. Ces évaluations sont faites conformément aux dispositions législatives pertinentes et aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires en matière d'évaluation des régimes de pension. Les employés sont tenus de verser au Régime un pourcentage de leurs gains ouvrant droit à pension, soit 5,7 %, à hauteur du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP), et 7,5 % des gains dépassant le MGAP, jusqu'à ce que le nombre d'années de service portées à leur crédit atteigne le maximum de 35. En raison de l'excédent qu'enregistre le Fonds de pension en fiducie, la Banque a dû, en vertu de la loi, cesser de cotiser au Régime en date du 1er janvier 2000. La prochaine évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation sera effectuée au 1er janvier 2005. La Banque est tenue d'assurer le financement du Fonds en fiducie complémentaire en tant que répondant du Régime.

Actif des régimes, obligation au titre des prestations constituées et situation des régimes

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002
	En millions de dollars		En millions de dollars	
Évolution de la juste valeur de l'actif des régimes[1]				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	**639,2**	690,6	–	–
Cotisations de la Banque	**3,1**	2,7	–	–
Cotisations des employés	**5,2**	5,1	–	–
Versements et transferts de prestations	**(26,2)**	(22,0)	–	–
Rendement réel de l'actif des régimes	**105,5**	(37,2)	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	**726,8**	639,2	–	–

1. L'actif est détenu dans le Fonds de pension en fiducie et dans le Fonds en fiducie complémentaire de la Banque du Canada. Évalué à sa juste valeur, l'actif du Fonds de pension en fiducie se répartissait comme suit au 31 décembre 2003 : 59,6 % en actions, 27 % en obligations, 10 % en valeurs à rendement réel, 2 % en biens immobiliers et 1,4 % en encaisse et placements à court terme. L'actif du Fonds en fiducie complémentaire se composait à 53 % d'actions et à 47 % de titres à court terme.

Actif des régimes, obligation au titre des prestations constituées et situation des régimes (suite)

	Régimes de pension		Autres régimes[1]	
	2003	2002	2003	2002
	En millions de dollars		En millions de dollars	
Évolution de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	**612,1**	486,4	**106,4**	87,4
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	**17,7**	13,3	**4,4**	3,5
Frais d'intérêts	**33,9**	29,2	**5,8**	5,2
Versements et transferts de prestations	**(26,2)**	(22,0)	**(6,6)**	(5,4)
Coût des modifications aux régimes	**–**	27,6	**–**	–
Perte actuarielle	**25,8**	77,6	**2,7**	16,4
Extinction de l'obligation en raison de la compression	**–**	–	**–**	(0,7)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**663,3**	612,1	**112,7**	106,4
Situation des régimes				
Excédent (insuffisance) de la juste valeur de l'actif des régimes par rapport à l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	**63,5**	27,1	**(112,7)**	(106,4)
Obligation (actif) transitoire nette non amortie	**(100,6)**	(113,2)	**29,2**	33,0
Coût non amorti des modifications	**24,2**	26,5	**5,0**	6,0
Perte actuarielle nette non amortie	**91,5**	130,3	**18,2**	15,9
Actif (passif) au titre des prestations constituées	**78,6**	70,7	**(60,3)**	(51,5)

1. L'évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs des employés tient compte des taux d'augmentation annuels hypothétiques suivants en ce qui a trait au coût des prestations par participant au titre des soins de santé : 10 % pour les médicaments et 9 % pour les frais d'hospitalisation, diminuant à 4,5 % sur 10 ans et demeurant à ce niveau par la suite (9 % en 2002, diminuant à 4,5 % sur 10 ans), et 4 % pour les soins dentaires (3 % en 2002). Le taux d'augmentation hypothétique du coût des soins de santé est de 9,63 % au cours de la prochaine année, diminuant à 4,5 % d'ici 2013 (9 % en 2002, diminuant à 4,5 % d'ici 2012). Une hausse de un point de pourcentage des taux d'augmentation hypothétiques du coût des soins de santé aurait fait croître le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice et les frais d'intérêts, d'une part, et l'obligation, d'autre part, de 1,0 million et 13,4 millions de dollars respectivement dans le cas des avantages postérieurs à la retraite, et de 0,03 million et 0,18 million de dollars respectivement dans celui des avantages postérieurs à l'emploi. Une réduction de un point de pourcentage des taux d'augmentation hypothétiques du coût des soins de santé aurait fait diminuer le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice et les frais d'intérêts, d'une part, et l'obligation, d'autre part, de 0,77 million et 10,4 millions de dollars respectivement dans le cas des avantages postérieurs à la retraite, et de 0,02 million et de 0,15 million de dollars respectivement dans celui des avantages postérieurs à l'emploi.

L'actif au titre des prestations constituées pour les régimes de pension à prestations déterminées est inclus dans le poste du bilan « Tous les autres éléments de l'actif ». Le passif total au titre des prestations constituées pour les autres régimes est inclus dans le poste du bilan « Tous les autres éléments du passif ».

Hypothèses utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées (moyennes pondérées)

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002
Taux d'actualisation	**5,25 %**	5,50 %	**5,30 %**	5,30 %
Taux de croissance de la rémunération	**4,00 % +prime au rendement**	4,00 % +prime au rendement	**4,00 % +prime au rendement**	4,00 % +prime au rendement

Dépenses (revenus) nettes engagées au titre des régimes durant la période

	Régimes de pension		Autres régimes	
	2003	2002	2003	2002
	En millions de dollars		En millions de dollars	
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	**12,3**	8,1	**4,3**	3,5
Frais d'intérêts	**33,9**	29,2	**5,8**	5,2
Rendement réel de l'actif des régimes	**(105,5)**	37,2	**–**	–
Coût des modifications aux régimes	**–**	27,6	**–**	–
Perte actuarielle	**25,8**	77,6	**2,7**	16,4
Extinction de l'obligation en raison de la compression	**–**	–	**–**	(0,7)
Perte sur compression	**–**	–	**0,1**	2,7
Dépenses (revenus) nettes engagées au titre des régimes durant la période	**(33,5)**	179,7	**12,9**	27,1

Dépenses (revenus) nettes constatées au titre des régimes durant la période[1]

Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	**12,3**	8,1	**4,3**	3,5
Frais d'intérêts	**33,9**	29,2	**5,8**	5,2
Rendement prévu de l'actif des régimes	**(41,1)**	(38,8)	**–**	–
Perte sur compression	**–**	–	**0,1**	2,7
Amortissement de l'obligation (de l'actif) transitoire	**(12,6)**	(12,6)	**3,5**	3,6
Amortissement du coût des modifications aux régimes	**2,3**	1,2	**1,0**	1,0
Amortissement de la perte actuarielle nette	**0,4**	0,5	**0,4**	–
Dépenses (revenus) nettes constatées au titre des régimes durant la période	**(4,8)**	(12,4)	**15,1**	16,0

1. Un taux d'actualisation hypothétique de 5,50 % (5,75 % en 2002) et un taux de rendement prévu de l'actif des régimes de 6 % (5,70 % en 2002) ont été utilisés pour calculer les dépenses des régimes de pension liées aux prestations. Un taux d'actualisation de 5,30 % (5,99 % en 2002) a été retenu pour calculer les dépenses des autres régimes liées aux prestations. Un taux hypothétique de croissance de la rémunération de 4 % (3 % en 2002) a été retenu pour calculer les dépenses de tous les régimes au titre des prestations de pension.

Sensibilité aux principales hypothèses en 2003 — Incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un quart de point de pourcentage des taux hypothétiques

	Variation de l'obligation	Variation des dépenses
	En millions de dollars	En millions de dollars
Régimes de pension		
Variation du taux d'actualisation	(28,4) / 28,4	(0,9) / 1,9
Variation du taux de rendement à long terme de l'actif des régimes		(1,7) / 1,7
Autres régimes		
Variation du taux d'actualisation	(4,3) / 4,5	(0,4) / 0,4

11. Engagements, éventualités et garanties

a) Exploitation

La Banque a conclu avec un fournisseur externe un contrat à long terme visant le soutien des services relatifs aux titres destinés aux particuliers, contrat qui arrivera à échéance en 2011. Au 31 décembre 2003, des montants fixes totalisant 110,6 millions de dollars restaient à verser, ainsi que des montants variables qui sont fonction du volume des transactions traitées. La Banque recouvre le coût des services relatifs aux titres destinés aux particuliers auprès de Placements Épargne Canada.

Les engagements liés aux autres services de soutien totaliseront 1,8 million de dollars au cours de la prochaine année. Le contrat actuel est renouvelable en juin 2004, avec possibilité de deux prolongations d'un an.

b) Contrats de devises

La Banque a conclu un accord de swap de devises se chiffrant à 2 milliards de dollars É.-U. avec la Réserve fédérale des États-Unis, un autre d'un montant de 1 milliard de dollars canadiens avec la Banque du Mexique, et un troisième avec le Compte du fonds des changes du gouvernement canadien. Aucun tirage n'a été effectué sur ces mécanismes en 2003 et en 2002, et, par conséquent, il n'y avait aucun engagement découlant de contrats de devises en cours au 31 décembre 2003.

c) Contrats de titres

Au 31 décembre 2003, l'encours des contrats de vente de titres conclus dans le cadre de prises en pension spéciales (taux applicable de 2,75 %) s'élevait à 1 899,7 millions de dollars; ces contrats avaient tous été réglés le 9 janvier 2004 (à la fin de 2002, des contrats totalisant 1 906,1 millions de dollars et portant intérêt au taux de 2,74 % étaient toujours en cours).

d) Éventualités

La Banque détient 8 000 actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI). La valeur nominale de chacune d'entre elles correspond à un capital de 5 000 droits de tirage spéciaux (DTS), dont 25 % (soit 1 250 DTS) est libéré. Le capital restant de 3 750 DTS peut être appelé moyennant un avis de trois mois à la suite d'une décision du Conseil de la BRI.

e) Garanties

En 2003, la Banque a adopté les exigences de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-14 de l'ICCA, « Informations à fournir sur les garanties », qui impose au garant de fournir des renseignements additionnels sur les obligations auxquelles il est tenu en raison des garanties qu'il a données. Selon la définition qu'en donne la note NOC-14, une garantie s'entend notamment : i) d'un contrat qui peut obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en raison de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie (garantie de bonne fin ou de bonne exécution) et ii) d'une convention d'indemnisation.

Garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV)

La Banque fournit divers services de règlement au STPGV, un système qui appartient à l'Association canadienne des paiements et qui est exploité par elle. Le STPGV est un système bien protégé des risques, qui assure le transfert de gros paiements. Les mesures de contrôle des risques prévues dans le système sont notamment la limitation des positions débitrices nettes et le dépôt de garanties à l'égard du crédit pour découvert, tant pour les opérations intrajournalières que pour celles à un jour. Ces mesures suffisent à protéger le système des effets de la défaillance d'un participant et à assurer le règlement des opérations, sans risque d'annulation des paiements. La Banque a accepté de garantir les règlements dans le cas, hautement improbable, où plus d'un participant manquerait à ses obligations le même jour durant les heures d'ouverture du STPGV. Le montant visé par cette garantie est impossible à déterminer, puisque celle-ci ne serait invoquée qu'au terme d'une série d'événements extrêmement peu susceptibles de se produire. Aucun montant n'a été prévu dans le passif de la Banque, et aucune somme n'a jamais été versée au titre de cette garantie.

Autres conventions d'indemnisation

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut des conventions d'indemnisation avec diverses contreparties à des transactions comme des conventions de services, des licenses d'utilisation de logiciels, des baux et des achats de biens. Aux termes de ces conventions, la Banque s'engage à indemniser la contrepartie de la perte ou de la dette découlant de ses propres actes ou omissions relativement à la convention. La nature des conventions d'indemnisation empêche la Banque d'effectuer une estimation raisonnable de la somme maximale qu'elle pourrait être tenue de verser à ces contreparties.

12. Coûts de restructuration

Il restait au 31 décembre 2003 une provision de 3,2 millions de dollars afin de satisfaire aux obligations futures liées au départ d'employés excédentaires. Le solde inutilisé total des coûts de restructuration indiqué ci-dessous est compris dans le poste « Tous les autres éléments du passif ».

	En millions de dollars
Solde au début de la période	4,4
Somme utilisée durant la période	1,2
Solde à la fin de la période	3,2

Des coûts de 5,2 millions de dollars ont été engagés en 2003. De cette somme, 1,2 million de dollars, liés aux départs d'employés, ont été inscrits comme réduction de la provision pour restructuration et les 4,0 millions restants ont été comptabilisés dans l'*État des revenus et dépenses* sous les postes relatifs aux différentes fonctions.

CONSEIL DE DIRECTION

David A. Dodge, gouverneur*
Paul Jenkins, premier sous-gouverneur*

Sous-gouverneurs

Mark J. Carney*[1] **Sheryl Kennedy***
Pierre Duguay* **David J. Longworth***

Marcus L. Jewett, c.r., avocat général et secrétaire général*

Conseillers

Janet Cosier*[2], Clyde A. Goodlet, John Helliwell[3], Tiff Macklem[4], John D. Murray, Ronald M. Parker[4], Bonnie J. Schwab[4], John G. Selody

Marchés financiers

George Pickering	Chef
Ross MacKinnon	Directeur du Bureau de Toronto
Miville Tremblay	Directeur du Bureau de Montréal
Donna Howard	Sous-chef
Scott Hendry	Directeur de recherches
Ron Morrow	Directeur, Gestion financière

Bureau de surveillance des risques financiers

Mark Zelmer	Directeur

Recherches

Agathe Côté	Chef
Paul Fenton	Sous-chef
Robert Amano	Directeur de recherches
Donald Coletti	Directeur de recherches

Études monétaires et financières

Allan Crawford	Chef
Walter N. Engert	Directeur de recherches
Brian O'Reilly	Directeur de recherches[5]
Pierre St-Amant	Directeur de recherches

Relations internationales

James E. Powell	Chef
Graydon Paulin	Sous-chef
James A. Haley	Directeur de recherches[6]
Robert Lafrance	Directeur de recherches
Lawrence L. Schembri	Directeur de recherches

Communications

Denis Schuthe	Chef
Jean-Michel Catta	Sous-chef

Opérations bancaires

Gerald T. Gaetz	Chef
Geoffrey King	Directeur, Observation et communication sur les billets de banque
Jim Reain	Directeur, Système financier et gestion financière
Charles Spencer	Directeur, Billets de banque – Recherche et développement
Lorna Thomas	Directrice, Opérations sur les billets de banque et soutien opérationnel

Services à la Haute Direction et Services juridiques

Marcus L. Jewett	Avocat général et secrétaire général*
Colleen G. Leighton	Directrice, Services à la Haute Direction
Elayne Terrence	Adjointe spéciale du gouverneur
Robert Turnbull	Avocat général adjoint

Étude du Régime de pension

L. Theodore Requard	Directeur administratif

Services généraux

Sheila Niven	Chef*
Frances Boire-Carrière	Directrice, Services des ressources humaines
Janice Gabie	Directrice, Planification, communications et soutien opérationnel
John Otterspoor	Directeur, Services des technologies de l'information

Services financiers

Sheila Vokey	Chef et comptable en chef*

Bureau de gestion de la dette

Dale Fleck	Chef

Vérification

David Sullivan	Vérificateur interne

Nota : Postes occupés au 31 janvier 2004

* Membre du Bureau supérieur de direction

1. En détachement auprès du gouvernement du Canada — Programme de permutation des cadres
2. Également présidente du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements
3. Économiste invité
4. En congé
5. Également vice-président du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements
6. En détachement auprès de la Banque du Canada — Programme de permutation des cadres

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA BANQUE DU CANADA

PUBLICATIONS

Rapport sur la politique monétaire* et *Mise à jour

Compte rendu détaillé de la politique et des stratégies de la Banque du Canada et analyse de la conjoncture économique et de son incidence sur l'inflation. Le *Rapport* paraît en avril et en octobre; la *Mise à jour*, en janvier et en juillet. Publications gratuites.

Revue du système financier

Publication semestrielle qui rassemble les recherches, les analyses et les opinions de la Banque du Canada sur diverses questions concernant le système financier. Publication gratuite.

Revue de la Banque du Canada

Publication trimestrielle contenant des commentaires sur l'actualité économique et des articles de fond. Sur abonnement.

Statistiques bancaires et financières de la Banque du Canada

Recueil complet de données financières se rapportant au Canada. Publication mensuelle. Sur abonnement.

Bulletin hebdomadaire de statistiques financières

Recueil de 20 pages de statistiques sur les banques et le marché monétaire. Sur abonnement.

INTERNET

www.banqueducanada.ca
Accès rapide aux communiqués et aux allocutions du gouverneur, à la majorité des principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour.

INFORMATION PUBLIQUE

Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur le rôle et les fonctions de la Banque, communiquer avec le Service d'information publique :
Téléphone : 1 800 303-1282
Télécopieur : (613) 782-7713
Pour se renseigner sur les soldes non réclamés :
Téléphone : 1 888 891-6398
Télécopieur : (613) 782-7802
Adresse électronique : soldesnr@banqueducanada.ca

Pour obtenir des renseignements sur les publications de la Banque, s'adresser au :
Service de la diffusion des publications
234, rue Wellington, Ottawa K1A 0G9
Téléphone : (613) 782-8248
Adresse électronique : publications@banqueducanada.ca

BUREAUX RÉGIONAUX DE LA BANQUE DU CANADA

Provinces de l'Atlantique

1583, rue Hollis, 3e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1V4

David Amirault, représentant principal (Analyse économique)
Josée Nadeau, représentante principale (Monnaie)

Québec

1501, avenue McGill College, 20e étage, bureau 2030
Montréal (Québec)
H3A 3M8

Louis-Robert Lalleur, représentant principal (Analyse économique)
Pierre Laprise, représentant principal (Monnaie)

Ontario

150, rue King Ouest, 20e étage, bureau 2000
Toronto (Ontario)
M5H 1J9

Hung-Hay Lau, représentant principal (Analyse économique)
Michael Stockfish, représentant principal (Monnaie)

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest

404, 6e Avenue Sud-Ouest, bureau 200
Calgary (Alberta)
T2P 0R9

Jean Mair, représentante principale (Analyse économique)
Ted Mieszkalski, représentant principal (Monnaie)

Colombie-Britannique et Yukon

200, rue Granville, bureau 2740
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1S4

Farid Novin, représentant principal (Analyse économique)
Lisa Elliott, représentante principale (Monnaie)

Bureau de New York

Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1151
États-Unis

Zahir Lalani, consul et représentant principal de la Banque du Canada

Nota : Postes occupés au 31 janvier 2004

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA BANQUE DU CANADA

PUBLICATIONS

Rapport sur la politique monétaire* et *Mise à jour

Compte rendu détaillé de la politique et des stratégies de la Banque du Canada et analyse de la conjoncture économique et de son incidence sur l'inflation. Le *Rapport* paraît en avril et en octobre, la *Mise à jour*, en janvier et en juillet. Publications gratuites.

Revue du système financier

Publication semestrielle qui rassemble les recherches, les analyses et les opinions de la Banque du Canada sur diverses questions concernant le système financier. Publication gratuite.

Revue de la Banque du Canada

Publication trimestrielle contenant des commentaires sur l'actualité économique et des articles de fond. Sur abonnement.

Statistiques bancaires et financières de la Banque du Canada

Recueil complet de données financières se rapportant au Canada. Publication mensuelle. Sur abonnement.

Bulletin hebdomadaire de statistiques financières

Recueil de 20 pages de statistiques sur les banques et le marché monétaire. Sur abonnement.

INTERNET

www.banqueducanada.ca
Accès rapide aux communiqués et aux allocutions du gouverneur, à la majorité des principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour.

INFORMATION PUBLIQUE

Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur le rôle et les fonctions de la Banque, communiquer avec le Service d'information publique :
Téléphone : 1 800 303-1282
Télécopieur : (613) 782-7713
Pour se renseigner sur les soldes non réclamés :
Téléphone : 1 888 891-6398
Télécopieur : (613) 782-7802
Adresse électronique : soldesnr@banqueducanada.ca

Pour obtenir des renseignements sur les publications de la Banque, s'adresser au :
Service de la diffusion des publications
234, rue Wellington, Ottawa K1A 0G9
Téléphone : (613) 782-8248
Adresse électronique : publications@banqueducanada.ca

BUREAUX RÉGIONAUX DE LA BANQUE DU CANADA

Provinces de l'Atlantique

1583, rue Hollis, 5e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1V4

David Amirault, représentant principal (Analyse économique)
Josée Nadeau, représentante principale (Monnaie)

Québec

1501, avenue McGill College, 20e étage, bureau 2030
Montréal (Québec)
H3A 3M8

Louis-Robert Lafleur, représentant principal (Analyse économique)
Pierre Laprise, représentant principal (Monnaie)

Ontario

150, rue King Ouest, 20e étage, bureau 2000
Toronto (Ontario)
M5H 1J9

Hung-Hay Lau, représentant principal (Analyse économique)
Michael Stockfish, représentant principal (Monnaie)

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest

404, 6e Avenue Sud-Ouest, bureau 200
Calgary (Alberta)
T2P 0R9

Jean Mair, représentante principale (Analyse économique)
Ted Mieszkalski, représentant principal (Monnaie)

Colombie-Britannique et Yukon

200, rue Granville, bureau 2710
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1S4

Farid Novin, représentant principal (Analyse économique)
Lisa Elliott, représentante principale (Monnaie)

Bureau de New York

Consulat général du Canada
1251 Avenue of the Americas
New York, NY 10020-1151
États-Unis

Zahir Lalani, consul et représentant principal de la Banque du Canada

Nota : Postes occupés au 31 janvier 2004